front.
254 pp. + index
add. cpt SB

2.388

LA FEMME

DU

GRAND CONDÉ

Les auteurs et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1905.

DES MÊMES AUTEURS A LA MÊME LIBRAIRIE

Un Aventurier au XVIIIe siècle. **Le Chevalier d'Éon** (1728-1810), d'après des documents inédits. 2e édition. Un volume in-8° écu, avec deux portraits et un fac-similé. . . 6 fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6637.

OCTAVE HOMBERG ET FERNAND JOUSSELIN

LA FEMME
DU
GRAND CONDÉ

CLAIRE-CLÉMENCE DE MAILLÉ-BRÉZÉ
PRINCESSE DE CONDÉ

AVEC UN PORTRAIT

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905

LIBRARY
APR
18
1984
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
130
G4H65
1905

HAVTE ET PVIS- SANTE DAME CLAIRE CLEMENCE DE MA ILLÉ BREZÉ Princesse de Condé deuxme heritière de la Mai son de Brezé par la mort d'Armand de Maillé Duc de Fronsac son Frère tué au siège d'Orbitello en commandant larmée

Humbelot ex.

Héliog. H. Massard — Plon-Nourrit & Cie Edit. — Imp. Cardon & Sagnelonge

PRÉFACE

La gloire d'un époux qui, de son vivant même, fut communément appelé le Héros, semblait avoir pour toujours rejeté dans la pénombre l'attachante physionomie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce de Richelieu, femme du Grand Condé.

Le silence qui, depuis plus de deux siècles, s'est fait sur cette princesse prouve seulement que l'opinion de la postérité n'est guère plus équitable que celle des contemporains et que, si elle est moins passionnée, elle demeure tout aussi paresseuse dans ses jugements. Bossuet, qui ajouta encore par le tribut de son incomparable éloquence à la gloire du vainqueur de Rocroi, n'eut pas un mot pour celle qui avait été la compagne aimante et l'inébranlable alliée du prince de Condé. Et de nos jours, le duc d'Aumale a pu consacrer un imposant ouvrage à l'histoire de sa maison sans que son sujet l'amenât à tirer

de l'oubli la femme du plus illustre de ses ancêtres (1).

Il a semblé aux auteurs de ce livre qu'il y avait là une injustice à réparer ou tout au moins une lacune à combler. Comment tracer de cette époque si troublée de la Fronde une image complète et fidèle sans y relater le rôle de celle qui, dans les jours les plus sombres de la guerre civile, au milieu des villes assiégées et sur les chemins de l'exil, sut plus d'une fois par son audace entreprenante ou sa courageuse endurance seconder efficacement son mari? Ce fut cette princesse, si longtemps méconnue, qui, pour obliger la Cour à composer avec elle et à rendre la liberté aux princes prisonniers, ne craignit pas d'aller soulever le Midi, de s'enfermer dans Bordeaux et d'y organiser la résistance. Dans cette attitude d'héroïne, elle nous apparaît tout aussi intéressante, tout aussi représentative de son temps que la Grande Mademoiselle, Mme de Chevreuse ou Mme de Longueville. Elle est seulement plus sympathique et plus attachante, car si elle n'apporta pas dans la lutte moins d'ardeur que ses

(1) Il n'existe en fait de monographie de la princesse de Condé qu'une minuscule plaquette publiée en 1872 chez Techener par M. Charles Asselineau. L'auteur paraît du reste avoir complètement ignoré les documents originaux et son bref récit n'est pas exempt d'inexactitudes.

illustres rivales, elle y fut guidée par de plus nobles motifs. Là où d'autres n'étaient inspirées que par d'orgueilleux calculs ou un amour désordonné du romanesque, la princesse de Condé n'obéit qu'à un sentiment unique, l'attachement obstiné, invincible, à son mari.

L'oubli dont cette vaillante princesse fut victime demeurerait inexplicable si diverses circonstances de son histoire ne révélaient comment, par une coalition de rancunes et d'intérêts adverses, elle fut avant sa mort mise à l'écart du monde et pour ainsi dire éloignée du reste des vivants. La rareté et l'extrême dispersion des documents qui la concernent, en paralysant les recherches des historiens, prolongèrent pour ainsi dire jusqu'à nos jours l'effet de cet injuste et cruel traitement. Nous avons eu toutefois la bonne fortune de découvrir dans les divers dépôts d'archives des pièces assez décisives pour qu'il nous ait été possible, en les rassemblant, de retracer dans toute sa vérité, sinon dans tout son pittoresque, l'existence mouvementée de la femme du Grand Condé.

Consultés tant aux archives de Chantilly et dans les dépôts étrangers qu'à la Bibliothèque et aux Archives Nationales ainsi qu'aux Affaires Étrangères, ces précieux documents nous ont

permis de compléter et, sur plus d'un point, de corriger les récits des mémoires du temps. Aussi avons-nous cru pouvoir borner nos références à ces diverses sources.

Ce nous est, à ce propos, un agréable devoir que d'offrir ici l'expression de notre gratitude à tous ceux qui ont bien voulu faciliter nos recherches : aux éminents conservateurs de Chantilly et particulièrement à MM. Léopold Delisle et Mézières, ainsi qu'au très érudit M. Macon qui nous a libéralement fait profiter de sa parfaite connaissance de l'histoire des Condés. Nous adressons aussi nos remercîments pour la bonne grâce dont ils ont fait preuve à notre endroit à M. Samuel, bibliothécaire du Sénat, et à M. Farges, chef du bureau historique au ministère des Affaires Étrangères.

LA
FEMME DU GRAND CONDÉ

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES — LA NIÈCE DE RICHELIEU

A nulle autre époque plus qu'au temps de la Fronde l'histoire de la nation ne s'est trouvée mêlée à la vie intime des grands personnages. Alors, en face du pouvoir royal qui cherche à s'affermir, subsistent encore presque autant d'oppositions que d'anciennes familles féodales. Dans cette société qui n'a pas trouvé son équilibre, les heurts sont incessants, et les événements que raconte l'histoire ne sont le plus souvent que des rivalités particulières et des conflits d'ambitions.

Si le peuple est l'éternelle victime de l'anarchie générale, nul parmi les grands n'est à l'abri des vicissitudes de la fortune, et les destinées mêmes qui pouvaient paraître les mieux garanties se trouvent brusquement les plus exposées. C'est un contre-coup de ce genre qui devait troubler profon-

dément l'existence de la femme du grand Condé, la priver de ses bonheurs d'épouse et de ses joies de mère, la conduire dans les camps et les places fortes, lui faire subir l'exil et la captivité. La politique, en un mot, avec tous ses orages, menaçait pour ainsi dire dès le berceau la petite Claire-Clémence de Maillé-Brézé.

Née au château de Milly, en Anjou, le 25 février 1628, elle avait pour mère Nicole du Plessis-Richelieu, sœur du Cardinal. Celui-ci ne devait pas manquer d'utiliser pour ses combinaisons la destinée d'une nièce que le caractère même de ses parents avait faite entièrement sa créature. Le père de Claire-Clémence était en effet un grand seigneur fort singulier, « extravagant » même, au dire du Cardinal de Retz, et qui se plaisait à paraître tel. Issu d'une des plus illustres maisons du royaume, il avait été dès sa jeunesse capitaine des gardes du corps de Marie de Médicis; puis, ayant quitté la Cour pour les camps, il avait servi en Piémont et pris part aux combats du Pas de Suze et de Carignan; ambassadeur du roi en Suède entre deux campagnes, il fut fait Maréchal de France à l'âge de trente-quatre ans et dès l'année suivante justifia cet avancement en gagnant à la tête de l'armée d'Allemagne la bataille d'Avein. De si brillants débuts l'eussent à coup sûr désigné pour les plus hautes charges de l'État si aux qualités éminentes de son esprit il n'avait joint quelques insupportables défauts de caractère. C'était un homme extrême-

ment cultivé, aimant les belles-lettres et connaissant plusieurs langues anciennes et modernes Il parlait « bien et trop bien », écrivait avec raffinement dans le style précieux de l'époque et tournait galamment les vers légers. Il correspondait avec les beaux-esprits : Ménage était de ses familiers et Voiture, le sachant connaisseur, lui envoyait régulièrement les livres nouvellement imprimés. Ami « honnête et civil », dévoué à l'excès pour ceux qu'il favorisait, il savait se faire craindre des autres par l'ironie acérée de ses propos. Son esprit caustique lui avait valu l'amitié du roi Louis XIII qui s'affranchissait en sa compagnie d'une tutelle souvent insupportable. Nul homme ne fut jamais plus entêté d'indépendance, plus jaloux de sa liberté et en même temps plus esclave de ses habitudes et de ses plaisirs. De son mariage avec Nicole de Richelieu il ne voulut retirer aucun avantage personnel, mais il prit plaisir à triompher de ce désintéressement vis-à-vis du tout-puissant Cardinal, lui rappelant sans cesse qu'il n'avait « épousé sa sœur que pour sa beauté ». Aussi quitta-t-il encore jeune, et au moment de la plus haute fortune de Richelieu, la Cour et l'armée pour se retirer dans son gouvernement d'Anjou. Il y possédait près de Saumur le beau domaine de Milly, où il put mener enfin la vie d'indépendance qu'il avait toujours rêvée, chassant et lisant tout le jour. La maladie de sa femme, dont la raison même avait été atteinte, ne put que l'entretenir dans son humeur farouche. Pour mieux éloigner les importuns de sa

retraite il avait fait graver en lettres d'or sur sa porte la devise latine :

Nulli nisi Vocati

traduite, pour que nul n'en pût ignorer, en un élégant distique français :

Dans ce lieu de repos on ne veut pas de bruit,
Et nul n'y doit entrer qu'invité ou conduit.

Cette ancienne demeure, que les Maillé habitaient depuis plus de trois cents ans, avait été transformée par ses soins. Il avait orné l'intérieur de scènes mythologiques, peintes à fresque par un artiste italien, construit des écuries pour quatre-vingts chevaux, aménagé un jeu de paume, fait creuser des étangs et amené à grands frais des eaux jaillissantes en divers endroits de son parc.

C'est dans la solitude majestueuse de cette résidence que la petite Claire-Clémence passa les premières années de sa jeunesse. Les grandes allées bordées de statues qu'avait fait tracer le Maréchal contrastaient par leur sévère ordonnance avec ce riant paysage d'Anjou où les prairies et les cultures sont découpées comme à plaisir par des haies d'arbres fruitiers, où des ruisseaux glissent en murmurant à travers les herbes, au pied des collines agréablement boisées qui ferment l'horizon sans jamais le resserrer.

Par les trouées du parc où elle jouait sous la conduite de sa gouvernante, l'enfant pouvait apercevoir la place du village voisin et devait contempler,

non sans envie, l'animation des paysans d'Anjou dont l'humeur est allègre et l'esprit facilement pétillant comme le vin de leurs coteaux. La petite Claire-Clémence, grandissant entre un père misanthrope qui n'avait plus guère conservé pour amis que les arbres de son parc et une mère dont la bizarrerie touchait à la folie, fut loin d'avoir sa part des plaisirs de son âge. Dans ce château où l'on ne recevait personne, où les nouvelles de l'extérieur se faisaient rares — le Maréchal ayant fini par décourager les plus obstinés de ses correspondants — où le gouvernement même de la maison était tombé des mains de la maîtresse dans celles d'une gouvernante autoritaire et cupide, l'ingénue curiosité d'une petite fille ne trouvait guère à s'exercer.

Son père l'aimait sans doute, mais la négligeait, tout occupé par la chasse, les embellissements de son parc et l'amélioration d'un verger dont il était jaloux. Quant à sa mère, elle fut toujours incapable de se conduire elle-même. Cette liberté d'allures qui, lors du mariage de Nicole de Richelieu, n'avait fait qu'ajouter du piquant à sa beauté, s'était changée peu à peu en d'inquiétantes manies. Les mauvais procédés du Maréchal, de moins en moins épris, ne tardèrent pas du reste à provoquer une folie qui, pour rester douce et innocente, n'en fut pas moins manifeste. Tallemant des Réaux n'a point manqué d'en recueillir les traits avidement colportés par toutes les mauvaises langues de l'époque; c'est lui qui nous apprend que la pauvre créature en était

venue à ne s'asseoir qu'avec d'infinies précautions, étant préoccupée par-dessus tout de ne point se casser comme verre. Elle pensait aussi avoir les extrémités de glace et passait parfois tout le jour à faire couler sur le dessus de sa main des gouttes de résine pour se réchauffer.

Le Maréchal s'était chargé, avec une brutalité qui n'est que trop dans les mœurs de cette époque, si rude sous son artificielle apparence de galanterie, de porter le coup de grâce à cette tête peu solide. Depuis qu'il avait résolument abandonné sa pauvre femme, lui-même était tombé sous la domination de la veuve d'un de ses valets qu'on appelait la Darvas, qui était laide mais d'un esprit vif et hardi. Cette femme, non contente de disposer de tout, non seulement au château de Milly, mais dans le gouvernement d'Anjou tout entier, avait tenu à faire reconnaître son empire jusque par la victime qui lui portait cependant le moins d'ombrage. Elle avait, s'il faut en croire Tallemant, contraint le Maréchal à ôter une paire de pendants des oreilles de sa femme pour qu'en présence de celle-ci il les lui donnât à elle-même. La pauvre Nicole eut encore assez de lucidité ce jour-là pour mesurer toute l'étendue d'une humiliation qui devait peser sur ses derniers jours.

Le vigilant Cardinal avait déjà pris soin d'éloigner Claire-Clémence du château de Milly, d'épargner à sa jeunesse la vue des désordres de son père et de la folie de sa mère. Il considérait sa nièce comme

sienne et comme faisant partie de sa maison bien plus que de celle de Brézé; aussi s'était-il chargé de surveiller son éducation et de prendre soin de son avenir. C'est ainsi que la frêle enfant allait dès sa première enfance devenir un élément de la politique de Richelieu. Claire-Clémence avait quatre ans à peine que son établissement était décidé et que son sort futur, où elle devait trouver plus d'épreuves et de traverses que de joies, était irrévocablement fixé. Avant qu'elle pût s'en douter elle avait un mari et déjà servait d'inconscient trait d'union entre le tout-puissant ministre et la plus altière famille du royaume. M. le Prince, Henri II de Bourbon-Condé, dont l'ambition était tenace et sans bornes, avait pris le parti de se réconcilier avec Richelieu qu'il n'avait pu vaincre; souffrant de demeurer suspect il rêvait de faire de son ancien adversaire un complaisant allié. Le mariage de Claire-Clémence et de son fils aîné le duc d'Enghien, alors âgé de douze ans, lui parut être le moyen d'affermir son crédit et de garder à la maison de Condé auprès de la royauté, de jour en jour plus forte, la place privilégiée qu'il n'entendait céder à personne. Aussi dès l'année 1632 s'inquiétait-il des intrigues ambitieuses qui visaient l'héritière des Brézés. Le bruit ayant couru qu'elle était déjà fiancée au fils aîné du duc de la Trémoïlle — qui fut plus tard le prince de Tarente — il s'était hâté d'en écrire à Bouthillier. Celui-ci répondait, le 19 octobre : « Il est vrai que M. de la Trémoïlle fait

rechercher la fille de M. de Brézé pour son fils aîné; il est vrai aussi que M. le Cardinal est près de l'agréer (1). »

A cette nouvelle, M. le Prince s'était hâté de déclarer ses vues et de solliciter pour son fils la main de cette enfant de quatre ans; il avait même pris soin de s'assurer que le Roi donnerait volontiers son assentiment. Aussi le Cardinal qui, de son côté, voyait dans cette union la preuve la plus éclatante de son influence et le triomphe de sa politique, se fit-il prier seulement pour la forme et dès les premiers mois de l'année 1633 donna sa parole à M. le Prince. La joie de celui-ci fut telle qu'on eut toutes les peines du monde à l'empêcher de confirmer les rumeurs du Palais et de publier les fiançailles qu'on avait résolu de tenir cachées. Le secret s'en imposait d'autant plus que le Maréchal de Brézé n'avait même pas été pressenti. Le Cardinal n'avait guère l'habitude de subordonner ses décisions et il estimait au surplus que lui seul devait régler le sort de sa nièce. Ne semblait-il pas d'ailleurs qu'il y fût invité par l'égoïste négligence du Maréchal? Celui-ci n'avait pas craint jadis de laisser sa femme et sa fille exposées à la peste qui désolait les environs du château de Brézé et qui avait fait des victimes jusque dans les appartements de la Maréchale (2). Richelieu n'avait pas

(1) Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé*, t. III, p. 424.

(2) Bouthillier écrivait, le 10 octobre 1633, au Maréchal de Brézé pour l'avertir que « sept ou huit personnes venaient de mou-

manqué alors de rappeler à ses devoirs son frivole parent :

« Mon frère, lui écrivait-il, vous me feriez un extrême déplaisir de partir du pays, devant que ma sœur fût partie de Brézé pour aller ou au château de Saumur ou autre lieu où elle aimera mieux demeurer. La peste lui ôte tout lieu de se défendre de sortir d'un lieu où le mauvais air ne permet pas qu'on la laisse. La prière que je lui en fais, fait qu'à mon avis elle y consentira sans répugnance, ne pouvant plus se défendre d'une chose où elle ne saurait résister davantage sans se vouloir perdre. Faites-la donc changer de lieu devant que de partir et ce le plus doucement que vous pourrez (1)... »

On voit par cette dernière recommandation que Richelieu ne se fiait pas entièrement aux sentiments de famille du Maréchal; il était trop connaisseur d'hommes pour n'avoir pas mesuré de suite toute la profondeur d'égoïsme du sauvage châtelain de Milly. Depuis longtemps déjà il avait souhaité placer la petite Claire-Clémence entre des mains plus attentives que celles d'un père peu affectionné et d'une mère peu raisonnable.

Aussi, et sans même attendre la réponse du Maréchal, avait-il pris prétexte de cette épidémie pour

rir dans la basse-cour et dans le village, une servante avait été frappée dans le dortoir même où étaient Mme la Maréchale et Mlle sa fille. » (British Museum. — *Mss. de la collection Egerton.*)

(1) Le Cardinal de Richelieu au Maréchal de Brézé, Saint-Dizier, 9 octobre 1633. (British Museum. — *Mss. de la collection Egerton.*)

décider que sa nièce irait respirer un air plus sain au château des Caves, près de Nogent-sur-Seine, chez les Bouthillier, dont il avait fait la fortune et qui lui étaient entièrement dévoués.

Malgré la saison qui était très rude, Mme Bouthillier se rendit en hâte à Brézé pour ramener avec elle la petite Claire-Clémence, tandis que son mari écrivait au Maréchal :

« J'ai un peu appréhendé le mauvais temps pour elle (Mme Bouthillier) et l'appréhende bien davantage pour Mlle votre fille, de qui elle aura tout le soin qu'une véritable mère pourrait avoir de son enfant et n'aura rien de plus cher que d'y employer tout ce qui dépendra d'elle, sachant bien que tous vos intérêts me sont plus sensibles qu'à vous-même. Après que vous aurez donné l'ordre qu'il faut pour Mme la Maréchale et que vous aurez mis entre les mains de ma femme Mlle votre fille, au nom de Dieu, ne perdez plus un moment de temps à vous rendre près du Roi et de Mgr le Cardinal. Cela est du tout nécessaire. » (1)

Mme Bouthillier se montra en effet une véritable mère pour Claire-Clémence dont l'enfance fut délicate et exigea beaucoup de soins. Nicole de Richelieu étant morte peu de temps après (2), le Cardinal décida que sa nièce resterait définitivement aux Caves. De cette première partie de sa vie passée à la campagne dans

(1) Bouthillier au Maréchal de Brézé, 8 novembre 1633. (British Museum. — *Mss. de la collection Egerton.*)

(2) Le 16 août 1635.

un intérieur de braves gens, fort distingués assurément mais de goûts tout à fait simples, la fille du maréchal de Brézé devait conserver une apparence de petite provinciale ; et du contraste de ses propres manières avec celles des enfants de son rang qui dès leur plus jeune âge étaient conduits à la Cour, formés à l'étiquette et à tous les devoirs de la représentation, elle garda plus tard une sorte d'embarras et de timidité qui la firent longtemps méconnaître. Son oncle l'appela, il est vrai, à Paris dès 1634 pour assister à un grand bal d'enfants que Gaston d'Orléans donnait au Luxembourg, mais le premier pas qu'elle fit dans ce monde tout nouveau pour elle lui causa une mortification que l'héroïne de la fête, l'orgueilleuse et jalouse Grande Mademoiselle, n'a pas manqué de relater dans ses *Mémoires :*

« On composa, y écrit-elle, une bande de petites filles, princesses et autres de qualité et de tous les seigneurs qui étaient de même taille que nous. La magnifique parure et l'ajustement de chacun des danseurs et des danseuses fit trouver le ballet fort agréable, où il n'y avait d'ailleurs rien de trop recherché pour les pas et pour les entrées. Il y en avait une entre autres où on apportait dans des cages des oiseaux que l'on laissait voler dans la salle : digne machine d'un tel ballet. Il arriva qu'un de ces oiseaux s'embarrassa dans un des godrons de la fraise de Mlle de Brézé, nièce du Cardinal de Richelieu et qui était de notre troupe. Elle se mit à crier avec tant de véhémence qu'elle fit redoubler le rire que

cet accident imprévu avait causé à toute l'assemblée. Jugez par là de l'âge des dames de ce ballet. »

Ces petites princesses, qui toutes auront plus tard à jouer leur rôle et dont quelques-unes s'illustreront par des exploits tout masculins, durent se moquer de la « provinciale » si prompte à s'effrayer. Celle-ci ne sera pas cependant la moins courageuse et, si elle fut la moins singulière, elle reste aussi la plus digne d'intérêt. En attendant qu'elle réussît dans le monde, Claire-Clémence s'instruisait à la campagne sous l'attentive direction de Mme Bouthillier. Elle faisait pour son âge, et pour un siècle où l'instruction des filles restait souvent bien superficielle, de rapides progrès. La première lettre qu'elle put écrire fut l'occasion d'un véritable triomphe pour le digne ménage qui l'aimait tendrement. Bouthillier, en faisant passer la missive au Maréchal, ajoutait avec fierté : « Vous connaîtrez, Monsieur, par une lettre que je vous envoie, qui est la première qu'a jamais écrite une fort belle damoiselle, qu'elle n'a pas perdu le temps en la campagne où ma femme l'avait laissée durant son voyage dernier à Chavigny. »

Le véritable père était trop égoïste pour manifester une aussi tendre émotion. Il se bornait, écrivant à Bouthillier, à constater avec détachement que, par les bontés qu'il avait pour sa fille, celui-ci en paraissait bien plus père que lui-même (1). Au contraire

(1) Le Maréchal de Brézé à Bouthillier, 24 octobre 1638 (Archives des Affaires Étrangères).

du Cardinal qui s'intéressait aux moindres détails de la vie de sa petite nièce, s'informant sans cesse de sa santé, envoyant à Mme Bouthillier mille recommandations et ne manquant jamais de la charger de « caresses pour son petit peuple », le Maréchal de Brézé devenait de plus en plus étranger à l'existence de son enfant. Il en avait fait l'abandon à Richelieu et, loin de marquer à son beau-frère la moindre reconnaissance pour tous les soins que celui-ci prenait de Claire-Clémence, il ne se montrait que plus mécontent, s'estimant sacrifié et victime de toutes les injustices. Dans la correspondance très fréquente qu'il entretint avec Bouthillier de 1632 à 1649, il ne fait pour ainsi dire jamais mention de sa fille, mais son humeur chagrine, sa misanthropie éclatent à chaque page. Il réclame comme un droit le gouvernement de l'Anjou et, dès qu'il l'a obtenu, se plaint de ne pouvoir mener un train « digne du gouverneur de la province ». Il a des différends constants avec ses voisins et un véritable procès avec l'un d'eux, le baron de Cholet. Il proclame d'ailleurs qu'il n'a besoin de personne et n'est content que de sa solitude : « Enfin, monsieur, écrit-il à Bouthillier le 15 novembre 1636, à force de méditer sur les choses du monde je puis dire :

> Inveni portum, spes et fortuna valete!
> Nil mihi vobiscum... (1)

et quelques semaines après il ajoute : « Je crois que

(1) Archives des Affaires Étrangères.

vous n'attendez pas des nouvelles d'un homme, l'esprit et le corps duquel sont enfermés dans des bois... (1) » C'est loin des hommes et loin de toute contrainte, dans la province où il était gouverneur et sur sa terre où il était le seul maître, qu'il voulait vivre. Aux avances que lui faisait faire M. le Prince pour qu'il vînt occuper un emploi auprès de lui, il répondait par une fin de non-recevoir à peine déguisée, arguant de son « impuissance de trouver de l'argent pour subsister à la Cour (2) ».

Il se gênait moins encore vis-à-vis du Cardinal. Ayant reçu au commencement de l'année 1638 un commandement à l'armée, il ne songeait qu'à revenir à Milly pour y chasser et « y manger des melons dont, disait-il, la saison se passait ». Il allait jusqu'à laisser entendre à son tout-puissant beau-frère qu'il abandonnerait son commandement et ses troupes si on ne lui permettait pas de rentrer dans ses terres. Il finit par s'attirer de Richelieu, dont la patience n'avait jamais été mise à si longue épreuve, un cinglant billet que pouvait légitimement signer celui qui n'avait jamais séparé sa propre ambition de celle du bien public :

« Je ne manquerai jamais d'affection pour votre personne, écrivait le Cardinal, mais tant s'en faut qu'elle m'empêche d'avoir aversion de vos humeurs qu'au contraire elle la redouble, ne pouvant voir

(1) Archives des Affaires Étrangères.

(2) Chavigny à M. le Prince, 30 mai 1637 (Archives de Chantilly).

qu'avec beaucoup de déplaisir que vous préfériez le repos et les divertissements que vous prenez en votre maison à ce que les hommes préfèrent à leur propre vie (1)... »

Trop intelligent et trop fier pour rester insensible à de pareils reproches, mais trop insouciant pour leur donner par sa conduite un démenti, Brézé ne répondit au mécontentement de Richelieu que par de nouvelles marques de sauvagerie et de misanthropie. Il reprit de plus belle son attitude détachée et indifférente. Lorsqu'à la fin de l'année 1638, M. le Prince, autorisé par le Cardinal, crut le moment venu de s'adresser à lui et de solliciter pour le duc d'Enghien la main de sa fille, il affecta de ne marquer aucun étonnement d'une démarche aussi flatteuse et se contenta de tourner dans un style élégant une réponse absolument évasive (2). Devant les quelques familiers qu'il réunissait à Milly il ne se fit pas faute d'y trouver matière à se moquer de son beau-frère et répétait avec dédain : « Ils vont faire cette petite fille princesse! »

(1) *Lettres de Richelieu*, t. VIII, p. 340.

(2) « Si j'avais employé tous les moments de ma vie à votre service, je ne mériterais pas l'honneur qu'il vous plaît de me faire et si je répandais la dernière goutte de mon sang pour vous en rendre, je ne satisferais pas à ce que je vous dois. Cela fera, Monseigneur, que vous me pardonnerez si je n'ai point de paroles pour vous en rendre les très humbles grâces à quoi je suis obligé, non plus qu'à vous témoigner avec combien de vérité et de passion je suis et serai éternellement, Monseigneur, de votre Altesse... »

Le Maréchal de Brézé au Prince de Condé. Milly, le 15 décembre 1638 (Archives de Chantilly).

M. le Prince, dont la ténacité ne se laissait pas rebuter par de telles boutades, se disposait à revenir à la charge lorsque la santé de la petite Claire-Clémence, qui traversait péniblement la période de formation, vint inquiéter l'affectueuse sollicitude du Cardinal et troubler ses calculs intéressés. Aussitôt qu'il fut prévenu de la maladie, Richelieu se hâta d'envoyer à Mme Bouthillier les meilleurs médecins : Du Pré, Merlet, Dacier, regrettant seulement de ne pouvoir disposer de Citoys retenu auprès du Dauphin. Chaque jour il dépêche un exprès aux Caves, et lorsqu'enfin il reçoit de meilleures nouvelles, il en marque tout son contentement au dévoué Bouthillier.

« J'ai été bien content, lui écrit-il de Rueil le 21 mai 1639, de savoir des nouvelles de ma nièce; j'espère bien du succès de sa maladie, tant par ce que Mme votre femme vous mande que sa fièvre diminue que par l'assistance qu'elle recevra des médecins lorsqu'ils seront auprès d'elle et par le soin particulier que je sais que Mme Bouthillier en prend (1). »

Le Maréchal s'était naturellement moins ému; à Bouthillier, qui lui envoyait des nouvelles de sa fille, il répondait par de copieuses descriptions de ses propres maux et s'étendait avec une égoïste complaisance sur les douleurs de sa « colique néphrétique et bilieuse ». S'il lui arrivait de glisser un mot

(1) *Lettres de Richelieu*, t. VI, p. 360.

sur Claire-Clémence, c'était pour philosopher à ce sujet sur sa propre destinée. Il semblerait même qu'il se fût à moitié consolé de perdre sa fille pour pouvoir triompher d'une telle calamité :

« Il est vrai, écrivait-il, que je suis malheureux à un point que je suis accoutumé que tout me réussit au pis, et cela me faisait avoir beaucoup de crainte et même mauvaise opinion de son mal (1). »

En dépit des sombres pronostics de son père et grâce aux soins dévoués de Mme Bouthillier, la petite Claire-Clémence se rétablit et fut bientôt hors de tout danger. Mais une telle alerte ne fit que raviver le désir qu'avait la famille de Condé de brusquer les choses. Aussi, tandis que Claire-Clémence entrait en convalescence aux Caves, M. le Prince prodiguait au Cardinal les protestations d'attachement. Les lettres qu'il ne cesse de lui envoyer alors se terminent toutes par quelque allusion à l'alliance ardemment désirée. « Ce sont là, écrit-il le 10 octobre 1639, des marques de votre bonté envers une famille dont l'aîné est dédié pour entrer dans la vôtre et où le jeune est votre filleul (2). » Et le 4 décembre de la même année, revenant à la charge : « Vous savez que je n'ai au monde qu'un seul désir qui est de mettre dans votre maison ce que j'ai de plus cher (3). »

(1) Le Maréchal de Brézé à Bouthillier (Archives des Affaires Étrangères).

(2) Aubery, *Mémoires pour l'histoire du Cardinal duc de Richelieu*, t. IV, p. 267.

(3) Aubery, *ibid.*, p. 299.

Il serait aisé de multiplier ces citations qui montrent combien l'orgueilleuse famille de Condé souhaitait l'alliance du Cardinal. Celui-ci, bien qu'il prisât par-dessus tout la réalité du pouvoir, ne pouvait qu'être flatté de ces avances; aussi est-ce peut-être autant par coquetterie que pour ménager le Roi si « aisé à se cabrer et à prendre ombrage » qu'il temporisait encore et se laissait prier. Ce jeu se prolongea même assez longtemps pour que le bruit se répandît dans les salons que le mariage, dont on s'occupait partout avec curiosité, était reculé, sinon abandonné. Piqué au vif par l'écho de ces rumeurs, M. le Prince s'arma de courage pour écrire de nouveau au Cardinal et lui adresser cette fois une véritable mise en demeure :

« Ces raisons, y disait-il, l'estime que j'en fais, non votre faveur ni votre bonne fortune qui ne sont que le moindre prix de vos mérites, la récompense desquels vous ne cherchez qu'en la seule gloire de bien faire, m'ont depuis cinq ou six ans fait désirer votre alliance et j'ai obtenu de vous, qu'après en avoir parlé au roi qui l'agréa, vous me la promîtes pour l'exécuter lorsque les âges seraient convenables. J'ai attendu ce temps avec impatience et, puisqu'il est accompli, je vous supplie me faire l'honneur, avec la protection du roi, que mon fils aîné recherche en mariage Mlle de Brézé, votre nièce, et que le tout s'achève au plus tôt et sans délai.

« Pour cette fois je vous écris, mais si vous me

faites l'honneur de m'accorder ma supplication, mon fils, qui brûle du même désir que moi d'avoir votre alliance, vous écrira sur-le-champ et viendra dès le lendemain à Paris avec moi offrir son service à sa maîtresse. Je lui en ai parlé et ai eu de lui non seulement les témoignages de l'obéissance qu'il me doit, mais aussi de très grands de sa joie sur ce sujet.

« Vous savez que ma femme a la même passion et elle le vous a dit, aussi toute ma famille vous en supplie très humblement et moi sur tous (1). »

Il n'y avait plus à reculer, aussi les fiançailles furent-elles dès lors annoncées officiellement et le mariage fixé à un an de date.

Mme d'Aiguillon, la nièce bien-aimée de Richelieu et l'une des familières de l'hôtel de Condé, fut choisie d'un commun accord pour servir d'intermédiaire entre le Cardinal et M. le Prince. Elle fut chargée aussi de chaperonner Claire-Clémence à Paris, où les deux fiancés devaient se rencontrer.

Ces premières entrevues furent naturellement l'occasion de grandes fêtes. Mademoiselle organisa la collation qui fut donnée au Palais-Cardinal et où Mlle de Brézé ne sut comment répondre aux cajoleries dont l'accablait sa future belle-mère. Un grand bal, dont on s'arracha les invitations, eut lieu à l'Arsenal, mais la pauvre Claire-Clémence, poursui-

(1) Le Prince de Condé à Richelieu, Dijon, 11 février 1640 (Duc d'Aumale, t. III, p. 617).

vie par le mauvais sort, y éprouva une nouvelle déconvenue. Elle se trouva mal alors qu'elle donnait le branle avec le comte de la Rocheguyon. Son succès fut grand néanmoins, et la malveillance polie, qui est de règle dans ces occasions, ne trouva guère à s'exercer que sur sa taille, trop petite au gré de quelques-uns. « Je la trouvai hier dans un lieu où j'allai, écrit Henri Arnauld, elle est agréable de visage et a de l'esprit beaucoup. »

M. le Prince donnait le ton à l'opinion par son empressement. Il alla lui-même voir Mlle de Brézé avant de lui amener son fils et, avec toute la galanterie possible, lui témoigna son impatience qu'elle fût sa belle-fille, l'assurant « qu'elle serait dame et maîtresse chez lui ». Avant de repartir pour l'armée où il était attendu, il vint présenter à Claire-Clémence son fiancé, lui disant « que M. le Cardinal lui avait fait l'honneur de trouver bon qu'il la recherchât et qu'il l'assurait qu'elle ne pourrait jamais épouser personne qui lui rendît plus de respects ni plus de témoignages d'amitié ». Et comme on s'empressait pour avancer au duc d'Enghien une grande chaise à bras, M. le Prince dit vivement à son fils : « Ce n'est pas la place d'un serviteur, allez vous mettre sur un petit placet auprès de votre maîtresse (1). »

Il ne fallait rien moins que ces exhortations pater-

(1) Henri Arnauld à Barillon, 11 avril 1640 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

nelles pour décider le jeune duc d'Enghien à faire à sa fiancée une cour qui se borna, du reste, aux quelques visites exigées par l'étiquette. Claire-Clémence, à qui l'on répétait sur tous les tons que ce mariage allait la faire princesse du sang, fut tout naturellement éblouie par tant d'éclat. Le prestige qui environnait le jeune prince, à la veille de partir pour l'armée, dut suppléer aisément à la beauté physique, qui manqua toujours au grand Condé, et faire dans le cœur ingénu de la petite provinciale cette impression ineffaçable qui explique la suite de sa destinée.

Le duc d'Enghien bien au contraire ne considérait ces entrevues que comme un ennuyeux devoir de famille. Il était d'ailleurs à l'âge où l'adolescent s'éprend volontiers de femmes plus âgées et poursuivait peut-être (comme semblait le redouter M. le Prince) quelque amourette avec l'une des jolies et brillantes amies de sa sœur, Mme de Longueville. C'est dans la société perpétuellement en fête de Mlles d'Angennes, de Vertus, de Clermont, de Chabot, de Saint-Louis, de Brienne ; c'est peut-être déjà auprès de la séduisante Mlle du Vigean qu'il se sentait à l'aise et s'épanouissait sans contrainte.

Mais les plus ardentes de ses pensées allaient aux combats où il rêvait de s'illustrer. Son éducation avait plus développé son énergie et son ambition que sa sensibilité et avait préparé en lui l'homme dur à soi-même et aux autres, volontaire et égoïste, réfléchi et audacieux, que devait être le grand

Condé. Redoutant pour ce fils la mauvaise formation dont lui-même avait eu à souffrir, son père avait pris un soin tout particulier de ses études. Il l'avait soustrait de bonne heure à la tendresse excessive et désordonnée d'une mère peu intelligente (1) pour le confier en province à des précepteurs choisis et constamment surveillés par lui.

Le jeune duc d'Enghien n'avait quitté le château de Montrond que pour suivre à Bourges les cours du collège des Jésuites, où il n'était distingué de ses condisciples que par une petite balustrade dorée qui entourait sa place. Ses précepteurs qui habitaient avec lui la maison de Jacques Cœur envoyaient à M. le Prince « où qu'il se trouvât » les devoirs et les « thèses » du jeune homme.

Celui-ci, dès onze ans, écrivait et parlait le latin tout en commençant sa rhétorique ; à treize ans, il achevait l'étude de la philosophie et des sciences pour entamer celle de l'histoire et du droit ; à quinze, sa vie d'écolier était brillamment terminée. Après un an passé à l'*Académie Royale pour la jeune noblesse*, afin d'y apprendre « la politesse et les belles manières », il avait été fait gouverneur de la Bourgogne et avait montré pour les études militaires la même application qu'auparavant pour ses devoirs de classe.

Pendant son enfance et sa première jeunesse il avait à peine vu sa mère et n'avait reçu de son père,

(1) Charlotte de Montmorency, fille du Connétable.

à qui il était tenu d'écrire très régulièrement, que des instructions et des conseils. On comprend qu'une telle éducation ait peu développé les côtés tendres d'une nature, évidemment très riche, et ait mis en relief cette jalouse personnalité qui ne considérait les autres que comme des instruments et usa avec tant d'égoïste sérénité non seulement de ses serviteurs, mais de ses proches. C'est au moment même où il brûlait d'aller, enfin émancipé, cueillir ses premiers lauriers sur le champ de bataille, que le jeune duc d'Enghien se vit retenir à Paris pour rendre ses devoirs à une fiancée qu'on lui avait choisie sans le consulter et qui, à peine âgée de douze ans, timide et encore peu faite aux usages, ne réalisait assurément point l'idéal que le brillant entourage de Mme de Longueville avait dû lui suggérer.

Aussi est-ce avec la plus vive satisfaction qu'au commencement d'avril 1640 il reçut l'invitation d'aller prendre congé du Cardinal à Rueil et du Roi à Saint-Germain, avant de rejoindre l'armée. Il y devait servir sous le Maréchal de la Meilleraye qui, bien qu'ennemi juré de M. le Prince, avait été désigné par Richelieu, précisément afin que le jeune homme ne se trouvât point placé sous les ordres d'un courtisan qui eût facilité sa tâche ou exagéré ses services. Ce choix judicieux témoigne une fois de plus de l'art de Richelieu à manier les hommes, mais il ne sourit point d'abord au duc d'Enghien, fort dépité de ne pas faire ses premières armes sous

le commandement de son père. Pour atténuer cette déception le Cardinal combla de caresses son futur neveu et lui fit présent d'une paire de superbes chevaux.

Cette première campagne du grand Condé fut courte et facile; elle se termina le 9 août par la capitulation d'Arras. Le jeune homme y trouva, du moins, l'occasion de montrer des qualités de bravoure, de zèle et d'application qui furent louées à la Cour comme à l'armée. Le moins satisfait n'était pas le Cardinal qui voyait déjà se réaliser toutes les espérances fondées sur son futur neveu. Il n'avait aucune inquiétude sur le sort de l'union qu'il avait décidée et se flattait que d'un mariage combiné par la politique les deux jeunes gens sauraient faire un mariage d'amour. Le duc d'Enghien venait d'écrire de l'armée à sa « petite maîtresse » et, par une attention bien faite pour toucher Richelieu, il avait prescrit à l'écuyer chargé du message de passer par Rueil. Le Cardinal n'avait pas manqué d'en marquer sa joie à la dévouée Mme Bouthillier :

« M. d'Enghien, lui écrivait-il, ayant dépêché un gentilhomme ici qui avait ordre d'aller jusques aux Caves pour apprendre de vos nouvelles et de celles de ma nièce et lui rendre une lettre de sa part, je l'ai empêché de continuer son voyage et me suis chargé de sa lettre que j'ai eu la curiosité d'ouvrir pour en voir le style; je vous l'envoie cependant et pour satisfaire à la promesse que j'ai faite à ce gentilhomme et pour contenter son maître qui serait

fâché qu'elle demeurât en chemin. Vous la montrerez, s'il vous plaît, à ma nièce et me manderez l'état de votre santé et de la sienne (1). »

Le Prince et la Princesse de Condé furent avertis que la guerre n'empêchait point leur fils de penser à sa fiancée « avec beaucoup de civilité ». Quant à Claire-Clémence elle fut ravie du message, car elle donnait tous les signes d'une naïve et ardente passion. On racontait que depuis le départ de son fiancé elle avait refusé de « mettre de la poudre » et elle attendait son retour avec tant d'impatience que Mme Bouthillier décida de la conduire à Paris pour qu'elle y pût accueillir plus tôt le jeune prince.

Sa déception fut d'autant plus cruelle lorsqu'elle apprit que le duc d'Enghien, après avoir assisté au *Te Deum* solennellement chanté à Amiens, était retourné directement dans son gouvernement de Bourgogne, sans passer par Paris. A la vérité, il n'avait fait que suivre l'itinéraire soigneusement tracé par M. le Prince pour éviter à son fils les séductions des belles amies de Mme de Longueville dont « la troupe » se disposait déjà à fêter le triomphateur. Mais cette précaution même devait donner à réfléchir et à jaser. Aussi les quelques lettres que, toujours sur l'ordre exprès de M. le Prince, le duc d'Enghien s'empressa d'écrire à sa fiancée et même la visite qu'il finit par lui rendre à Saint-Antoine des Champs, où elle était venue l'attendre, n'arrêtèrent point les conversa-

(1) *Lettres de Richelieu*, t. VI, pp. 213-214.

tions de la Cour. La rumeur que le jeune prince « n'avait point de goût pour sa fiancée » devint bientôt si répandue, si persistante, que le Cardinal dépêcha Chavigny à Dijon pour demander des explications au duc d'Enghien (1). Celui-ci nia, se récria et rendit compte aussitôt à son père de l'incident :

« Je crois être obligé, lui écrit-il, de vous donner avis que M. de Chavigny vint hier me voir et me dit qu'il me voulait dire quelque chose d'importance qui est qu'un gentilhomme lui avait mandé que le bruit courait que je n'avais point d'inclination pour Mlle de Brézé et que j'avais aversion à ce mariage, et qu'on remarquait beaucoup de mélancolie sur mon visage et partant qu'il le priait d'y prendre garde. Je lui répondis que c'était un méchant homme celui qui lui mandait cela et tous ceux qui faisaient courir de faux bruits, et que je tenais à grand honneur et faveur ce mariage, que c'est la chose du monde que vous et moi souhaitons le plus, au reste que tous ceux qui faisaient courir ces bruits-là étaient ses ennemis et les miens, que bien loin d'être mélancolique je n'avais jamais été si gai... (2) »

En dépit de leur vivacité ces protestations, qui n'expliquaient point une attitude si peu galante, laissèrent inquiet le Cardinal. Quant à Claire-Clé-

(1) Lettres de Henri Arnauld au Président Barillon (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

(2) Archives de Chantilly ; — cité par le duc D'AUMALE, t. III, p. 636.

mence, trop jeune encore pour y voir un présage de l'avenir que la politique lui réservait, elle n'éprouva qu'un dépit enfantin de la froideur de son fiancé ou peut-être, déjà femme, n'en mit-elle que plus haut l'objet de son amour ingénu.

CHAPITRE II

LE MARIAGE — MORT ET SUCCESSION DU CARDINAL

Richelieu connaissait trop les hommes pour ne point tirer leçon de l'incident. Il comprit qu'à se faire prier davantage il risquerait de compromettre un résultat auquel il ne tenait pas moins que M. le Prince. Il avait beau, en effet, être sûr de son ascendant sur l'esprit du Roi, cette alliance devait lui apporter comme la consécration de son pouvoir en introduisant sa nièce dans la famille même du souverain. Mais si le Cardinal était trop grand politique pour étaler une satisfaction qui eût été une faiblesse, le prince de Condé, moins maître de lui, ne cherchait pas à cacher sa fiévreuse impatience. On s'étonnait à la Cour de le voir redoubler ses instances, tout comme s'il eût projeté « d'avoir pour son fils la reine de tout le monde ». Non content d'avoir engagé la parole du duc d'Enghien, il offrait la main de sa fille pour le jeune Armand de Maillé-Brézé, frère de Claire-Clémence. Et Richelieu, dont le solide bon sens ne se laissait entamer par aucune

flatterie, se contentait de lui répondre en homme d'État « qu'il voulait bien donner des demoiselles à des princes mais non pas des gentilshommes à des princesses ».

En dépit des assurances prodiguées à Chavigny, le principal intéressé montrait moins d'enthousiasme et, tandis que son père multipliait les avances, le duc d'Enghien voyait avec résignation les préparatifs de son mariage. Humilié peut-être dans l'orgueil de sa naissance, qu'il avait particulièrement vif, d'une alliance assez inférieure, peu épris dans tous les cas de sa fiancée, il ne trouvait même pas dans le sort qu'on lui préparait l'émancipation que souhaitait sa jeunesse. Délivré du despotisme paternel, il allait tomber sous la tutelle directe du Cardinal et ces perspectives n'étaient point faites pour l'égayer. Son humeur était si sombre que les plus invraisemblables versions circulèrent sur son compte et qu'on alla jusqu'à lui prêter l'intention de s'enfuir dans les États espagnols.

Si ces rumeurs parvinrent jusqu'à Milly elles ne troublèrent guère dans son égoïsme le Maréchal de Brézé qui philosophait sur l'événement, tout comme s'il se fût agi d'une autre que de sa propre fille. Les exprès que lui dépêchaient tour à tour le Cardinal et M. le Prince ne rapportaient de lui que de vagues compliments ou des réponses évasives. Il ne voulait se mêler de rien et à Bouthillier, qui plus d'une fois avait adouci les chocs entre les deux beaux-frères, il se contentait d'écrire avec un parfait déta-

chement de toutes ces questions de famille : « Pour ce qui est de ma fille je ne vous en dis rien, Monsieur, non plus que de mon fils, sinon que je prie Dieu de tout mon cœur qu'il leur fasse la grâce un jour de se pouvoir revancher de toutes les obligations desquelles, eux et moi, nous vous sommes redevables et à Mme votre femme (1) ».

Il était bien décidé à ne pas paraître au mariage et on ne put vaincre son obstination. Du reste on se passa fort bien de lui et dans les négociations du contrat on se dispensa même de le consulter. Ce furent de longs et d'orageux pourparlers, car aux échanges de compliments allait succéder un âpre conflit d'intérêts. Richelieu avait bien consenti à presser le mariage, de crainte que tout fût remis en question, mais il ne voulut pas, au moment de conclure, perdre les avantages de l'attitude étudiée dont il ne s'était jamais départi. Il devait être établi, aux yeux de tous, que la famille de Condé n'avait eu en vue que la gloire de s'allier au Cardinal et aucune apparence d'intérêt satisfait ne devait atténuer cette démonstration. Le duc d'Enghien se ferait gloire d'épouser la nièce de Richelieu ; il ne serait pas dit qu'il avait recherché en même temps le parti le plus fortuné de la Cour. Aussi Claire-Clémence ne devait-elle recevoir de son oncle qu'une somme de 600,000 livres d'argent comptant et sous la condition expresse qu'elle renoncerait à rien

(1) Archives des Affaires Étrangères.

revendiquer de la succession, « tant qu'il y aurait d'autres héritiers, mâles ou femelles. » du Cardinal.

Le dépit de M. le Prince, lorsqu'il apprit ces conditions, fut extrême. Avide autant qu'ambitieux, le prince de Condé avait toujours escompté la générosité de Richelieu à l'égard d'une nièce si tendrement élevée. Il ne cacha point son mécontentement et le Cardinal, craignant une fois encore d'être allé trop loin, se hâta d'envoyer à Bouthillier ses pleins pouvoirs pour arranger les choses, mais seulement dans le cas où elles menaceraient de se gâter définitivement. « S'il ne trouve rien à redire, vous ne direz rien » lui avait-il écrit. Bouthillier n'eut rien à dire car, plutôt que d'entamer une discussion directe avec un aussi terrible adversaire, M. le Prince préféra user d'un moyen détourné et fit établir par acte notarié une protestation, signée de lui et de son fils, contre la renonciation exigée par le Cardinal. Se reposant sur ce stratagème, le prince de Condé consentit ensuite de fort bonne grâce et signa tout ce qu'on voulut. Quant au Maréchal de Brézé, il s'arrangea de même pour pouvoir, à l'occasion, attaquer le testament du Cardinal et, cette précaution prise, envoya sa procuration avec force compliments :

« Vous savez aussi bien que moi, écrivait-il de Milly à Bouthillier, quelles sont les grâces dont il plaît à Son Éminence de nous combler tous les jours. Il est vrai qu'elles sont proportionnées à sa bonté qui est infinie — il a eu celle-là pour moi, de m'en-

voyer les articles du mariage de ma fille avec procuration pour le consentir, le nom étant demeuré en blanc pour que je choisisse le procureur pour cela ; j'ai cru, Monsieur, que me faisant l'honneur de m'aimer comme vous faites et la chose étant célèbre comme elle est, que vous n'auriez pas désagréable la supplication humble que je vous fais par ces lignes de le vouloir être — et ce qui me convie davantage à vous donner cette peine est qu'il faut que celui qui me vaudra cette assistance rende aussi pour moi mes très humbles actions de grâces pour un si grand bienfait dont Son Éminence honore ma fille. Et j'ai cru ne me pouvoir mieux adresser qu'à vous, Monsieur, à qui je suis de l'entier de mon âme... etc... (1). »

Chacun estimant ainsi avoir dupé les autres, l'accord était parfait et il ne restait plus qu'à dresser l'acte. D'ailleurs les apprêts du mariage avaient été fort avancés pendant ces dernières discussions.

Dans l'hôtel de Condé, ancienne résidence de Gérôme de Gondi (situé rue Neuve Saint-Lambert sur le terrain qu'occupent actuellement la rue de Condé, le carrefour de l'Odéon et le coin de la rue de Vaugirard), on se hâtait d'aménager un appartement pour le couple princier. Mlle de Brézé venait d'arriver à Paris sous la conduite de Mme Bouthillier et logeait chez la duchesse d'Aiguillon. M. le Prince était allé chercher son fils à

(1) Archives des Affaires Étrangères.

Dijon et l'accompagnait partout de peur qu'il ne manifestât pas un enthousiasme assez éclatant.

Quant au Cardinal, qui comme toujours était arrivé à ses fins, il n'avait plus aucune raison de dissimuler sa joie. Aussi ne négligeait-il rien pour faire de l'entrée de sa nièce dans la famille des Bourbons l'apogée de sa propre puissance, plus indiscutée que jamais. Par une faiblesse qui reste bien étrange chez un si grand homme, il ne s'était même pas contenté de la gloire que lui apportait l'événement et avait voulu profiter des circonstances pour se faire consacrer grand poète en même temps que grand politique. Le principal attrait de la fête qu'il donna le 14 janvier au Palais-Cardinal fut la représentation de *Mirame*, tragi-comédie qu'il avait composée en collaboration avec Desmarets et qui du reste n'était ni meilleure ni pire que les médiocres pièces de ce temps. Richelieu n'avait épargné aucune dépense pour donner à son œuvre un cadre qui fût digne d'elle. La salle, construite tout exprès, lui coûta 200,000 écus ; les trucs vinrent d'Italie par les soins « du sieur Mazarin, l'ancien nonce du pape » et le dessin même des costumes avait été arrêté par le Cardinal. Les spectateurs montrèrent pour la pièce un enthousiasme de commande et n'eurent d'ailleurs qu'à suivre l'auteur qui soulignait, le premier, de ses applaudissements les nombreux passages à effet ; ils furent plus sincèrement émerveillés par le luxe et l'ordonnance majes-

tueuse de la fête (1). Quand le rideau du théâtre, après s'être baissé sur plusieurs meurtres et empoisonnements, ainsi que le voulait le goût du temps, se releva pour laisser rouler jusqu'à la loge de la Reine un pont doré qu'elle n'eut qu'à franchir pour venir ouvrir le bal sur la scène magnifiquement transformée, ce fut partout un cri d'admiration. Le duc d'Enghien conduisait « Mademoiselle sa maîtresse » et les contemporains assurent qu'il ne manqua ce soir-là à aucun « des devoirs d'un serviteur ». La petite Claire-Clémence avait été d'ailleurs fort bien parée ; sa toilette était merveilleuse et rehaussée d'une partie des bijoux de la Reine. M. le Prince s'en montrait naturellement fort enthousiaste et, de la galerie où il s'était retiré avec quelques familiers, ne cessait de répéter toutes les fois que sa future belle-fille dansait : « Ah! qu'elle est jolie! — Ah! qu'elle est jolie! » Est-ce le bruit de ces louanges qui augmenta le trouble de la petite provinciale? Toujours est-il qu'étourdie par tant de foule, gênée par les souliers très hauts qu'on lui avait mis pour relever sa petite taille, elle fut encore victime du mauvais sort qui la poursuivait dans les bals et tomba en dansant une courante. Les Mémoires de la Grande

(1) Une curieuse lettre d'Henri Arnauld à Barillon nous rapporte même ce qui fut servi aux invités : « ... l'on donna la collation qui consistait en confitures, citron doux, conserves, poires de bon chrétien, pommes d'api, oranges de la Chine, tout cela dans trente bassins portés par trente pages, vêtus de neuf d'une livrée nouvelle et tous fort parés. » (Mss. de la Bibliothèque Nationale.

Mademoiselle enregistrent naturellement cette dernière mésaventure et ajoutent complaisamment « qu'il n'y eut point de considération qui empêchât de rire toute la compagnie, sans excepter M. le duc d'Enghien ».

Le contrat devait être signé le 7 février et à cette occasion le Cardinal allait offrir une nouvelle fête. Le Roi voulut prêter son maître des cérémonies et garnir la table d'un gibier de ses chasses :

« Je trouve bon, écrivait-il à Richelieu, que Charost fasse l'ordre à votre ballet, vous lui en ferez voir ce même qui lui servira de commandement ; nous ferons tout ce que nous pourrons pour tuer des marcassins, ce qui est assez difficile en cette saison, je ferai toujours tuer un chevreuil... » (1).

Il revint d'ailleurs d'Écouen pour signer l'acte qui fut lu au Louvre par un des secrétaires d'État, Brienne, en présence de toute la Cour. On apprit ainsi que Richelieu donnait à sa nièce 300,000 livres en argent comptant, ainsi que les seigneureries d'Ansac, de Mouy, de Cambronne et de Plessis-Billebaut :

«... Moyennant laquelle donation des dites terres et de ladite somme de trois cent mille livres, le dit seigneur Cardinal-Duc déclare son intention être que ladite damoiselle et épouse ne puisse rien prétendre à sa succession et biens soit directement et immédiatement du chef de ladite épouse, soit immé-

(1) Cité par Topin, *Louis XIII et Richelieu*, p. 358.

diatement en quelque manière que ce puisse être, tant qu'il y aura frère germain ou descendant du frère de la future épouse, soient mâles ou femelles, ou qu'il y aura cousins germains et cousines germaines d'iceux mâles et femelles de la branche dudit seigneur Cardinal-Duc, auxquels biens et successions, icelle demoiselle future épouse autorisée par la susdite procuration dudit sieur Maréchal de Brézé son père et tuteur en autant que besoin serait... a renoncé en faveur de celui ou ceux au profit desquels le dit seigneur Cardinal-Duc voudra disposer de ses biens... (1). »

Il était impossible de manifester plus clairement, aux yeux de tous, que la nièce de Richelieu avait été recherchée par la maison de Condé, moins pour une richesse qui ne sortait aucunement de l'ordinaire que pour les avantages d'une parenté avec celui que les courtisans nommaient « le tout-puissant ». Cela était d'autant plus évident que le prince et la princesse de Condé promettaient aux futurs époux 80,000 livres de rente en biens de terres nobles et s'engageaient à leur servir de suite une pension annuelle de 40,000 livres.

Édifiée sur un sujet qui avait beaucoup piqué les curiosités, l'assemblée quitta le Louvre pour aller contempler de nouvelles splendeurs au Palais-Cardinal. Un ballet magnifique y fut donné. Richelieu en avait imaginé le thème : « *la prospérité des*

(1) Archives de Chantilly.

armes de France » qui plut à tout le monde, sauf au Roi; toujours ombrageux, celui-ci fut, assure-t-on, assez médiocrement satisfait de voir le duc d'Enghien descendre du ciel, environné de rayons, pour faire son entrée.

Le lundi 11 février eut lieu la cérémonie du mariage. La messe fut dite dans la chapelle du Palais-Cardinal par l'archevêque de Paris « qui était venu s'offrir ». A l'issue de l'office, un repas de dix-huit couverts fut servi chez Bouthillier qui avait fait les choses « tout ce qui se peut bien au monde ». Enfin le soir on retourna au Palais-Cardinal pour y entendre la comédie et y souper. « Jamais on n'avait vu Son Éminence de meilleure humeur », écrit un témoin de ces fêtes pour lesquelles Richelieu dépensa plus d'un million en argent de l'époque (1). Le souper fini, toute une compagnie se rendit à l'hôtel de Condé pour y coucher les mariés, suivant l'usage.

Richelieu savourait un triomphe qui avait été complet et qui manifestait aux yeux de tous son irresistible puissance. Il avait ouvertement dicté sa loi à la plus hautaine, la plus indépendante famille de tout le royaume, à ces Condés qui ne cédaient à personne. Avait-il eu, ne fût-ce qu'un instant, au milieu de cet enivrement, la pensée que ce succès politique pourrait être payé du malheur intime d'une nièce qu'il chérissait?

(1) Lettres d'Henri Arnauld au président Barillon (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

Celle-ci ne devait pas tarder à revenir de la joie enfantine qu'elle avait eue d'épouser un si brillant seigneur, à regretter la vie paisible des Caves et l'aimable simplicité de Mme Bouthillier. Mme la Princesse ne s'occupa guère d'elle à partir du jour de ses noces que pour la mener faire de cérémonieuses visites à Mademoiselle et à Mme la Connétable. Elle la délaissa ensuite tout à fait, étant trop indolente et trop frivole pour continuer l'éducation de Claire-Clémence et développer chez cette enfant privée de mère les excellentes qualités que les Bouthillier avaient su discerner. Orgueilleusement, la Princesse de Condé s'appliqua bien plutôt à maintenir sa belle-fille dans l'effacement où, par réserve et timidité, celle-ci se plaisait.

D'ailleurs, en dépit du précoce mariage qu'imposait la politique aux personnes de son rang, la duchesse d'Enghien n'était encore qu'une enfant. En compagnie de Mlle de Boutteville et du jeune Saint-Mégrin, elle s'amusait fort des jouets que son oncle le Cardinal lui avait envoyés. C'était une véritable famille de poupées, minutieusement habillées et parées, ainsi qu'on les faisait alors pour les enfants des grands et comme on en peut voir aujourd'hui encore dans nos musées : « Il y en avait six dans une petite chambre, rapporte Tallemant : une femme en couches, une nourrice quasi au naturel, un enfant, une garde, une sage-femme et la grand'maman ».

On pouvait voir dans ce présent du Cardinal autre chose qu'une gâterie à l'adresse de sa nièce. Richelieu, dont aucun acte n'était indifférent, y avait voulu envelopper une leçon pour son nouveau neveu. D'inquiétants rapports lui étaient en effet venus de l'hôtel de Condé où veillaient les gens dévoués qu'il avait su y introduire. La parente des Bouthillier qu'il avait fait attacher au service de Claire-Clémence et le gentilhomme qu'il avait mis auprès du duc d'Enghien confirmaient tous deux ce qu'on racontait au dehors sur les nouveaux époux. La froideur de celui qui n'était toujours le mari que de nom s'affichait de plus en plus ouvertement. Cette conduite était d'ailleurs parfaitement délibérée, le duc ne voulant rien faire qui pût nuire au projet qu'il avait déjà de répudier sa femme. La joie toute de commande dont le jeune prince, sous la pression de son père, avait fait montre au moment de son mariage, n'avait pas tardé à se changer en une profonde tristesse qui elle-même avait dégénéré en une singulière et indéfinissable maladie. Il était faible, toussait à fendre l'âme et délirait sans paraître avoir de fièvre. On attribuait tout haut ce malaise physique « à la violence qu'il s'était faite pour consentir au mariage » et l'on s'apitoyait sur un sort si triste. Henri Arnauld, observateur attentif de tous ces événements, écrivait au président Barillon : « Mgr d'Enghien ne se porte pas encore bien, il a toujours des rêveries, ce qui donne sujet d'appréhension, car si c'est le mal qui le fait rêver, cela ne vaut rien, s'il se porte

bien c'est encore bien pis... (1) » Quant à l'évêque de Vence, il allait plus loin encore et ne craignait pas de faire à Mlle de Bourbon les prédictions les plus sombres et les plus déplacées pour en tirer un effet d'éloquence : « Vous voyez que la fièvre allume aussi bien le sang royal que celui d'un pauvre, et qu'en un moment il ne reste plus aux princes que les marques de l'infirmité de la nature et de la peine du péché. Du lit de noces on va au tombeau... (2) »

La prophétie était heureusement un peu aventurée et, après six semaines seulement de maladie, M. le Duc commença une mélancolique convalescence. Il se soumettait mal à l'inaction et cherchait à tromper son ennui en se faisant lire des romans toute la journée et une partie de la nuit. Son beau-père lui avait bien envoyé trois de ses plus beaux chevaux, mais ceux-ci restaient à l'écurie. Le Maréchal de Brézé fit même pour son gendre une chose qui dut coûter singulièrement plus à son égoïsme que l'envoi des plus magnifiques présents. Il quitta Milly pour venir passer toute une journée à l'hôtel de Condé où son esprit caustique divertit beaucoup mieux le malade que n'avait pu faire le *Polexandre* de Gomberville. Jamais, écrivait Mme la Princesse à M. le Prince « on n'avait vu tant de caresses de part et d'autre ».

(1) Henri Arnauld au président Barillon, 3 avril 1641 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

(2) Cité par Villefort, *Vie de Mme de Longueville*, pp. 34 et 35.

Les romans l'ennuyant ou plutôt étant épuisés, on fit venir les comédiens. Ceux-ci l'occupèrent jusqu'à son rétablissement; aussi pour marquer qu'il était guéri le duc d'Enghin eut-il l'idée de donner, le 13 mai, à Charonne, la comédie ainsi qu'un bal et un grand festin à sa sœur et à la belle compagnie qui la suivait toujours et partout.

C'était pour un jeune marié revenir à la vie dans d'inquiétantes dispositions. Nulle société n'était plus dangereuse que celle-là, aux yeux du Cardinal et de M. le Prince, mieux faite pour éloigner le duc d'Enghien du foyer conjugal. Du reste Richelieu ne tarda pas à avoir contre ce neveu trop indépendant un grief plus précis.

Agacé par la surveillance qu'il soupçonnait M. de Maigrin d'exercer dans sa maison pour le compte du Cardinal, le duc d'Enghien était allé jusqu'à donner à plusieurs de ses valets le pas sur ce gentilhomme. En dépit d'un tel affront, le contrôle avait continué de s'exercer, à l'irritation croissante du jeune prince. Son désir d'en être affranchi fut deviné autour de lui et interprété avec beaucoup de zèle, car le jour de Pâques, sur les six heures, M. de Maigrin, sortant à cheval du petit hôtel de Condé, fut attaqué rue de Tournon par deux hommes qu'on ne retrouva point; il reçut un coup d'épée dans les reins et mourut quelques heures après.

Richelieu fut outré en apprenant ce guet-apens et s'adressa incontinent à M. le Prince pour lui demander de placer la maison de son fils sous une stricte

surveillance. « Il y a, écrivait-il, tant de désordre et si peu de dignité dans la maison de M. d'Enghien que je me sens obligé de vous en donner avis. La mort du pauvre M. de Maigrin m'ayant fait connaître par expérience que tous ceux qui y sont employés doivent y être mis d'une même main, vous penserez, s'il vous plaît, à y remettre qui vous estimerez plus à propos... vous assurant encore une fois que pour le bien de M. votre fils, que j'estime et aime autant que vous, il faut que sa conduite soit aidée et dirigée par un seul esprit. Sa disposition envers vous est telle que vous le pouvez souhaiter; reste de lui inspirer une conduite qui puisse être approuvée de tout le monde et former sa maison en sorte que le bon ordre qui y sera gardé, lui aide à acquérir l'estime en laquelle il doit vivre (1). »

M. le Prince reprit vertement son fils et se confondit à l'égard du Cardinal en excuses et en protestations : « Je vous ai donné mon fils entièrement par le mariage, lui écrivait-il, et veux qu'il soit votre créature et vous supplie très humblement lui ordonner toutes vos volontés et les lui dire à lui-même (2). »

Quelques semaines plus tard, il revenait sur le même sujet et priait son terrible correspondant de mettre l'ordre en la maison d'un fils dont il ne con-

(1) *Lettres de Richelieu*, t. VI, pp. 789-790.
(2) Aubery, t. V, p. 29.

naissait que trop les désordres. « Je suis à vous, il est à vous », ajoutait-il.

Richelieu, suivant sa coutume, se laissa prier quelque temps avant de faire ce qu'il voulait. Ce fut seulement au mois de juillet qu'il remplaça M. de Maigrin par M. de Tourville, le père de l'illustre marin. Le choix était très heureux, car le nouveau conseiller du duc d'Enghien, de naissance trop haute et de caractère trop fier pour jouer un rôle d'espion et laissant ce soin à un jésuite, d'ailleurs fort habile et fort intelligent, le P. Mugnier, gagna promptement l'amitié du jeune prince. Au surplus, le Cardinal ne voulait pas s'aliéner son neveu et tâchait de se faire pardonner son intervention par de continuels cadeaux d'armes rares et de chevaux de prix. Pour soustraire le jeune duc à un pernicieux entourage le mieux était encore de l'envoyer à l'armée où lui-même brûlait de se rendre. Aussi, après lui avoir prescrit d'aller passer quinze jours à Merlou pour guérir sa toux en buvant du lait d'ânesse, Richelieu le mandait à Abbeville d'où il l'envoyait rejoindre le camp du Maréchal de La Meilleraye.

Tandis que le duc d'Enghien se rendait à l'armée, Claire-Clémence quittait de son côté Paris; suivie de Mlle de la Croix elle accompagnait à Chantilly Mme la Princesse. Celle-ci, à qui la belle solitude de cette résidence rendit quelques loisirs, daigna enfin s'occuper elle-même de l'éducation de sa belle-fille. Le caractère doux et sérieux de Claire-Clémence, son intelligence ouverte rendaient d'ail-

leurs la tâche facile. Mme la Princesse ne manqua pas de faire part au Cardinal, qui l'avait demandé, des progrès de la jeune princesse : « Je puis vous assurer, Monsieur, écrivait-elle à Richelieu, qu'elle est très soigneuse d'obéir à tout ce que vous lui avez commandé en partant..... j'espère qu'à votre retour vous serez content. » Et quelques jours plus tard, Mlle de la Croix mandait de son côté :

« Je n'aurais jamais osé entreprendre d'écrire à Votre Éminence sans le commandement que j'ai reçu d'Elle... Je vous dirai, Monseigneur, que Madame la Duchesse lit et écrit tous les jours sans y manquer et s'y porte d'elle-même très soigneusement, depuis qu'elle a su que Votre Éminence désirait cela d'elle. Pour danser, Madame Princesse ne l'a pas jugé à propos devant qu'elle est baignée, elle commencera demain (1)... »

On voit que Richelieu ne négligeait aucun détail de l'éducation de sa nièce et tenait à en faire une grande dame accomplie. Il ne voulait pas que celle qu'il avait faite duchesse d'Enghien humiliât son mari par quelque gaucherie et parût n'être pas parfaitement à sa place au rang qui était devenu le sien.

Claire-Clémence d'ailleurs ne se montrait pas ingrate. Elle partageait sa reconnaissance entre l'oncle tout-puissant qui l'avait si brillamment éta-

(1) Mlle de la Croix à Richelieu, 27 juin 1641 (Archives des Affaires Étrangères).

blie et le prince dont les froideurs n'avaient pas rebuté son candide amour. Le 13 juin 1641, elle écrivait au Cardinal : « Je conserve chèrement la mémoire des obligations extrêmes que je vous ai, vous supplie de croire que j'apporterai tant de soins à rendre mes actions agréables aux personnes à qui je dois respect et à vous à qui je dois tout, que vous aurez de moi toute la satisfaction que vous en désirez (1). »

Mais ce n'est pas seulement pour obéir aux commandements de son oncle et lui envoyer, au moins une fois chaque semaine, une sorte de bulletin de ses études que Claire-Clémence écrit à Richelieu. A ses protestations de dévouement et de gratitude elle mêle constamment une prière qui devait particulièrement toucher le Cardinal et le rassurer, au moins par un côté, sur le sort de l'union qu'il avait formée : elle demande qu'on veille sur son mari dont elle se montre ardemment éprise : « Je vous supplie, écrit-elle, de trouver bon que je vous recommande Monsieur mon mari, je sais bien qu'il ne fera que ce qu'il vous plaira, je meurs d'appréhension qu'il lui arrive quelque mal (2)... »

Les craintes de la pauvre enfant étaient d'autant plus grandes que son ingrat époux se souciait assez peu de donner de ses nouvelles. Les renseignements que l'on recevait à Chantilly y étaient transmis par

(1) La duchesse d'Enghien au Cardinal de Richelieu, 13 juin 1641 (Archives de Chantilly).

(2) La duchesse d'Enghien au Cardinal de Richelieu, 27 juin 1641 (Archives des Affaires Étrangères).

le Cardinal ; aussi Claire-Clémence, tout en marquant sa joie d'être rassurée, ne peut-elle cacher le chagrin — de jour en jour plus vif à mesure qu'elle grandit et se rend mieux compte des choses — que lui cause la négligence dédaigneuse du duc d'Enghien :

« Monsieur, écrit-elle à Richelieu le 4 juillet, Votre Éminence m'a fait trop d'honneur d'avoir tant de bonté que de vouloir prendre la peine de me mander des nouvelles de Monsieur mon mari... Madame ma belle-mère ni moi n'en avons point eu depuis qu'il est à Trèves ; je prie Dieu qu'il le conserve (1). »

Ce fut seulement dans les loisirs que lui fit le siège, d'ailleurs facile et rapide, d'Aïre, que le duc d'Enghien trouva le temps d'adresser à sa femme un premier billet. Oubliant aussitôt le manque d'empressement dont elle avait souffert, Claire-Clémence ne vit plus à travers ces quelques lignes qu'une image de héros bien faite pour éblouir ses yeux enfantins. Son mari en effet y avait relaté les menus épisodes de la campagne et marqué toute sa satisfaction d'avoir eu le baptême du feu en recevant « dans son chapeau une balle de fauconneau ». La petite princesse était trop éprise de son mari pour ne pas ressentir, au récit de ces exploits, de la fierté et de la terreur. C'est le touchant mélange de ces deux sentiments, où domine pourtant la crainte de

(1) Archives des Affaires Étrangères.

perdre un époux qu'elle chérit et dont elle n'a pu encore se faire aimer, qui se traduit dans le charmant billet qu'encore tout émue elle adresse au Cardinal :

« Monsieur,

« Votre Éminence me fera s'il lui plaît l'honneur de croire que je n'ai point de joies si grandes que celles que je ressens de la savoir en parfaite santé et d'avoir appris présentement la mort et la défaite de Piccolomini et que les armes du Roi prospèrent de sorte que Sa Majesté et Votre Éminence en peuvent recevoir du contentement. Je prie Dieu qu'il vous conserve et monsieur mon mari. J'en reçus hier des lettres, il se portait bien quand il m'a écrit. Sa lettre est du 12 de ce mois. Ce qui m'afflige est qu'il se met dans tous les lieux les plus dangereux. Je vous supplie très humblement de lui mander qu'il se conserve; je ne vous puis dire l'appréhension où je serai tant qu'il sera où il est. Pardonnez à mon affection... (1) »

Les opérations dont s'épouvantait ainsi la tendre sollicitude de Claire-Clémence se terminèrent moins de huit jours plus tard par la prise d'Aire. Le succès n'était pas très éclatant et devait être éphémère, mais l'opinion de la Cour, toujours prompte à chercher ce qui pouvait flatter le Cardinal, en fit

1° La duchesse d'Enghien au Cardinal de Richelieu, 18 juillet 1641 (Archives de Chantilly).

un véritable triomphe. La duchesse d'Enghien en ressentit « toutes les joies imaginables » et en prit aussi prétexte pour supplier de nouveau Son Éminence « de ne plus permettre de cette campagne que monsieur son mari s'éloigne du Roi ». Elle fut exaucée et le jeune prince, dont la santé était d'ailleurs très ébranlée, fut rappelé de l'armée et envoyé aux eaux de Forges où l'attendait sa sœur, Mlle de Bourbon. Claire-Clémence remercia le Cardinal avec effusion des soins qu'on prenait de son mari et, enfin délivrée de ses appréhensions, fit ses préparatifs pour se rendre à Notre-Dame de Liesse, en exécution d'un vœu formé pendant la maladie du duc d'Enghien. Celui-ci n'avait pas été ébranlé par tant de marques du plus tendre attachement. Il ne songeait qu'à revenir à Paris pour y retrouver la compagnie des petits-maîtres « libertins » qu'il s'était mis à fréquenter. S'étant hasardé à en demander l'autorisation au Cardinal, il essuya un refus catégorique. Richelieu, et avec lui M. le Prince, étaient en effet de plus en plus préoccupés de l'attitude singulière du duc d'Enghien vis-à-vis de Claire-Clémence; aussi se décidèrent-ils à confiner le jeune ménage dans la solitude de Merlou, ancienne terre des Montmorency, espérant qu'un tête-à-tête prolongé aiderait au rapprochement. L'agent du Cardinal chez les Condés, le P. Mugnier, devait être du voyage et avait reçu pour mission de tout observer et de tout rapporter. L'habile jésuite ne tarda pas d'ailleurs à se rendre compte d'une

situation qu'il dépeignait à Richelieu dans un style plein d'onction mais non dépourvu de finesse. Il ne manque pas, bien entendu, de se louer du duc d'Enghien, mais déplore en même temps de n'avoir point « autant de pouvoir que de bonne volonté » pour exécuter les ordres de Son Éminence et effacer dans le jeune prince « ces quelques défauts qui le tachent et qui le marquent (1) ». Traçant ensuite le portrait de Claire-Clémence, il se garde bien de mettre la moindre ombre au tableau qui doit flatter l'orgueil et l'affection du Cardinal. Il est persuadé d'ailleurs qu'il a pris sur la jeune princesse, dont la timidité et la réserve n'ont laissé soupçonner à personne encore le ferme caractère, un ascendant durable, et laisse percer la joie de son succès :

« Dans la première rencontre que j'ai eue à Paris de Mme la duchesse d'Enghien, écrit-il à Richelieu, j'y ai trouvé de tels sujets de consolation que je ne puis les dissimuler à Votre Éminence; je lui en marquerais les particularités si je ne craignais de lui être ennuyeux. Je dirai seulement que dans un entretien que j'ai eu avec elle l'espace de deux heures, elle m'a discouru de toutes ses petites affaires avec tant d'esprit et de jugement que je n'ai rien à lui désirer sinon la continuation des grâces et des faveurs dont Dieu jusqu'à présent l'a voulu combler. Elle m'a témoigné une très particulière

1 Le P. Mugnier au Cardinal de Richelieu, 20 août 1641 (Archives des Affaires Étrangères).

confiance et de son propre mouvement elle m'a commandé de la voir tous les jours deux heures pour lire avec moi quelques livres et raisonner sur ce que nous lirons ensemble (1). »

Ces petites conférences, qui devaient faire du P. Mugnier le « directeur » de la duchesse d'Enghien, n'eurent point lieu cependant car, à peine arrivée à Merlou, Claire-Clémence y fut atteinte de la petite vérole. « Ce beau voyage, si prudemment entrepris », comme l'écrivait M. le Prince, désolé de le voir tourner si mal, allait-il donc tout compromettre? Il sembla bientôt que ce fût le contraire et que la maladie dût amener plus vite qu'un simple séjour à la campagne n'eût pu le faire le résultat tant désiré. Le duc d'Enghien ne voulut point quitter le chevet de sa femme. Aussi le P. Mugnier, témoin de ces attentions, s'inclinait-il dévotement devant les voies de la Providence. Mais s'il ne subsistait plus d'appréhension pour la vie de la malade, un nouveau sujet d'inquiétude occupait maintenant son entourage et Mlle de La Croix ne cessait de surveiller le visage de la jeune princesse; on craignait qu'elle ne fût marquée et cette préoccupation se traduit dans les lettres que chacun adresse au Cardinal, fort impatient de recevoir des nouvelles de sa nièce. Tous, jusqu'à l'habile jésuite propre à tous les emplois, comptent les plus imperceptibles

1 Le P. Mugnier au Cardinal de Richelieu, 2 octobre 1641 (Archives des Affaires Étrangères).

grains que l'on peut apercevoir autour du visage de la malade. « J'espère tant de la bonté de Dieu qu'elle ne sera point marquée... », écrit Mlle de La Croix; et quand enfin l'on est rassuré, la joie est générale. On comble de prévenances la convalescente qui ne s'est jamais vue si gâtée; son caprice ayant été d'avoir une montre qui lui vint du Cardinal, Richelieu se hâte d'envoyer à Merlou un gentilhomme avec le cadeau demandé. Claire-Clémence écrivit à son oncle qu'elle « demeurait sans paroles pour le remercier comme elle devait » et envoya en même temps à Milly, où l'on ne s'était guère inquiété d'elle, la nouvelle de son rétablissement :

« Monsieur, — écrivait-elle au maréchal de Brézé en des termes qui pourraient paraître ironiques, mais qui, sous la plume de la jeune princesse, n'étaient que respectueux — connaissant votre bonté, cela me fait craindre que vous soyez en peine de moi, ce qui me fait vous assurer que je me porte bien et que je suis comme je dois (1). »

Claire-Clémence s'était réjouie plus encore que son entourage du changement que sa maladie avait paru apporter dans la manière d'être de son époux, et des égards, si nouveaux pour elle, qui lui avaient été témoignés; dans la ferveur de son amour elle avait cru plus aisément encore que les autres à un rapprochement durable, mais son illusion fut brève.

(1) La duchesse d'Enghien au Maréchal de Brézé (Archives de Chantilly).

Elle ne tarda pas à s'apercevoir que le jeune prince, qui était entièrement dépourvu de sensibilité, n'avait pris qu'une attitude et avait obéi moins à la tendresse ou même à la compassion qu'au souci des convenances et de l'étiquette. Dès que la convalescence fut assez avancée pour qu'il ne parût plus nécessaire ou de bon ton d'afficher de l'inquiétude, le duc d'Enghien redevint aussi maussade et indifférent qu'auparavant. Il ne dissimula pas à sa femme que le tête-à-tête de Merlou lui était insupportable mais fit valoir au Cardinal, pour obtenir la permission de rentrer à Paris, que « le froid commençait à venir et que la campagne allait être fort vilaine pour les dames ».

Richelieu était trop préoccupé de la santé de sa nièce pour rester insensible à ce genre de raisons, mais il n'était pas, nous l'avons vu, sans inquiétude sur les dangers que la vie de Paris allait faire courir à l'entente fragile du jeune ménage. La saison, qui avait interrompu les campagnes, ne permettait pas de confier au duc d'Enghien une mission militaire qui détournât d'autres passions cette âme aussi ardente pour le plaisir que pour la gloire. Quant à Claire-Clémence, elle allait se trouver exposée aux tentations d'une Cour dont toute la morale tenait dans la pratique de la plus parfaite galanterie et où le prétexte de l'amour suffisait à tout permettre, à tout justifier. N'était-il pas à craindre que la jeune princesse, dont la nature aimante avait été si contenue par l'indifférence de son mari, ne rencontrât

quelque courtisan à qui rien ne serait plus aisé que d'exploiter à son profit les torts du duc d'Enghien et de montrer un cœur fait pour comprendre celui de l'épouse délaissée? La fidélité obstinée de Claire-Clémence n'était-elle pas le seul lien qui empêchait de se rompre l'union si obstinément voulue et si laborieusement négociée par M. le Prince et par le Cardinal?

Celui-ci, voulant affranchir le jeune ménage du séjour de l'hôtel de Condé, résolut de créer une maison à ses neveux. M. le Prince fit d'abord des objections à ce parti, qu'il se résolut pourtant à trouver admirable lorsqu'il apprit que Richelieu en supporterait tous les frais. La dépense fut considérable, le Cardinal ayant voulu que ce fût « un train de princes » ; mais à cette vie fastueuse, dans une dépendance plus ou moins avouée, le duc d'Enghien ne tarda pas à préférer la liberté de ses plaisirs. Il recommença à courir la capitale, toujours suivi d'une petite bande où l'on remarquait les jeunes Coligny, Toulongeon et La Moussaye. Il fréquentait aussi chez Mme de Rambouillet pour y retrouver les belles amies de sa sœur dont il était toujours très fêté; d'ailleurs on avait déjà remarqué son assiduité particulière auprès de l'une d'elles, la charmante Marthe du Vigean.

Le Cardinal, qui avait espéré un meilleur effet de ses largesses, se montra fort irrité et son mécontentement s'étendit à toute cette famille de Condé qui, tantôt humble, tantôt hautaine, l'importunait sans

cesse de ses requêtes pour, aussitôt une faveur obtenue, lui créer de nouveaux embarras. N'avait-il pas été sollicité quelques mois auparavant de payer les 30,000 livres de dettes que Mme la Princesse avait faites et que son mari, qui subvenait à peine à son entretien, refusait obstinément de régler? Richelieu, cette fois, n'avait pas cédé, déclarant sèchement que « si Mme la Princesse faisait des dettes, elle devait les payer ». C'était chez lui moins de l'égoïsme que de la fermeté, car il était à l'ordinaire assez libéral, mais l'avidité de ces grands seigneurs toujours empressés à mendier les moindres faveurs finissait par l'indigner. Il venait d'ailleurs de faire attribuer à son filleul le prince Conti, frère du duc d'Enghien, les gros bénéfices de l'abbaye de Saint-Denis laissés vacants par la mort du comte de Soissons, et M. le Prince lui-même avait recueilli dans cette succession le titre, purement honorifique mais non moins envié, de Grand Maître de France (1). Le père, plus reconnaissant que ses fils, s'empressa de remercier le Cardinal; il lui écrivait le 26 novembre 1641 : « ... Vos faveurs se répandent sur ma famille avec tant de bonté qu'il faut que j'avoue que j'ai été surpris quand j'ai su l'honneur que nous

(1) L'avidité non déguisée avec laquelle les plus grands seigneurs quémandaient argent ou dignités nous semble aujourd'hui à peine croyable. C'est ainsi que M. le Prince ne s'était fait aucun scrupule d'écrire à Richelieu aussitôt après la mort du comte de Soissons : « Je ne vous dis rien de la mort de M. le Comte ; j'espère que votre bonté se sera souvenue de moi. » (Cité par Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, Paris, 1846.)

avons reçu de vous. Toute la bonne fortune de ma maison vient de vous et elle sera employée à votre service, je crois que vous n'en doutez pas (1). »

La promesse était belle, mais il ne dépendait plus de celui qui la faisait d'en assurer l'entière exécution. L'autorité de M. le Prince sur le duc d'Enghien diminuait de jour en jour et Richelieu s'irritait de se sentir si peu de prise sur une nature que son hautain égoïsme rendait inaccessible. Les procédés dont il avait usé jusque-là n'ayant guère réussi, il se résolut à en employer d'autres. Ne voulant pas laisser Claire-Clémence exposée à toutes les intrigues qui devaient fatalement se nouer autour d'une jeune princesse si complètement négligée par son mari, le Cardinal décida que sa nièce irait faire dans un couvent une retraite de quelques mois, pendant que le duc d'Enghien réglerait diverses affaires de son gouvernement de Bourgogne.

La petite duchesse, bien qu'on affectât de l'y tenir un peu à l'écart, s'était trop souvent trouvée mêlée à la coterie de Mlle de Bourbon et elle était d'ailleurs trop aimante et déjà trop femme pour n'avoir point remarqué tous les manèges dont son mari était l'objet dans cette frivole et libre société. Elle avait cruellement souffert à le voir s'y prêter avec une complaisante coquetterie; aussi se réjouit-elle fort de sortir de l'hôtel de Condé. Elle aurait voulu toutefois passer sous une autre tutelle et à la

(1) Aubery, t. V, p. 185.

réclusion dans un couvent eût certainement préféré une paisible retraite aux Caves où l'attirait le souvenir des jours les plus heureux de sa première jeunesse.

Mais l'étiquette ne lui permettait pas une résidence ordinaire, et une princesse de son rang, dès qu'elle avait quitté sa maison, n'était plus à sa place que dans un couvent. On s'occupait du moins d'en trouver un qui ne lui déplût pas trop. Après avoir hésité entre l'abbaye de Saint-Antoine et le Carmel de Saint-Denis, on se décida pour ce dernier couvent dont la prieure se montra fort empressée à recevoir la nièce du tout-puissant Cardinal.

Celle-ci se rendit au monastère dès la fin du mois de mars, accompagnée d'une sorte de cortège d'honneur composé de Mme la Princesse, de Mlle de Bourbon, de Mme d'Aiguillon, de Mme la Surintendante (Mme de Chavigny) et de Mme de Longueville. Mlle de La Croix y pénétra avec elle et put, quelques jours après, adresser à Richelieu une lettre rassurante sur les bonnes dispositions de la jeune princesse :

« Je crois, lui écrivait-elle le 3 avril, que Votre Éminence sera bien aise d'apprendre que Mme la Duchesse est de mardi dernier dans les Carmélites de Saint-Denis et que Son Altesse témoigne en être très contente. Elle a commencé le lendemain qu'elle y est arrivée à faire les choses que Votre Eminence désire d'elle et en vérité, Monseigneur, je vois qu'elle se dispose tellement à bien faire et qu'elle a de si

bons sentiments que je croirais manquer à ce que je vous dois et à elle aussi si je ne le vous mandais... (1) »

Durant le séjour de quelques mois que Claire-Clémence fit au couvent, ce fut surtout sa complaisante, son inlassable bonté que l'on mit à l'épreuve. L'arrivée dans le cloître d'une telle pensionnaire était en effet la promesse de faveurs inespérées et ses nouvelles compagnes ne manquèrent pas de l'assaillir de leurs requêtes. La duchesse d'Enghien ne repoussait personne et s'employait de tout son cœur à obtenir ce qu'on attendait d'elle. Tantôt c'était à son oncle le Cardinal qu'elle demandait « une compagnie dans le régiment du Maine pour le sieur de Gadagne, neveu de la supérieure des carmélites » ; tantôt c'était son père, de plus en plus ombrageux et morose, qu'elle sollicitait de la façon la plus câline pour obtenir la grâce d'un chevau-léger insoumis : « Celui qui m'en a priée, écrivait-elle, est un père augustin qui vit comme un saint et priera bien Dieu pour vous, mon bon papa. Je vous en supplie de lui vouloir bien remettre sa faute pour l'amour de moi. »

Pendant que sa femme se prodiguait ainsi pour les autres, le duc d'Enghien menait joyeuse vie et scandalisait fort le Parlement de Bourgogne dont il était aller présider les Etats. Toujours entouré de

(1) Mlle de La Croix au Cardinal de Richelieu, 3 avril 1642 (Archives de Chantilly).

ses petits-maîtres, il ne songeait qu'aux fêtes et aux festins et, indifférent aux sévères admonestations que lui envoyait son père, ne quitta Dijon que sur l'ordre impérieux du Cardinal qui l'appelait auprès de lui à Narbonne. Richelieu était violemment irrité contre son neveu qui avait le double tort de mener une vie condamnable et de lui donner des préoccupations en un moment bien inopportun.

Sentant combien il était gravement atteint dans sa santé et voyant en outre son étoile, jusque-là sans rivale, pâlir devant la faveur nouvelle de M. le Grand (Cinq-Mars), Richelieu avait tout mis en œuvre pour recouvrer la plénitude de son ancien pouvoir. Il avait demandé et su obtenir que Louis XIII vînt par sa présence raviver l'ardeur de l'armée qui opérait dans le Midi pour chasser définitivement de la Catalogne et du Roussillon les troupes du roi catholique. Ayant accompagné son souverain, le Cardinal sentait à la froideur du Roi, à la hauteur croissante de celui qui était sa propre créature et qu'il n'avait introduit à la Cour que pour en faire le jouet d'un monarque taciturne et fantasque, à l'intrigue enfin qu'il devinait jusque dans son entourage, qu'un danger le menaçait. Aussi fit-il au duc d'Enghien un accueil d'autant plus sec que celui-ci venait, par orgueil, de lui tenir tête sur une question de préséance en refusant de céder le pas au Cardinal Mazarin; il l'avait froissé plus directement encore en omettant délibérément, lors de son passage à Lyon, d'aller saluer l'archevêque, propre

frère de Richelieu. Ce n'étaient pas là d'ailleurs, les plus grands griefs du Cardinal contre le duc d'Enghien, et celui-ci, lorsqu'après un séjour de trois mois dans le Midi, il reçut l'ordre d'aller sur-le-champ rejoindre à Paris sa femme malade, apprit en même temps que rien de sa conduite intime n'était ignoré. Richelieu, dans une brusque sortie, lui signifia qu'il entendait voir cesser le scandale d'une vie qui faisait bien du duc d'Enghien l'amant de plusieurs femmes, mais non pas même l'époux de celle qui portait son nom. Il n'y avait rien à répliquer et le jeune prince dut partir, blessé au vif dans son orgueil. Fut-ce l'effet de cette admonestation pénible mais salutaire, fut-ce simplement la suite de l'agréable surprise qu'il éprouva en trouvant à Paris la jeune duchesse non seulement guérie, mais singulièrement embellie, ayant grandi, pris de l'embonpoint et un certain charme fort piquant?... toujours est-il que le duc d'Enghien s'aperçut enfin que Claire-Clémence était sa femme.

Richelieu n'eut pas le temps de se réjouir du rapprochement et de se glorifier en voyant enfin achevée une union qui n'avait certes pas été le moins épineux de ses travaux. La campagne de Roussillon couronnée par la prise de Perpignan, son crédit plus affermi que jamais à la suite de l'exécution de Cinq-Mars, il revenait vainqueur mais moribond, dans l'appareil triomphal et tragique qu'ont dépeint les chroniqueurs, porté sur une gigantesque litière qu'à chaque étape, par un prodigieux système de plans

inclinés, on introduisait sans heurts et sans secousses dans la maison qui lui avait été réservée. Il mourut le 4 décembre 1642 au Palais-Cardinal, ayant à son chevet le Marquis de Brézé et la seule Mme d'Aiguillon, Claire-Clémence n'ayant pu arriver à temps. Quant au duc d'Enghien, qui se trouvait à Dijon avec son père, il revint aussitôt, ayant été informé par une lettre où Chavigny, en quelques courtes lignes, fixe admirablement M. le Prince sur les conséquences politiques de l'événement (1). Le jeune prince ressentait plus de satisfaction d'être affranchi d'une tutelle si impérieuse que de regret d'avoir perdu un si constant bienfaiteur. Lorsque le testament, qu'au début de sa maladie Richelieu avait fait dresser, en présence de la duchesse d'Aiguillon, par Me Falconis, notaire royal à Narbonne, fut ouvert, on y put lire la clause suivante :

« Je ne fais mention dans ce testament de ma

(1) Voici ce curieux billet retrouvé par nous dans les archives de Chantilly :

« Le trouble où je suis de la perte que j'ai faite en la personne de Mgr le Cardinal, ne m'a pas permis de me donner l'honneur de vous écrire plus tôt pour vous rendre compte de ce qui s'est passé dans ce funeste accident. Le Roi a témoigné qu'il se voulait servir de tous ceux qui lui ont été donnés par Son Éminence et a appelé dans son Conseil, M. le Cardinal Mazarin, sur la proposition que M. Desnoyer et moi lui en fîmes de la part de Mgr le Cardinal, qui nous le commanda le jour avant que de mourir. Je vous supplie, Monseigneur, de croire que vous me trouverez toujours tel que j'ai eu l'honneur d'être connu de vou et que... etc... » Chavigny à M. le Prince, Saint-Germain, 6 décembre 1642.

nièce la duchesse d'Enghien, d'autant que par son contrat de mariage elle a renoncé à ma succession, moyennant ce que je lui ai donné en dot, dont je veux qu'elle se contente. »

Le dépit fut grand parmi les déshérités de la branche Brézé-Condé qui, jusqu'au dernier moment, n'avaient pu croire que le Cardinal maintiendrait dans son testament les conditions si dures qu'il avait imposées, au moment du mariage de Claire-Clémence, à l'avide et altière famille où sa nièce allait entrer. Aussi poussèrent-ils les hauts cris et, loin de se tenir pour battus, s'apprêtèrent d'un commun accord à entamer la lutte contre les autres neveux du Cardinal. Le marquis de Brézé, qui trouvait ainsi une belle occasion de se laisser aller à son mauvais caractère, prit la tête du mouvement et alimenta des plus perfides insinuations ou des plus noires calomnies la procédure qui allait s'ouvrir. N'allait-il pas dans sa fureur jusqu'à alléguer que la duchesse d'Aiguillon pouvait fort bien avoir falsifié le testament, « elle qui était petite-fille de notaire » ! Ces aménités n'étaient d'ailleurs qu'un prélude. M. le Prince ayant demandé préliminairement que le testament fût considéré comme nul et en outre que la duchesse d'Enghien fût relevée de la renonciation portée à son contrat de mariage, ce qu'il obtint au mois de mars 1644, le procès put être plaidé au fond. Il fut scandaleux, les avocats ayant encore dépassé dans la polémique judiciaire tout ce qu'on pouvait attendre de parties aussi

aigries et aussi exaspérées dans leur avarice. Un nommé Gaultier, qui plaidait pour M. le Prince, ne se fit pas faute de déchirer la mémoire du cardinal de Richelieu et la réputation de Mme d'Aiguillon. Il prétendit que le testament suggéré par la duchesse avait été « fait suivant passion » par Richelieu, ce qui devait le rendre nul, le tout agrémenté de pointes dans le goût de l'époque, du genre de celle-ci, que l'auditoire jugea délicieuse : « M. le Cardinal pouvait être comparé à Samson qui, étant le plus fort homme du monde, perdait sa force entre les genoux d'une femme. » Ces belles choses étaient dites en présence de la duchesse d'Enghien et de M. le Prince qui se trouvait sur le banc des parties. D'ailleurs l'avocat Hilaire, qui plaidait pour la duchesse d'Aiguillon, prit à son tour l'offensive en affirmant que le prince de Condé « s'était mis à genoux devant le cardinal de Richelieu pour obtenir Mlle de Brézé ». Piqué au vif, celui-ci quitta la salle et se retira dans la lanterne tandis que son avocat ripostait vigoureusement en traitant Mme d'Aiguillon de « gourgandine et de monstre fardé (1) ».

L'opinion était d'ailleurs favorable aux revendications de M. le Prince et une première décision du Parlement condamna la duchesse d'Aiguillon à restituer 400,000 livres. Le litige ne s'en trouva point cependant terminé, car il portait sur bien

(1) *Journal d'Olivier d'Ormesson.*

d'autres points; entretenu par l'intérêt que trouvaient les gens de loi à faire durer une cause si profitable, il ne devait se terminer que le 2 mai 1674, par une transaction entre les deux parties rivales (1).

(1) Le texte de cette transaction, passée entre M. le Duc et le Duc de Richelieu, est conservé dans les archives de Chantilly. En échange de la reconnaissance par les Condés de la légitime possession du duché de Fronsac et du comté de Coutras en Guyenne, ainsi que du comté de Beaufort en Anjou, le duc de Richelieu abandonnait au duc d'Enghien le marquisat de Graville et le marquisat de Traives en Anjou. Enfin le duc et la duchesse d'Enghien devaient entrer en possession, après la mort de la duchesse d'Aiguillon, de l'hôtel qu'elle habitait, appelé le Petit Luxembourg, et ce moyennant le payement au duc de Richelieu de 100.000 livres qui devaient servir à amortir les dettes de feu le Cardinal.

CHAPITRE III

CONDÉ ET MARTHE DU VIGEAN — NAISSANCE DU DUC D'ALBRET

Le duc d'Enghien, s'il était appelé à en profiter, n'avait du moins pris aucune part aux démêlés de ce scandaleux procès. Bien qu'il fût avide comme tous les siens, il n'avait point l'âpreté de son père qui dirigea toute la procédure. D'ailleurs la mort du Cardinal avait eu pour lui des conséquences morales qui l'intéressaient encore davantage. Il lui semblait que sa situation, loin d'y perdre, n'avait fait que devenir plus avantageuse : s'il conservait en effet auprès du Roi la position favorable que lui avait ménagée Richelieu, s'il restait le jeune général préparé et désigné pour rendre à la Couronne les plus grands services, il allait se trouver émancipé. Ne redoutant plus la toute-puissante intervention qui jusque-là l'avait retenu, il pourrait désormais se laisser aller aux penchants de son ardente nature ; à son tour il allait commander — et enfin il allait aimer.

La tendresse que, sur l'ordre du défunt Cardinal,

il venait de témoigner à sa femme, n'avait été pour lui qu'un acte d'obéissance. Rien ne faisant encore prévoir la grossesse de Claire-Clémence, qui ne devait se déclarer que quelques mois plus tard, il se reprit à vouloir rompre un mariage qui lui pesait. Son consentement ne lui avait-il pas été arraché alors qu'il n'était qu'un enfant; il n'avait pu discuter la volonté d'un père qui lui-même n'avait vu dans cette union que la perspective de grands biens et de charges éminentes? C'était la pauvre Claire-Clémence qui se trouvait condamnée de nouveau à subir, et cette fois presque sans appui, les conséquences d'une politique dont les calculs avaient pesé sur elle dès le début de sa vie. Sa belle-mère, qui ne l'avait jamais sincèrement aimée, allait se dédommager de l'attitude hypocrite adoptée jadis par crainte de Richelieu; la reléguant auprès d'elle au rôle de la plus effacée de ses filles d'honneur, elle souffrait avec peine de la voir sortir de cette obscurité dans les circonstances où l'étiquette faisait une place à la duchesse d'Enghien et semblait avoir reporté sur son innocente belle-fille la haine qu'elle avait vouée au Cardinal lors de l'exécution de son frère Henri de Montmorency. Claire-Clémence n'avait même pas pour la consoler l'affection de son père. Celui-ci, vivant de plus en plus retiré sous la domination de son impérieuse gouvernante, paraissait l'avoir oubliée totalement; il s'était d'ailleurs plu à considérer que, du jour où elle était devenue duchesse d'Enghien, sa fille était sortie de sa maison pour

ne plus dépendre que des Condés. C'était là en effet que Claire-Clémence trouvait son unique appui. M. le Prince resta toute sa vie loyalement attaché au pacte qu'il avait jadis conclu avec Richelieu sur la tête de cette innocente enfant. S'il n'était pas dans son caractère de se montrer un père affectueux, il sut du moins demeurer le défenseur constant d'une cause qu'il avait faite sienne et ne cessa de s'employer à ramener son fils à une épouse si digne d'affection.

Claire-Clémence supportait avec une résignation parfaite les mauvais procédés contre lesquels sa fierté même l'empêchait de s'élever, mais que sa nature contenue, son caractère réfléchi, l'amour enfin qu'elle gardait obstinément à son mari ne pouvaient que lui rendre plus pénibles. Le monde de la Cour qui n'était guère généreux, et qui donnait facilement tort au plus faible, ajoutait au poids de ces épreuves intimes l'irritante agacerie de ses méchancetés. Arrivait-il à Claire-Clémence, au long d'une de ces interminables séances à la chapelle que la dévote Anne d'Autriche imposait à sa suite, de chuchoter quelques instants avec son ancien camarade d'enfance Saint-Mégrin, que les courtisans relevaient avec indignation cette minuscule incorrection, bien excusable chez une jeune femme de son âge. Mademoiselle, qui à l'occasion savait prendre des libertés tout autres, criait au scandale et ne manquait pas d'inscrire le fait dans ses Mémoires. Combien, si l'opinion de la Cour avait été moins partiale, la

conduite du duc d'Enghien eût-elle pu donner lieu à une critique plus justifiée! La mort du Cardinal lui ayant ôté toute crainte, le jeune prince ne prit plus la peine de cacher la passion que depuis deux ans déjà il avait vouée à la séduisante amie de sa sœur, Marthe du Vigean. Peu lui importait qu'on en parlât à la Cour, puisqu'il songeait très sérieusement à se « démarier » pour épouser celle qu'il aimait. Mme la Princesse se montrait favorable au projet de son fils « dont elle approuvait fort le choix », mais le Prince de Condé continuait, comme il l'avait fait du vivant du Cardinal, à remontrer au duc d'Enghien que l'honneur lui faisait un devoir de rester fidèle à une femme irréprochable.

Pour effacer la trace fugitive des remontrances paternelles, il suffisait au duc d'Enghien d'un sourire de sa belle. Celle-ci d'ailleurs paraissait faite pour régner sur le cœur d'un héros. Mme du Vigean, sa mère, avait su, malgré la naissance et la situation également médiocres de son mari François Poussart, baron du Vigean, mestre de camp dans les armées du Roi, se créer une situation exceptionnelle. Grâce à son intimité avec la duchesse d'Aiguillon, dont elle était à la fois le secrétaire, l'intendante et, quand il le fallait, la garde-malade, elle avait introduit, dès leur plus jeune âge, ses deux filles à la Cour. Celles-ci furent vite de toutes les fêtes et en particulier de celles, moins cérémonieuses mais plus plaisantes, auxquelles présidait Mme de Longueville. Marthe, de beaucoup plus

jolie et plus spirituelle que sa sœur, devint l'héroïne de toutes les parties : soupers aux violons, retraites aux flambeaux, comédies, bals, jeux de toutes sortes comme le « jeu des poissons » où le duc d'Enghien fit un jour le brochet, Voiture tenant le rôle de la carpe. Au milieu de ce petit cénacle, la jeune fille apparaissait comme un « bouton s'épanouissant » plein d'éclat et de fraîcheur. L'image est banale mais lui convient à merveille, car son âme restait aussi pure que sa beauté était triomphante. Bien peu de femmes de ce temps, où l'on s'est si fort occupé d'amour, furent aussi adulées, aussi célébrées, aussi chantées (1) ; bien peu surent rester aussi fières et décourager par leur dignité même les médisants aussi nombreux que les amoureux éconduits :

Sans savoir ce que c'est qu'amour,
Ses beaux yeux le mettent au jour;
Et partout elle le fait naître
Sans le connaître.

Ainsi s'exprime Voiture, et il traduit, bien platement il faut en convenir, l'impression que fit cette grâce si ingénue sur tous les contemporains. Sous cette enveloppe exquise se cachait, en effet, une âme non moins fine. Marthe du Vigean évoque tout

(1) Conrart en témoigne par ces vers qui n'ont d'autre mérite que celui de l'intention :

Et tout cela n'approche pas
De la fraîcheur et des appas
De Marton la douce pucelle.

naturellement à nos yeux l'image charmante de l'amour tendre et fier, unique et désintéressé, dont quelques années plus tard Mlle de La Vallière sera une nouvelle incarnation. Leur destinée sera pareille. Toutes deux paieront leur tribut à la faiblesse humaine, mais dans leur défaillance même elles montreront cette générosité et cet oubli de soi auxquels peut conduire la passion exclusive et sans bornes. Pour l'une comme pour l'autre cet amour s'apaisera dans la paix du cloître et ne cédera qu'à celui de la Divinité.

Comment s'étonner qu'auprès d'un être si plein de séductions, dans un milieu où tous conspiraient pour le retenir, Condé ait oublié celle qui cesse à peine de lui paraître une enfant et garde, à ses yeux, en dépit du touchant amour qu'elle lui a voué, le tort ineffaçable de lui avoir été imposée pour femme, sans que son cœur ait été consulté, sans que son orgueil soit satisfait, sans que son ambition soit rassasiée? La jeunesse et la passion peuvent excuser alors une négligence et un abandon qui, survivant aux services rendus, à la foi patiemment et tendrement gardée, deviendront plus tard impardonnables et jetteront jusque sur la fin édifiante du grand Condé l'ombre attristante de l'ingratitude et de l'injustice.

Durant l'hiver de 1643, le jeune prince vécut de cet amour qui fut pour lui un doux tourment. Les deux amants sont trop épris pour n'être point jaloux. Marthe exige que Condé ne parle plus à sa cousine

Mlle de Boutteville, la future duchesse de Châtillon, à qui il témoigne déjà les sentiments d'une affection plus paisible mais aussi plus durable que la passion. De son côté le jeune prince, apprenant que le Maréchal de Guiche allait demander la main de son idole pour le jeune Saint-Mégrin, petit-neveu du « Mignon frisé », se hâta de faire arrêter cette démarche, qui fut d'ailleurs reprise deux ans plus tard. Le duc d'Enghien et Marthe du Vigean se voient souvent, s'écrivent constamment et Mme de Longueville, qui protège leurs amours, aide à l'échange de leurs billets. Tout est prétexte à les réunir; leur collaboration n'est-elle pas indispensable aux jeux d'esprit qui, continuellement, s'organisent à l'Hôtel de Rambouillet? Un curieux document, retrouvé dans les archives de Chantilly, nous renseigne sur les passe-temps auxquels on se plaisait alors et nous montre les deux amoureux s'exerçant ensemble au « bel esprit ». C'est un billet collectif adressé à l'un des membres de la coterie qui avait manqué la réunion :

Au Comte de Toulongeon.

Incipiam primus ludere carminibus

Anne de Bourbon (1).

Je suis bien aise de trouver une occasion de vous écrire ce que je ne vous ai jamais osé dire; devinez-le si vous le pouvez.

C.-C. de Montmorency (2).

(1) Duchesse de Longueville.
(2) Madame la Princesse.

Les jours de souffrance
Me sont des nuits
Et les nuits la présence
De mille ennuis.

Marie d'Orléans (1).

Toulongeon, je vous aime autant comme il se peut,
Car vous le méritez, et mon sexe le veut.

Julie d'Angennes (2).

Ah bien, vous le voulez, il faut vous satisfaire,
Il faut affranchir Rome, il faut venger mon père.

Marthe du Vigean.

Je ne prétends pas, Toulongeon,
Que tu m'ayes obligation
De t'écrire dans cette lettre.
C'est assez si tu veux permettre,
De te dire que la Moussais
Est ton serviteur à jamais.

Nogent La Moussaye.

Enfin vous l'emportez et la faveur d'un roi
Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi.

Louis de Bourbon (3).

Sunt mihi bis septem prestante corpore Nymphæ,
dont je vous garde la plus belle pour votre retour; hâtez-vous donc de la venir choisir.

Montausier (4).

Tandis que son mari ne cherchait qu'à briller devant celle qu'il aimait, Claire-Clémence attendait aux Carmélites que le feu de cette passion s'éteignît

(1) Duchesse de Nemours.
(2) Duchesse de Montausier.
(3) Duc d'Enghien.
(4) Archives de Chantilly.

ou du moins s'apaisât assez pour lui permettre de reprendre avec dignité la vie du monde. Aussi les gazettes de cette époque ne font-elles aucune mention de la duchesse d'Enghien. Sa présence n'est signalée nulle part; on sait seulement à la Cour qu'elle commence une grossesse et qu'elle la supporte vaillamment. On se dit aussi qu'elle ira loger à l'hôtel de Condé « dès que son mari sera parti à l'armée (1 ». Celui-ci semble ne prendre aucun souci de l'événement qui s'annonce désormais certain et qui doit à tout le moins flatter son orgueil. C'est, en effet, avec la promesse d'un héritier, une large perspective qui s'ouvre pour sa maison, qui est la première après la branche régnante. Mais l'amour l'occupe au point que toutes ses pensées vont à Marthe. Il ne la quitte qu'avec peine le 15 avril pour aller rejoindre l'armée et il ne se retrouvera vraiment lui-même qu'au milieu des opérations, des manœuvres et des combats, après avoir goûté de nouveau à la fortifiante ivresse de cette vie de lutte pour laquelle il est né. Mais pendant longtemps encore son âme de soldat renfermera la chère image; il attendra avec impatience les lettres de Maurice de Coligny et de Guiche et y répondra avec complaisance, tandis qu'en échange des nouvelles que lui fait passer son père sur l'état de sa femme il se bornera à envoyer quelque sec récit des faits de

1 Henri Arnauld à Barillon, 1er mars 1643 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

guerre, sans un mot de tendresse pour celle qui va lui donner un fils.

De grands événements se préparent. Le roi Louis XIII est mort le 16 mai, laissant pour successeur un enfant. La Reine régente voit aussitôt se former autour d'elle deux partis : celui de Mazarin qui veut continuer la politique du précédent règne et celui qu'on appela des « Importants », formé de tous les seigneurs désireux de pêcher en eau trouble charges lucratives et titres honorifiques. La rivalité de ces deux factions ne peut qu'affaiblir le gouvernement et c'est au duc d'Enghien que va revenir l'avantage inattendu d'affermir par l'effet moral d'une glorieuse victoire le trône du jeune roi son cousin. Ayant su la marche de l'ennemi vers l'est, le prince a pris aussitôt son parti avec ce coup d'œil et cette rapidité de décision qui resteront les traits caractéristiques de son génie militaire. Le 17 mai, les deux armées se sont trouvées en présence, et le 18, de quatre heures du matin à dix heures du soir, se livre devant Rocroy ce combat acharné, où il semble que Condé ait donné déjà sa mesure. Cette action audacieuse, que Turenne avait jugée imprudente, dont le succès avait paru presque impossible, se terminait par un triomphe éclatant qu'aucune victoire, dans l'époque glorieuse qui va s'ouvrir, ne pourra plus éclipser. M. le Duc était devenu pour toujours « le Héros » de Rocroy.

La nouvelle, portée aussitôt à Paris par Chabot et La Moussaye, y produisit une impression immense.

La cour du Louvre fut envahie le 21 mai par un peuple en liesse, venu pour contempler les trophées qu'on y avait déposés, étendards, drapeaux et guidons arrachés à l'ennemi et qui, percés par les balles, déchirés par les sabres, disaient éloquement l'ardeur de la bataille. Mazarin exultait; cette victoire assurait son gouvernement et anéantissait le parti des Importants. Là-bas, à la tête de ses troupes, le jeune duc d'Enghien avait été l'arbitre de la France. Il s'en rendit compte et son audace en fut accrue. « Il n'y a quasi rien, écrivait-il à son père, que nous ne puissions entreprendre. » Ce n'était pas d'ailleurs qu'il fût grisé par le succès, mais son génie sentait tout le parti qu'il convenait de tirer aussitôt de cette brusque victoire. Il se décide à attaquer les places de la Moselle; Thionville l'attire parce que la possession en est nécessaire pour donner à Metz toute sa valeur stratégique, pour ouvrir les routes de la Flandre et en même temps empêcher les troupes allemandes de se joindre à celles des Pays-Bas. Mais cette place, fortifiée suivant les derniers principes de l'art militaire, se trouve en outre abondamment pourvue de vivres et de munitions. Aussi retiendra-t-elle M. le Duc sous ses murs pendant plus d'un mois, et c'est au cours de ce long siège que le prince apprendra les couches de sa femme. Son père lui écrit le 30 juillet pour lui annoncer l'événement qui vient de se produire :

« Mon fils, La Roussière vous porte la nouvelle de l'heureux accouchement de votre femme qui a

eu un beau garçon; cela vous doit faire connaître quelle est la puissance de Dieu, duquel il faut admirer la Providence; je vous prie de croire ce que ledit La Roussière vous dira de ma part (1). »

La lettre que Perrault envoyait en même temps au sieur Girard, secrétaire du duc d'Enghien, confirme l'importance que prit cet événement, non point seulement pour la maison de Condé mais aussi pour le royaume tout entier :

« Vous apprendrez par M. de la Roussière l'heureux accouchement de Mme la Princesse qui arriva hier entre sept et huit heures du soir et produisit un très beau garçon; c'est une merveille que la grandeur de cet enfant, vu la petitesse de la mère, et les médecins qui l'ont assistée l'admirent et ne sont pas moins étonnés, pour la même raison, de la facilité de cet accouchement qui a été telle que vous diriez que cette petite n'a jamais fait autre chose. Il n'est pas croyable combien cet événement a produit de mouvements différents dans Paris et surtout dans la Cour où il change la face des affaires les plus importantes du Royaume (2). »

Le duc d'Enghien ne se montra guère pressé de manifester sa joie paternelle, car il retint près de lui La Roussière pour le faire assister à la prise de Thionville. Sans se laisser rebuter par ce silence,

(1) Cité par le duc D'AUMALE, t. IV, p. 553.

(2) Cité par le duc D'AUMALE, t. IV, p. 540. Perrault d'ailleurs exagère, car l'importance politique de l'événement dépendait, comme nous l'avons dit, d'éventualités bien problématiques.

M. le Prince continuait à envoyer les nouvelles les mieux faites pour toucher le cœur d'un père : « Votre femme et votre fils se portent bien, écrivait-il : il vous ressemble et est le plus beau du monde ; il faut obéir à Dieu. »

Enfin Thionville fut prise et ce fait d'armes doublement heureux valut à Claire-Clémence de recevoir de son mari le billet qu'elle en attendait si impatiemment. Nous ne savons point ce que contenaient les quelques lignes écrites par le duc d'Enghien, mais elles furent sans doute un peu plus tendres que de coutume, car M. le Prince s'en déclara ravi et la douce princesse parut s'abandonner sans réserve aux émotions charmantes d'une première maternité. Toute la Cour défila à l'hôtel de Condé et les félicitations affluèrent de tous côtés. Le Maréchal de Brézé lui-même ne se montra pas le moins empressé et, de sa terre de Milly, il écrivit à son illustre gendre dans ce style complimenteur qui constrastait si fort avec son humeur farouche :

« ... Une année, Monseigneur, ne peut être dite que bien heureuse pour vous dans laquelle Votre Altesse a gagné la plus grande, la plus importante et la plus sanglante bataille qui ait été donnée de nos jours ; dans laquelle vous aurez pris une des plus fortes places des ennemis et des plus nécessaires de la France, et dans laquelle le Ciel vous a donné un fils qui, en suivant les traces du plus généreux père du monde, ne contribuera

pas peu à la gloire de votre illustre nom (1). »

Le duc d'Enghien ne revint à Paris que vers le milieu de novembre. Un de ses historiens dit qu'en arrivant à l'hôtel de Condé et en voyant son fils, « son âme tendre et magnanime jouit d'un plaisir plus cher et plus pur que celui de la victoire. » La *Gazette* s'exprime avec plus d'émotion encore : « Mais vous dire les contentements que sa présence a apportés au prince de Condé son père et à toute sa famille, il me serait aussi difficile comme de vous représenter la joie que ce Duc a reçue par la vue du fils qui lui est né au milieu de tant de lauriers et d'acclamations populaires. »

Il ne faut voir dans ces récits que l'optimisme officiel du bonhomme Renaudot ou l'aveuglement respectueux du sensible Désormeaux. La correspondance de la famille prouve au contraire combien ce sentiment de la paternité, qui devait se développer au plus haut point vers la fin de la vie du grand Condé, était encore obscur dans l'âme impétueuse du jeune prince. Prenant prétexte du deuil occasionné par la récente mort du Roi, on baptisa, sans cérémonies et sans fêtes, l'enfant qui reçut les prénoms de Henry-Jules, le titre de duc d'Albret et qui fut tenu sur les fonts par le Cardinal Mazarin et Mme la Princesse.

En dépit du lien nouveau qui eût dû lui attacher

(1) Le maréchal de Brézé au duc d'Enghien, Milly, le 3 août 1643 (Archives de Chantilly).

son mari, la pauvre Claire-Clémence se trouve alors plus délaissée que jamais. Les suites de ses couches l'ayant rendue un moment assez gravement malade, le duc d'Enghien ne craint pas d'escompter sa mort et d'envisager la perspective d'une union avec Marthe du Vigean dont il est toujours follement épris.

Le cas où Claire-Clémence survivrait est également prévu et Mme la Princesse, qui a une expérience personnelle de ces sortes d'intrigues (1), se charge de solliciter de la Reine régente la dissolution du mariage. Celle-ci d'ailleurs accueille fort mal ces ouvertures.

D'un autre côté, Mme de Longueville, soit qu'elle éprouve un certain remords du rôle équivoque qu'elle a joué dans toute cette intrigue, soit plutôt qu'elle ressente un violent dépit de voir lui échapper sa grande influence sur son frère, se décide à révéler à M. le Prince les projets que l'on forme dans son entourage et dont lui-même est loin de soupçonner la coupable témérité. Dans le milieu hostile où elle vit, Claire-Clémence n'a en effet que son beau-père pour confident de ses peines et de sa jalousie ; sans l'invariable appui que lui prêta toujours avec la plus grande loyauté le chef de la maison de Condé.

(1) Elle-même, en effet, avait cherché à se démarier jadis, alors que Henri IV lui témoignait une tardive et quelque peu scandaleuse passion. Elle avait signé une requête pour faire dissoudre son mariage, son entourage lui ayant persuadé (contre toute évidence puisque le Roi avait des enfants de Marie de Médicis) qu'elle deviendrait reine de France.

elle eût probablement été répudiée par un époux sans scrupules, mais M. le Prince, dès qu'il eût été mis au courant, manifesta hautement l'indignation que lui inspirait une conduite et des desseins aussi cyniques. « Il fit, rapportent les contemporains, un éclat épouvantable et dit mille choses cruelles à l'amant et la maîtresse. » Son influence s'employa à faire partir au plus vite pour l'armée, le duc d'Enghien. Celui-ci obéit, mais les mémoires du temps nous racontent que le cœur lui manqua et qu'il se trouva mal en prenant congé de Marthe du Vigean.

Quel ne fut donc pas l'étonnement de toute la petite coterie qui avait vu se dérouler l'idylle, lorsqu'à l'automne suivant le duc d'Enghien, qui venait d'ajouter aux lauriers de Rocroy ceux de Nordlingen, revint à Paris, affaibli par une fièvre violente, et en même temps aussi indifférent pour celle qu'il avait tant aimée « que s'il n'en avait jamais ouï parler » ? Le jeune héros se remit promptement de sa fièvre mais il demeura également guéri de cette passion qui depuis plusieurs années semblait le posséder tout entier. A quoi faut-il attribuer un revirement aussi subit? Ce n'est point sans doute, comme le relate le naïf et sensible Désormeaux, que « son amour se fût évanoui avec la prodigieuse quantité de sang qu'on lui avait tirée ». Ce fut moins aussi l'effet des remontrances paternelles qu'un retour de la véritable nature de ce jeune prince, trop énergique et trop ambitieux pour s'abandonner plus longtemps au sentiment qui l'avait surpris et qui le consumait.

Marthe demeura inconsolable. Elle écarta obstinément les soupirants qui se présentèrent en foule dès qu'on connut la brusque retraite de Condé. Saint-Mégrin ne fut pas plus heureux que le marquis d'Huxelles. Bien qu'elle eût déjà pris son parti, Mlle du Vigean évita de s'enfermer tout d'abord dans une retraite absolue; elle ne voulait pas que la résolution qu'elle méditait parût être, aux yeux du monde, « l'effet de la douleur ou du dépit » ; aussi, et sans pour cela encourager aucune assiduité, continua-t-elle à recevoir ses anciens amis, ceux-là mêmes qui avaient été témoins de sa passion. Mais l'énergie qui lui permit de soutenir cette fière attitude n'empêchait pas qu'elle fût minée par une désillusion aussi cruelle et atteinte dans sa santé. Au duc de Rohan, qui lui rendit visite un an après la rupture, elle ne chercha pas à cacher sa douleur et ses desseins; celui-ci d'ailleurs s'empressa de faire au duc d'Enghien le récit de cette émouvante entrevue :

« Je la fus voir hier et lui dire adieu, ce ne fut pas sans lui faire la guerre ni elle sans verser des larmes. Elle m'entretint trois heures des choses passées et de ses résolutions pour l'avenir qui vont à une retraite... Je lui soutins qu'elle n'en ferait rien et je ne le crois pas. Elle me conta comme au retour d'un sermon du Père Desmare elle brûla toutes vos lettres et même votre portrait. J'eus beaucoup de plaisir dans sa conversation; elle a de l'esprit infiniment, mais

sans l'offenser, sa beauté périt étrangement (1). »

Rohan se trompait en refusant de prendre au sérieux les résolutions de Marthe du Vigean. Persistant dans son dessein, celle-ci attendit un an encore avant de suivre la vocation qui l'attirait vers le cloître. La passion déçue s'était, en cette nature altière, changée en un ardent mysticisme. Quand le moment qu'elle avait fixé fut venu, Marthe, sans se laisser ébranler par les instances de sa famille, quitta la maison paternelle pour se retirer dans un couvent de Carmélites, celui-là même où la duchesse d'Enghien était venue plus d'une fois, à cause d'elle, apaiser sa jalousie et chercher la résignation. La sœur de Marthe du Vigean, Anne de Fors, devenue Mme de Pons, écrivit à son frère, le marquis de Fors, la lettre suivante qui nous donne le vivant tableau des derniers jours passés dans le monde par la nouvelle religieuse :

« ... Je ne vous ai point mandé par ma précédente le particulier de l'entrée de ma sœur aux Carmélites, mais je veux vous en instruire... Vous saurez donc que ma sœur a continué dans cette extrême dévotion où vous l'avez vue et a augmenté même de sorte que nous soupçonnions tous qu'elle se fit religieuse, et pour cet effet Mme d'Aiguillon lui parla et lui demanda s'il était vrai qu'elle y pensât ; elle lui dit que oui et que cela ne devait pas surprendre puisqu'elle lui avait dit il y a deux ans. Mme d'Ai-

(1) Le duc de Rohan au duc d'Enghien, 27 juin 1646, cité par le duc D'AUMALE, t. V, p. 388.

guillon lui représenta la conséquence de la chose et lui dit que, puisqu'elle s'était bien empêchée d'entrer deux ans durant pour l'amour de sa mère, elle pouvait encore continuer un an et qu'après on ferait résoudre sa mère si l'on pouvait. Elle lui dit que cela lui était impossible et que c'était trop d'avoir attendu tout ce temps-là et qu'elle la priait d'en parler à sa mère. Nous nous en allons à Rueil où l'on parla tout le jour de cette affaire, où il fut répandu bien des larmes et la conclusion fut qu'au moins ce ne serait que dans six mois; ma mère espérait en lui demandant ce terme qu'elle se pourrait détourner. Enfin nous revinmes ici parce que j'étais fort mal; j'avais la fièvre de sorte que je ne bougeais du lit. Un beau jour elle me dit : « Ma « sœur je ne donnerai pas tout le temps que j'ai « promis, car je m'en irai devant qu'il soit huit « jours. » Je la priai de me donner le temps d'écrire à ma mère pour qu'elle vînt lui parler, puisque je n'étais pas assez puissante pour la retenir ni conseiller. J'écrivis donc toute malade. Cependant j'avais envoyé à l'hôtel de Longueville savoir de vos nouvelles, parce que l'on m'avait dit qu'il était venu un courrier et Mme de Longueville m'écrivit pour m'en mander, et en bas de son billet elle priait ma sœur de l'aller voir. Elle sortit donc pour y aller, et comme elle fut à moitié chemin, elle dit à ses gens qu'il fallait qu'elle allât faire un tour aux Grandes Carmélites, qu'elle ne leur dirait qu'un mot. Elle fit tourner son carrosse et s'y en alla, où elle est encore

et ne prétend pas en sortir. Ma mère arriva une heure après : elle ne l'a point vue depuis, de peur dit-elle, de l'attendrir et de la détourner puisque c'est son salut et de plus elle est en colère en quelque façon de ce qu'elle est entrée sans l'avoir avertie. Pour mon père il voulait tout tuer, tout ce qu'il y a de missionnaires et de carmélites, mais cela commence un peu à s'apaiser. Je la vais voir tous les jours, elle est gaillarde et résolue ; elle me voit pleurer sans jeter une larme. »

Cette vocation fut sérieusement éprouvée et la fugitive ne fut admise à prononcer ses vœux qu'en 1649. Celle qui ne s'appela plus désormais que Sœur Marthe de Jésus se trouvait d'ailleurs si heureuse de son nouvel état qu'elle avait coutume de répéter « qu'elle ne changerait pas sa condition à celle d'impératrice de tout le monde ».

La paix du cloître était descendue en elle, mais le radieux souvenir de sa grâce et de sa beauté subsista longtemps encore dans le monde qu'elle avait quitté, et cette figure idéale, dont nul ne connut le déclin, n'en fut que célébrée davantage :

Lorsque Vigean quitta la Cour,
Les Jeux, les Grâces, les Amours
Entrèrent dans le monastère.
  Laire la laire, lon lère,
  Laire la laire, lon la.

Les Jeux pleurèrent ce jour-là ;
Ce jour-là la beauté se voila,
Et fit vœu d'être solitaire.
. . . . . .

CHAPITRE IV

RETOUR DE CONDÉ A CHANTILLY — DÉBUTS DE LA FRONDE

Tous ces événements avaient été suivis avec le plus vif intérêt dans l'entourage des Princes; on y avait espéré que le duc d'Enghien n'avait rompu, de façon si brusque et si inattendue, avec Marthe du Vigean que pour se rapprocher de sa femme. Bien qu'on ne pût la comparer avec sa belle rivale, Claire-Clémence n'était point sans charmes, elle avait alors dix-huit ans et sa physionomie ouverte, sa grâce ingénue lui gagnaient tous les cœurs

Elle n'était pas régulièrement jolie, mais il suffisait de l'approcher et de l'entretenir d'un des nombreux sujets que son esprit cultivé lui permettait d'aborder sans embarras pour se trouver séduit. Dans le feu de la conversation une réelle éloquence lui venait aux lèvres; les images pittoresques illustraient un discours toujours sensé et plein d'observation. La ferme volonté qu'elle devait manifester plus tard se trahissait déjà par l'ardeur

de sa conviction, et cette naturelle passion, en mettant un éclat inaccoutumé dans ses grands yeux noirs, ajoutait à sa beauté un singulier piquant. Dans un siècle qui se montra surtout épris de grands gestes et de grandes phrases, à une époque où plus que jamais l'opinion fut crédule et versatile, des qualités si sérieuses pouvaient passer inaperçues tout d'abord. Mais s'il était permis à la foule de les ignorer encore, celui dont au reste la seule conquête lui importait, n'avait pas d'excuses pour les méconnaître.

M. le Prince, toujours préoccupé du jeune ménage, ne négligeait alors aucune des précautions propres à favoriser un rapprochement. Il fit la leçon à sa femme, toujours encline à se montrer jalouse de sa belle-fille, prit soin qu'une agréable installation attendît à Chantilly le jeune prince et, afin que rien ne rappelât à celui-ci la femme qu'il avait aimée, on alla jusqu'à prier Mme de Longueville d'ajourner sa visite sous le prétexte de ses couches.

Le duc d'Enghien arriva le 10 octobre à Chantilly, mais la première entrevue qu'il y eut avec sa femme fut loin de satisfaire ceux qui l'avaient si soigneusement préparée et en attendaient impatiemment le résultat. Blainville qui y assista, et que M. le Prince avait chargé d'en faire un compte rendu fidèle, écrivait à son maître le 12 octobre : « L'entrevue fut autant civile que l'on le peut souhaiter : embrassements de toutes parts, conversation à toute heure

du jour seulement, et pour les choses extérieures on n'en peut souhaiter davantage. »

La restriction, suffisamment significative, de ce billet et la surveillance que Blainville continua dès lors à exercer laissent deviner quelle profonde déception causèrent des congratulations aussi « civiles ». En réalité M. le Duc ne se départit point vis-à-vis de sa femme de cette attitude rigoureusement polie mais froide et indifférente qu'il avait adoptée depuis le jour de son mariage. Claire-Clémence en souffrait, mais sa courageuse fierté ne devait faiblir en aucune circonstance. De nouvelles épreuves l'attendaient en effet. Le retour de ce prince de vingt-quatre ans, illustre par sa naissance et par la précoce renommée de ses victoires, avait fait sensation à la Cour et y avait mis en une véritable ébullition « la chambre des filles ». Celles-ci, qui ne songeaient qu'aux intrigues d'amour, se disputèrent avec passion ce cœur héroïque que Marthe du Vigean avait su retenir dans ses liens pendant plus de trois ans (1).

Les nombreux portraits que nous possédons du Grand Condé ne permettent guère de croire qu'on ait pu aimer en ce prince autre chose que l'héroïsme qu'il personnifiait. Sur cette mine hautaine, au regard perçant mais dur et moqueur, tout révèle

(1) C'était l'époque des mœurs faciles, célébrée par Saint-Evremond dans ses *Stances à Ninon* :

J'ai vu le temps de la bonne régence,
Temps où régnait une heureuse abondance,
Temps où la Ville aussi bien que la Cour
Ne respirait que les Jeux et l'Amour.

une nature entière, égoïste et inflexible. Le nez fortement busqué fait ressortir encore l'apparence osseuse du visage, tandis que la bouche, large et irrégulière, marque une volonté presque brutale. Tous les défauts d'une nature que les contemporains eux-mêmes ont nommée « impraticable » s'inscrivent sur cette physionomie sans beauté mais si expressive qu'elle force et retient l'attention. Ce sont d'ailleurs les défauts des Condés, car la duchesse de Nemours, qui fut bien à même de les connaître, Mme de Longueville étant devenue sa belle-mère, ne fait point entre eux de distinction sous ce rapport et leur applique à tous cette sévère appréciation : « Ils avaient des airs si moqueurs et disaient des choses si offensantes que personne ne les pouvait souffrir... ; quand on leur déplaisait, ils poussaient les gens jusqu'à la dernière extrémité et ils n'étaient capables d'aucune reconnaissance pour les services qu'on leur avait rendus. » Le Grand Condé porta au plus haut point les vices comme les vertus de la famille. Ce qu'il eut de plus personnel fut un irrésistible penchant pour la moquerie. Aussi Saint-Évremond nous a-t-il rapporté qu'ayant demandé un jour à Miossens « s'il croyait que Son Altesse qui aimait si fort à découvrir les ridicules des autres n'eût pas elle-même son ridicule, ils convinrent que cette passion de chercher le ridicule des autres lui donnait un ridicule d'une espèce à part ». Cette constatation, pleine de psychologie, fut d'ailleurs rapportée au duc d'Enghien et valut à Saint-Évre-

mond d'être privé de son emploi de lieutenant aux gardes. Soit qu'il les épargnât, soit qu'elles-mêmes trouvassent à cette causticité un charme de plus, le jeune prince avait tourné la tête de toutes les filles d'honneur de la Reine. Il était de leur part l'objet des plus singulières avances. La duchesse de Montbazon, superbe et naïve personne, dont Mme de Motteville a dit que « ses lumières étaient bornées à ses yeux qui commandaient qu'on l'aimât », chargea tout bonnement Rohan de faire part à M. le Duc des sentiments qu'elle lui avait voués. Avec plus de diplomatie mais tout autant d'ardeur, Mlle de Neuillant, qui fut plus tard la duchesse de Navaille, « voulait tout mettre en usage pour engager Condé ». Mais ce fut Mlle de Toussy, Louise de Prie, qui parvint le plus près du but et réussit même à faire sur Condé assez d'impression pour qu'il s'occupât d'elle; une négociation assez équivoque s'engagea entre le prince et les parents de la jeune fille par l'intermédiaire du chevalier de Rivière. D'ailleurs les scrupules de Mlle de Toussy, qui deviendra plus tard une femme austère et sera gouvernante des enfants de France (1), finirent par lasser la patience du duc d'Enghien et clore une intrigue qui resta innocente quoique assez scabreuse et dont une singulière correspondance, conservée à Chantilly, nous a transmis le témoignage.

(1) Sous le nom de duchesse de La Motte-Houdancourt.

La place que Marthe du Vigean avait occupée dans le cœur de Condé ne fut donc point reprise, car la seule femme qui aurait pu sans doute y parvenir, Mlle de Boutteville, venait de se marier. Elle épousait Coligny, duc de Châtillon, qui, pour obtenir sa main, n'avait pas hésité à se convertir au catholicisme et à abandonner la religion dont ses ancêtres avaient été l'honneur. Condé était définitivement guéri de cette sorte de crise sentimentale qui ne fut dans sa vie qu'un épisode. Sa nature ardente ne le portera plus que vers des amours moins chastes, des conquêtes dont la facilité même le rebutera promptement. C'est aux charmes de cette piquante Ninon de Lenclos, si pleine de contrastes que Saint-Evremond a pu dire son âme formée « de la volupté d'Épicure et de la vertu de Caton », que le Grand Condé paraîtra désormais le moins insensible. Mais s'il a des maîtresses de toutes conditions, il n'en affiche plus aucune et, revenu, depuis qu'une exclusive passion a cessé de le posséder, au sentiment de son rang et de sa dignité, il témoigne ostensiblement à sa femme les plus grands égards. Il prend même soin de lui monter une maison fort coûteuse et ne veut tenir aucun compte des remontrances que lui fait son père sur l'exagération de son train de vie :

« L'on a voulu, rapporte Wicquefort, obliger M. le duc d'Enghien à réformer la grande dépense qu'il fait chez lui et particulièrement celle qu'il fait faire à Mme sa femme, à laquelle il donne dix mille livres par mois pour la dépense ordinaire et

cinq mille pour ses menus plaisirs, mais il a rejeté cette proposition comme une chose qui ne mérite pas d'occuper sa pensée (1). »

Ce n'est pas seulement chez lui à Paris, mais aussi à Rambouillet, dans la maison qu'y possède sa sœur, que le duc d'Enghien organise des fêtes. Il se met un jour en tête de donner une de ces comédies italiennes que Mazarin a introduites en France et fait monter, avec une décoration et une machinerie inconnues jusqu'alors, *la Folle supposée* de Giulio Strozzi. Ce drame chanté, avec ballet, première origine de l'opéra en France, étonne la Cour et l'on remarque particulièrement dans les chœurs les onze châtrés que le duc d'Enghien a prié Mazarin de faire venir d'Italie pour la circonstance.

Claire-Clémence est trop sérieuse et trop intelligente pour trouver son bonheur dans cette vie de fêtes et de plaisirs inédits; elle goûte dans cette nouvelle existence moins encore les distractions réclamées par son âge que le sentiment d'occuper enfin la place qui lui revient. Ce ne devait être là qu'une courte éclaircie et cette année 1646, commencée au milieu des fêtes, se termina dans les deuils.

La famille personnelle de Claire-Clémence se trouvait alors réduite à son père le Maréchal, définitivement retiré dans son gouvernement, et à son

(1) Lettres de Wicquefort, 17 mars 1646 (Mss. de la Bibliothèque de La Haye).

frère Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronsac, Amiral de France. Après la conspiration de Chalais Richelieu avait retiré cette charge aux Vendôme pour la donner à son neveu. La faveur, cette fois, avait rencontré le mérite, car le jeune Amiral ne tarda pas à remporter de brillants succès et à soutenir, presque à lui seul, le prestige de la marine française. Sa victoire devant Cadix en 1640 eut un grand retentissement, et l'avantage plus éclatant encore qu'il obtint devant Carthagène en 1645 survint à point pour couronner une heureuse campagne sur terre. Le jeune duc de Fronsac était tendrement uni à sa sœur et il avait voué au duc d'Enghien un attachement qu'entretenait la commune passion des deux princes pour tout ce qui touchait à l'art militaire. Se considérant comme l'allié des Condés, et pour ainsi dire comme leur client, il rendait compte de tout et agissait vis-à-vis de M. le Prince comme si celui-ci eût été le véritable chef de sa maison. De leur côté, les Condés avaient su apprécier tout ce que pouvait leur apporter le concours de ce jeune parent. Fidèle autant que droit et bien qu'éloigné de toute intrigue très apprécié à la Cour, favorisé par le Cardinal, celui-ci confondait volontiers ses lauriers avec ceux de son illustre beau-frère. Aussi fut-on bouleversé lorsque, le 23 juin 1646, parvint à Paris la nouvelle de la mort du vaillant Amiral. M. le Prince refusa d'ajouter foi aux premiers bruits qui en circulèrent et laissa sa belle-fille dans l'ignorance en attendant d'être mieux

informé. Trois jours s'étaient à peine écoulés que le sieur de Saint-Tropez apportait à Le Tellier les dépêches où Du Daugnon, lieutenant de l'Amiral, racontait comment, devant Orbitello, au milieu d'une action hardie et heureuse contre la flotte espagnole, son chef avait été tué à bord par un boulet.

En même temps qu'au secrétaire d'État, Du Daugnon avait écrit à la duchesse d'Enghien. Claire-Clémence se montra profondément affligée. Les condoléances lui arrivèrent de toutes parts, mais il fallut pour qu'elle reçût aussi celles de son mari, alors à l'armée, que M. le Prince rappelât à son fils les égards, cependant si naturels, qu'il devait à Claire-Clémence en cette occasion : « Mon fils, M. le duc d'Enghien, écrivait-il au secrétaire du jeune prince, n'oubliera pas, s'il lui plaît, d'envoyer visiter ma belle-fille, sa femme, pour la consoler dans son affliction. » S'il faisait si peu de cas des convenances, le duc d'Enghien était singulièrement attentif aux intérêts de sa famille et il ne craignit pas de montrer en cette occasion une avidité à peine décente. A peine avait-il connu par les lettres de M. le Prince la mort de son beau-frère qu'il s'était empressé d'écrire au Cardinal : « M. de Brézé est mort dans le service, j'y suis actuellement. Mon fils est seul héritier, je m'assure que vous aurez la bonté de demander pour lui les charges et les gouvernements de mon beau-frère. » En même temps il s'adressait directement à la Reine, faisant valoir « qu'il s'était promis cette charge des services qu'il

rend avec tant d'assiduité à l'État et qu'il voyait bien que le dessein de Sa Majesté ne pouvait être autre que de réserver cette charge jusqu'à ce qu'il fût de retour (1) ».

Des prétentions exposées avec tant d'impertinence étaient bien faites pour détourner la Reine de les satisfaire. M. le Duc, grâce à l'éclat de ses victoires, avait acquis déjà dans l'État une place si importante qu'il donnait ombrage à la Cour et son arrogance n'était point faite pour dissiper ces inquiétudes. Aussi la Reine se gardait-elle de répondre quoi que ce fût. M. le Prince refusa d'ailleurs de s'associer aux maladresses d'un fils contre lequel il était violemment irrité. Blâmant sévèrement de telles prétentions et surtout la vie dissipée que ne craignait pas de mener le duc d'Enghien, au moment même où la jeune duchesse se trouvait si cruellement éprouvée, il lui écrivait dans le feu de sa colère :

« Mon fils, Dieu vous bénisse, guérissez-vous ou il vaut mieux vous poignarder vous-même que de faire la vie que vous faites, je n'en sais ni cause ni raison, je prie Dieu de me consoler, je vous écris au désespoir et suis, monsieur, votre bon père et ami... (2). »

Le duc d'Enghien ne se poignarda pas, mais il ne

(1) Lettres de Wicquefort, 23 août 1646 (Mss. de la Bibliothèque de La Haye).

(2) M. le Prince au duc d'Enghien, 18 août 1646 (Archives de Chantilly).

s'amenda guère. Ayant pris Dunkerque le 11 octobre, il crut que ce nouveau fait d'armes lui ferait tout pardonner et lui vaudrait un surcroît de faveurs. Il revint donc à la Cour plus hautain que jamais; son dépit fut extrême de trouver la question de la succession définitivement tranchée. Pour couper court aux compétitions, la Reine s'était réservé à elle-même la surintendance de la navigation et du commerce; quant aux places qu'avait gouvernées le duc de Brézé, le Maréchal de Brézé et Du Daugnon s'en étaient partagé les bénéfices; le Maréchal se fit allouer quelques milliers de livres de rente et Du Daugnon finit par s'emparer petit à petit et sans éclat du gouvernement de Brouage qu'il fortifia comme un véritable fief et ne restitua plus tard à la Couronne qu'en échange du bâton de Maréchal.

A la perte qu'avait faite Claire-Clémence en la personne de son frère allait s'en ajouter une autre, moins sensible peut-être à son cœur, mais plus grave pour ses intérêts. Avec M. le Prince devait disparaître la seule personne qui, dans la maison de Condé, eût toujours loyalement pris son parti et tenté par tous les moyens de ramener à elle un époux indifférent. Le Prince de Condé mourut le 26 décembre et sa dernière bénédiction s'étendit à la fois sur le duc et la duchesse d'Enghien comme pour marquer un dernier vœu. Le héros de Rocroy prit alors le nom de prince de Condé, transmettant à son fils, qui jusque-là avait porté celui de duc

d'Albret, ce titre de duc d'Enghien si glorieusement illustré.

L'hôtel de Condé, où l'on préparait déjà de nouvelles fêtes, retomba dans le deuil et le silence. M. le Prince abandonna au Cardinal toutes les machines qu'il avait fait construire à grands frais en vue des comédies musicales et partit pour l'armée, laissant Claire-Clémence dans un mélancolique isolement. La campagne de Catalogne qu'il conduisit cette année-là, et dont les opérations difficiles et peu brillantes furent très discutées, ne devait que mettre en plus grand relief les éclatants succès qu'il remporta quelques mois plus tard sur l'Archiduc dans l'Artois, sur les bords de la Lys et surtout dans la plaine de Lens (20 août 1648).

Cette victoire, une des plus éclatantes du siècle, avait détourné l'attention du prince de Condé des troubles intérieurs de la France et de cette première Fronde, menée par les parlementaires, qui commençait à inquiéter la Couronne. Il semblait d'ailleurs refuser, de parti pris, de se mêler à la politique. A Mazarin qui, pour l'obliger à sortir de cette réserve, feignait de solliciter ses conseils et demandait ce que la Reine devait faire en face d'un corps qui négligeait ses véritables attributions judiciaires pour empiéter sur les droits politiques de la royauté, le Prince de Condé envoyait de vagues et peu compromettantes déclarations, prônant « la douceur » et recommandant « d'en venir le plus tard que Sa Majesté pourra aux extrémités, le tout

pourtant sans diminution de l'autorité royale qu'elle doit maintenir jusqu'au bout ». C'étaient là des avis peu utiles en une crise aussi difficile. Déjà sans doute les sympathies du prince de Condé allaient à l'opposition, mais le sentiment de son devoir, qui ne s'était pas encore obscurci, le retenait à la Reine, et au parti des rebelles qui venait le solliciter il répondait simplement : « Je m'appelle Louis de Bourbon et je ne veux pas ébranler la Couronne. » Fière maxime, mais qu'il n'allait pas tarder à abandonner.

Ce fut Mazarin qui l'obligea à sortir de cette hautaine neutralité. Après lui avoir envoyé le 9 septembre l'ordre de rester à l'armée, le Cardinal le rappelait en toute hâte le 12. Condé se fit prier et, tirant prétexte d'une blessure qu'il avait reçue à la hanche, demanda à aller se reposer à Chantilly, tandis qu'il prescrivait à Claire-Clémence de ne pas suivre la Reine à Rueil et de demeurer à Paris avec son fils, quoi qu'il pût arriver. Cette attitude ne tarda pas à inquiéter Mazarin. Celui-ci, redoutant Condé mais n'osant s'attaquer directement à lui, fit arrêter Chavigny dont la demeure fut entièrement bouleversée dans l'espérance qu'on y trouverait les preuves d'un complot ourdi sous l'inspiration de M. le Prince. On ne découvrit rien et Mazarin dut continuer à montrer bon visage à Condé, qui fut même chargé de s'entremettre avec Gaston d'Orléans pour négocier, au nom de la Reine, avec le Parlement.

On connaît, et les mémoires du temps nous en ont laissé un vivant récit, le retour de la Cour à Paris après l'octroi de cette charte qu'on comptait bien déchirer à la première occasion. Peu de temps après en effet fut décidé ce blocus de la capitale dont Mazarin confia la direction à Condé. Le préambule du coup de force fut le départ de la Cour pour Saint-Germain, dans la nuit qui précéda le jour des Rois, pittoresque exode dont la plume de la Grande Mademoiselle a tracé l'inoubliable tableau. Le rendez-vous avait été fixé à trois heures du matin au Cours. La Princesse douairière et la Princesse de Condé y vinrent, accompagnées du petit duc d'Enghien qu'on portait sur les bras. Dans les carrosses de la Reine et du Roi se trouvaient les Princesses, auxquelles s'étaient joints le Prince de Conti, Mademoiselle et Mme de Seneçay, tandis que Mme de Longueville, invoquant le prétexte de sa grossesse, mais en réalité acquise à la Fronde, demeurait à Paris.

Arrivée à Saint-Germain, Claire-Clémence y coucha réellement sur la paille, car le château ne renfermait que les trois ou quatre lits envoyés la veille par Mazarin. Les Princesses manquaient de tout; elles n'avaient ni meubles, ni linge de rechange, ni même une femme pour les servir. Ce séjour qui dura deux mois fut misérable (1).

(1) Dans un pamphlet du temps intitulé : *Les logements de la Cour à Saint-Germain*, on peut lire : « Mme la Princesse douai-

Le Prince de Condé pendant ce temps n'eut pas trop de peine avec les Frondeurs et, après les avoir promptement lassés par quelques escarmouches, il les amena à conclure le 12 mars la paix de Rueil. De ces premières rencontres les Frondeurs revinrent cependant moins effrayés qu'irrités. Avec la famine, la haine « du Mazarin » leur était, pour ainsi parler, entrée dans le sang; ils s'étaient vengés par des pamphlets où aucun des princes n'avait été épargné. Des nuées de libelles s'envolaient de Paris pour aller ajouter chaque jour quelque nouveau motif d'irritation aux ennuis des châtelains de Saint-Germain. Claire-Clémence avait eu sa large part. La vie intime du ménage princier étant connue, les libellistes n'avaient pas manqué d'en tirer parti. On compare la princesse de Condé à « l'infortunée Psyché qui eut tant de traverses dans l'amour de son Cupidon ». Ailleurs on représente le prince de Condé jouant au piquet et on lui fait dire qu'il a du cœur mais ne sait qu'en faire. Partout enfin on rappelle comment se fit le mariage et que le jeune duc d'Enghien n'épousa Claire-Clémence « que par considération ».

Mais la sage Princesse ne se laisse pas émouvoir

rière fut logée à la Vertu, M. le Prince fut logé aux Quatre-Vents, Mme la Princesse à l'Assurance, M. le Prince de Conti au Signe-de-Croix (il avait alors le projet, bientôt abandonné, de se faire donner un chapeau de Cardinal), M. le duc de Longueville à la Prudence et Madame à l'Escu. Voilà, cher ami, conclut le pamphlet écrit sous forme de lettre, comment chacun a été logé suivant son mérite. » (*Recueil de plusieurs pièces curieuses*. Paris, 1649.)

par d'aussi misérables attaques; elle a d'ailleurs des sujets d'alarme beaucoup graves. L'attitude de plus en plus hautaine de Condé, l'ascendant de jour en jour plus grand qu'il a pris durant ces troubles n'ont fait que raviver les soupçons du Cardinal. Or M. le Prince compte bien recevoir un commandement important; ses victoires, le péril où se trouvent les frontières de la France, la retraite de Turenne jusque dans Amsterdam, tout lui laisse croire qu'on va lui remettre toutes les troupes que la levée du siège de Paris a laissées libres et le charger de les conduire dans les Flandres à la rencontre de l'Archiduc. Au lieu de se rallier à ce beau plan, Mazarin lui offre d'aller assiéger Cambrai, ce que Condé refuse avec hauteur, laissant nommer à sa place un général sans valeur, d'Harcourt, qui ne sut point empêcher l'ennemi de pénétrer en Champagne et en Picardie. Déçu et irrité, M. le Prince, qui d'ailleurs résiste de moins en moins à l'influence de Mme de Longueville, s'est retiré dans son gouvernement de Bourgogne, attendant avec impatience qu'on ait de nouveau besoin de ses services et se promettant de les mettre alors à un haut prix.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Depuis qu'une première paix avait été conclue, le Parlement de Paris était bien rentré dans ses attributions et ne s'occupait plus que de rendre la justice, mais les mécontents avaient trouvé d'autres chefs; c'étaient Retz et Beaufort, Mme de Longueville et le prince de Conti qui avaient décidément

abandonné le parti de la Reine. A la Fronde des parlementaires commençait déjà à succéder celle des Princes, plus difficile à caractériser puisqu'elle n'était guère faite que d'ambitions déçues et de calculs intéressés, mais aussi plus difficile à vaincre. C'est pourquoi Mazarin cherchait à diviser ses adversaires et se préoccupait surtout d'avoir l'appui de Condé. La capitale exigeant que le Roi revînt dans ses murs, Mazarin retint la Cour à Compiègne jusqu'à l'arrivée de M. le Prince qui monta dans le carrosse royal pour l'entrée à Paris. Ce retour donna lieu à des fêtes qui calmèrent un instant les mécontents, mais du midi de la France, de Bordeaux surtout qui s'agitait, arrivèrent des nouvelles peu faites pour consolider une entente si fragile. La sourde rivalité qui s'était établie entre Condé et Mazarin allait dégénérer en lutte ouverte. M. le Prince avait exigé, pour prix des services qu'il venait de rendre à la Couronne, une déclaration où il obtenait tout ce qu'il désirait pour lui-même, avec la faculté de distribuer charges et bénéfices à ses protégés. Pressé par la nécessité, le Cardinal avait consenti, mais « avec restriction mentale ». D'ailleurs, en imposant avec sa hauteur habituelle cette capitulation au Ministre naguère tout-puissant, M. le Prince avait commis une lourde faute. Dans la lutte qui s'engageait il devait user son orgueil et sa ténacité contre la ruse et la souplesse de Mazarin. Pour l'instant il accumule les provocations; c'est lui qui empêche le duc de Mercœur d'épouser la nièce du Cardinal,

c'est lui aussi qui marie la sœur de Marthe du Vigean au duc de Richelieu, gouverneur du Havre, afin d'avoir ainsi sous sa domination toute la basse Normandie. Enfin son orgueil lui fait commettre une dernière faute ; la plupart des historiens y voient un piège de Mazarin, mais il est plus probable que Condé se prit dans sa propre intrigue. S'il est certain en effet que le Cardinal cherchait depuis longtemps à se débarrasser de Condé et qu'il avait formé le dessein de le brouiller avec les Frondeurs, pour pouvoir ensuite le perdre plus aisément, il est par contre difficile de croire qu'il avait machiné lui-même, comme une comédie, la tentative d'assassinat qui eut lieu contre M. le Prince sur le Pont-Neuf, le 11 décembre 1649. Mazarin fut sincère en avertissant Condé qu'on tirerait sur son carrosse, mais celui-ci fut maladroit en n'utilisant l'avis que pour en faire un éclat. En effet, tandis que lui-même demeurait au Palais-Royal, il faisait partir son carrosse avec un domestique qui reçut un coup de mousquet et fut blessé. Aussitôt Condé réclame justice et, sans preuves, accuse les Frondeurs de lui avoir tendu ce lâche guet-apens. Indignés, ceux-ci l'abandonnent et s'entendent contre lui avec le Cardinal. S'étant rendu odieux à tous par « cette hauteur à laquelle il ne pouvait jamais rien rabattre », Condé n'a plus alors à la Cour que des ennemis. Aussi est-ce sans opposition qu'on décide de l'arrêter, le 18 janvier, au Palais-Royal.

Ce jour-là Condé arriva au Palais à cinq heures

du soir avec le prince de Conti et le duc de Longueville, « s'appuyant sur un petit bâton ». Les Princes furent aussitôt introduits dans la chambre de la Reine qui était sur son lit, tandis que le jeune Roi « sautait d'escabeau en escabeau tout auprès ». Avec Leurs Majestés se trouvaient les secrétaires d'État, MM. de Bailleul, d'Avaux et Servien, ainsi que l'abbé de La Rivière, représentant le duc d'Orléans, qui, dans une circonstance aussi embarrassante, avait jugé bon de se trouver malade. Le Tellier était absent. A peine tous étaient-ils réunis que la Reine, voyant Condé en conversation avec l'abbé de La Rivière, passa « de la chambre en un cabinet à côté, comme pour prendre son orangeade accoutumée. » Un instant après on vit reparaître le jeune Roi : « Maman dit que l'on passe la galerie. » Tout le monde obéit, tandis que l'abbé de La Rivière, imitant à son tour la prudence de son maître, s'esquivait.

Condé s'approchait de la grande cheminée lorsque Guitaut, capitaine des gardes de la Reine, « entrant là, son épée au côté et sans manteau » s'avança vers lui et s'adressant aux Princes dit avec quelque embarras : « Messieurs, j'ai commandement de la Reine de vous arrêter tous trois. — Guitaut, cette raillerie ne vaut rien, cessons-là, je te prie. — Monsieur, Votre Altesse peut bien connaître à mon air que ce n'est pas raillerie. — Au moins, Guitaut, mettez-nous en lieu chaud; où sera-ce? — J'ai ordre de vous conduire au bois de Vincennes, monseigneur. »

M. le Prince, se tournant alors vers Séguier qui se trouvait là, lui dit : « Monsieur le chancelier, je vous prie, allez dire à la Reine que Guitaut me vient arrêter de sa part. » Puis comme le chancelier s'éloignait, pour ne pas revenir, il continua en s'adressant aux Princes : « Messieurs, nous voilà arrêtés et je m'en étonne, car j'étais ami de M. le Cardinal et serviteur de la Reine. » Tandis que Conti et Longueville l'écoutaient, consternés, Guitaut ouvrit une petite porte, qui par un escalier dérobé conduisait au jardin, et invita les Princes à le suivre ; ceux-ci obéirent, traversèrent les parterres dans l'obscurité et arrivèrent au carrosse qui les attendait, entouré par les gendarmes du Roi. A la vue des soldats qu'il avait eus sous ses ordres, Condé s'écria : « Ce n'est pas ici la bataille de Lens ! » Personne ne releva le mot et Comminge, un parent de Guitaut, monta en voiture avec les Princes, tandis que Miossens prenait le commandement de la petite escorte formée par douze gendarmes. Au milieu du chemin le carrosse versa dans un bourbier et l'on dut emprunter les chevaux de charrettes qui passaient. M. le Prince s'étant jeté par la portière au moment de l'accident, Miossens le saisit par le haut de ses chausses, suppliant qu'on ne l'empêchât point de faire son devoir, mais Condé, le repoussant, lui dit : « Je ne veux pas m'en aller, Monsieur de Miossens, je ne vous prie de rien. »

Quelques instants après, les Princes arrivaient à Vincennes. Le bruit de leur arrestation avait déjà

couru tout Paris. La Reine avait eu du moins l'attention d'envoyer Brienne chez la Princesse douairière et La Vrillière chez Mme la Princesse pour qu'elles ne fussent point surprises par la nouvelle. Quant aux partisans de Condé, ils n'avaient pas attendu les gendarmes du Roi et s'étaient hâtés de sortir de la ville. Le duc de Bouillon était parti pour l'Auvergne; Turenne, son frère, pour Stenay, ville qui appartenait à Condé. Boutteville courait se réfugier en Bourgogne et le Maréchal de Brézé à Saumur. Mme de Longueville s'était enfuie dans la nuit même, accompagnée du marquis de Sillery et du prince de Marsillac, se dirigeant sur la Normandie et évitant ainsi d'être arrêtée, comme la Reine l'avait ordonné. Seul le président Perrault, ami et serviteur des Condés, fut pris et enfermé à Vincennes avec les Princes.

De cette dispersion des amis de Condé devait naître la *Jeune Fronde* qui sera singulièrement plus difficile à réduire que la *Vieille Fronde*, maintenant l'alliée du Cardinal. Celui-ci triomphe; il voit le coadjuteur et Beaufort empressés à lui faire leur cour tandis que le duc d'Orléans, toujours ami des victorieux, s'en va répétant : « Voilà un beau coup de filet qui vient de prendre un lion, un singe et un renard. » Le peuple lui aussi fait fête; on y acclame « le Cardinal qui n'est plus Mazarin » et l'on chante autour des feux de joie allumés dans tous les carrefours :

C'est Condé, ce diable, qu'on mène,
Ce dit-on, au bois de Vincenne,

Et son petit frère nabot
Pour être de même complot,
Et ce bon duc de Longueville
Qui servit si bien cette ville,
Quand tous les jours on attendait
Son secours qui toujours tardait.

Les princesses de Condé qui, seules de cette maison la veille toute-puissante, demeuraient libres, étaient dans la consternation. Elles s'attendaient à être arrêtées à leur tour, mais le Ministre les redoutait trop peu pour assumer l'odieux d'un pareil traitement. L'une était âgée et craintive ; l'autre, encore si jeune, ne s'était-elle point toujours tenue à l'écart des intrigues de la politique? Aussi Mazarin, bien éloigné de supposer qu'il épargnait sa principale adversaire, se borna-t-il à faire signer par la Reine une lettre qui prescrivait aux deux princesses de se retirer dans une des terres de la famille de Condé et d'y attendre de nouveaux ordres.

CHAPITRE V

LES PRINCESSES A CHANTILLY — ÉVASION DE CLAIRE-CLÉMENCE — SON ARRIVÉE A BORDEAUX.

De tous les domaines de la famille de Condé Chantilly était le plus voisin de Paris et le mieux placé pour recevoir les nouvelles et suivre les événements. Le château, entouré d'eaux vives amenées le long des pelouses plus pour l'agrément que pour la défense, n'avait pas l'aspect sombre et boudeur d'une forteresse mais bien celui d'une résidence pleine de charme et de commodité. C'était du reste le séjour que préférait la Princesse douairière qui y avait été élevée et l'avait apporté dans la maison des Condés (1). On y vit arriver le 21 janvier 1650 le mélancolique cortège des Princesses exilées.

Mais à peine s'y trouvaient-elles installées que des environs toute la noblesse afflua pour leur porter des encouragements. Elles avaient été plon-

(1) Voir sur l'histoire du château de Chantilly la très intéressante plaquette publiée par M. G. Macon : *Chantilly et le Connétable de Montmorency*, Senlis, 1903.

gées par cette rigueur inattendue dans le plus morne abattement, qu'augmentaient encore l'absence complète de nouvelles et l'anxiété sur les desseins que pouvait méditer le Cardinal vis-à-vis de Condé. Elles s'attendaient à quelque nouvelle catastrophe et la Princesse douairière, qui redoutait par-dessus tout d'être mise en prison, ne voyait qu'avec regret le mouvement qui se faisait autour du château. Par son ordre une existence monacale avait été réglée et devant le Saint-Sacrement, exposé dans la chapelle, ses filles devaient rester tour à tour en prières. Quant à Claire-Clémence, elle craignait surtout que, comme le bruit en avait couru, on vînt lui enlever son fils « qui, répétait-elle, était le reste de son espoir et en qui consistait toute la consolation qu'elle pouvait avoir dans ce monde ». Ce qu'on apprit sur ces entrefaites de l'arrestation de la duchesse de Bouillon n'était pas pour calmer les appréhensions. Bien qu'elle eût réussi à tromper les gardes envoyés dans son hôtel pour l'y tenir prisonnière et à s'échapper par un soupirail de la cave, la duchesse avait été arrêtée dans la demeure même de l'agent du roi de Pologne, le sieur Bartet, où elle s'était réfugiée pour soigner sa fille atteinte de la petite vérole. Sans égard pour son état de grossesse avancée, on l'avait menée à la Bastille où elle accoucha presque en arrivant.

Moins abattue que son entourage, Claire-Clémence ne se contentait pas de gémir mais songeait à délivrer son mari. Une première tentative d'évasion

faillit même réussir. Elle avait été imaginée par un homme de confiance du duc de La Rochefoucauld, qui passa plus tard au service de Condé, le sieur de Gourville; celui-ci, ayant soumis son plan à la Princesse qui en fut si enthousiasmée qu'elle « l'embrassa tout de bon », réussit à gagner huit des sergents et caporaux qui gardaient le prince de Condé à Vincennes. Il fut convenu que le dimanche suivant, 13 février, pendant que le gouverneur serait aux vêpres, on ferait évader Condé. Malheureusement les imprudences commises par le prisonnier lui-même gâtèrent tout. Non content d'avoir mis à sa fenêtre une lanterne en papier, que l'on devina aisément être un signal, celui-ci avait de son côté tenté de gagner ses gardes « les amorçant, tout en riant et goguenardant », faisant si bien en un mot que le gouverneur, ou comme l'on disait alors le « pénitencier », M. de Bar, fut mis au fait et vint avertir le Prince qu'il avait l'ordre « de le retenir là-dedans mort ou vif ». Condé se moqua de la menace mais la surveillance redoubla et l'on dut ajourner tout nouvel effort.

En dépit de cet échec, un peu d'espoir était revenu aux exilées de Chantilly et avec l'espoir était née une agitation qui devint vite des plus fiévreuses. On complotait tout le jour et l'on apportait à ce nouveau rôle tant de passion que la mort du Maréchal de Brézé qui survint alors passa pour ainsi dire inaperçue. Il était âgé seulement de cinquante-trois ans mais les excès l'avaient usé; son départ précipité de

Paris pour Saumur lors de l'arrestation des Princes provoqua une crise de goutte dont il mourut. Les siens qu'il avait toujours négligés le regrettèrent peu ; quant au peuple de son gouvernement, il manifesta une véritable joie, n'ayant jamais eu à se louer du Maréchal qu'on soupçonnait même de s'adonner à la sorcellerie. Guy Patin nous en a laissé le témoignage dans une lettre écrite quelques jours à peine après l'événement : « Les Angevins, rapporte-t-il, ont encore si peur du Maréchal de Brézé qu'ils ne savent s'ils osent dire qu'il soit véritablement mort et même semblent en douter (1). »

La Darvas qui s'était montrée le mauvais génie du Maréchal et était abhorrée de toute la province fut arrêtée par ordre du duc d'Orléans et conduite à la Bastille.

Claire-Clémence avait trop peu connu ce père si égoïste et si fantasque pour pouvoir le regretter beaucoup, mais en tout cas elle n'eût pas été femme à faire parade de son chagrin. Les épreuves n'avaient fait que rendre plus contenue sa nature très sensible ; au milieu des agitations de Chantilly elle allait toujours silencieuse et uniquement préoccupée du sort de son mari. Elle envoya bien « demander à la Cour la permission d'aller à Saumur et sur les terres qui lui étaient échues par le décès », mais les événements ne devaient pas permettre qu'elle donnât suite à ce dessein.

(1) Guy Patin, *Lettres*, t. I, p. 526.

Le 28 février, en effet, arrivait à Chantilly un personnage dont l'habileté, l'expérience et la prodigieuse activité allaient transformer la résistance timide et décousue que la noblesse frondeuse avait inaugurée autour des princesses exilées. Lenet, qui fut le conseiller toujours écouté et l'agent plein de ressources de Claire-Clémence (ce que d'ailleurs il n'a pas manqué de mettre lui-même en relief dans ses *Mémoires*) devait tout à la famille de Condé. Fils et petit-fils de présidents au Parlement de Dijon et ayant été lui-même procureur général à cette assemblée, il avait eu jadis, grâce à M. le Prince, une mission en Suisse, à la suite de laquelle le Grand Condé lui avait fait obtenir le brevet de conseiller d'État. C'était un homme adroit et même retors, à qui Mme de Sévigné qui l'estima toujours attribuait « de l'esprit comme douze ». Sa légèreté, et la part très large qu'il réserva toujours aux intrigues amoureuses, diminuèrent seules la portée que n'eussent pas manqué d'acquérir ses réelles et rares capacités.

Il fut accueilli à Chantilly comme un sauveur et les Princesses, « fondant en larmes », l'accablèrent d'amitiés et de supplications. Lenet ne tarda pas à profiter de cette confiance pour réformer la vie qu'on menait au château et qui, partagée entre les sombres prédications d'un capucin et la confection de remèdes sous la surveillance du médecin Bourdelot, n'était pas faite pour ranimer les courages et préparer à de hardies résolutions. L'entourage des Princesses n'était pas d'ailleurs sans charmes pour

un homme aussi galant. Une brillante société s'y trouvait réunie : c'étaient Mme de Châtillon, l'une des plus belles et des plus adroites femmes de son siècle, dont le seul défaut était de montrer une « humeur intéressée », la comtesse de Tourville « femme de conduite et de résolution » qui servait de dame d'honneur à Claire-Clémence et devait être d'un précieux secours en des circonstances difficiles, et avec elle sa fille Mme de Gouville « pleine d'appas et de charmes, belle, spirituelle et jeune », elle n'avait en effet que dix-huit ans. Parmi les personnages de second plan, la présidente de Nesmond, la dame de Bourgneuf, le sieur et la dame de Buade avaient les principales attributions, pour ne pas parler des filles d'honneur que Lenêt déclare « toutes belles et agréables », mais au milieu desquelles il n'avait pas tardé à distinguer une jeune anglaise « pleine d'esprit et de gentillesse, brune, d'une taille agréable et aisée, les yeux vifs, la bouche belle, l'esprit accort et adroit ». C'était Mlle Gerbier qui devait être, pendant toute l'expédition de Bordeaux, l'Egérie du conseiller et lieutenant de la princesse de Condé.

Il y avait aussi quelques hommes à Chantilly mais ils étaient de moindre qualité : parmi eux, l'abbé Roquette, La Roussière, premier gentilhomme de la chambre, Girard, secrétaire du Prince, que Claire-Clémence ne pouvait souffrir parce qu'elle le soupçonnait d'avoir favorisé les désordres de son mari, enfin Bourdelot qui était

à la fois le médecin du Prince et le précepteur du duc d'Enghien.

Tout ce monde, jusque-là morne et découragé, se reprit à vivre, entraîné par l'activité, l'esprit et la gaieté de Lenêt. Au bout de quelques jours, des courriers arrivèrent de tous côtés, apportant des nouvelles à l'homme en qui tout le parti des Princes avait mis son espoir, et avec les bulletins de la Cour, les correspondances des amis éloignés, l'animation et l'entrain revinrent comme par enchantement à cette société, naturellement frivole, que la rébellion ne tarda pas à passionner, comme s'il se fût agi de quelque périlleuse et enivrante intrigue d'amour. Le cadre d'ailleurs se prêtait de moins en moins à la mélancolie et le printemps, qui cette année-là fut merveilleux, commençait à reverdir les gazons et à faire doucement frémir les hautes futaies de la forêt voisine. Bientôt, à part Claire-Clémence volontiers silencieuse, mais qui se montrait quand il le fallait pleine de jugement et de résolution, tous cédèrent à l'invite de l'aimable nature. L'exil peu à peu se transforma en une villégiature qu'on n'eût pas rêvée plus plaisante, et la délivrance même des Princes ne fut plus guère considérée que comme un sujet distrayant et agréable à méditer. Les journées s'écoulaient trop vite au gré même de la Princesse douairière, enchantée de raconter à ce nouvel auditoire les anecdotes de l'ancienne Cour, de narrer les amours de la Reine et de Buckingam, de dire son fait au défunt Cardinal ou de rappeler avec attendrissement la tar-

dive passion que Henri IV avait eûe pour elle alors qu'elle était encore une enfant. Entre temps, les jeunes femmes erraient le long des étangs, chantant, récitant des vers, guettant les visites et attendant les lettres de leurs galants. Le soir venu, après les dévotions faites en commun à la chapelle, chacun disait les nouvelles qu'il avait reçues, puis tandis que dans la paix de la nuit un chœur de belles voix se faisait entendre, on reprenait les plans ébauchés la veille pour la grande campagne politique.

Celle-ci allait pourtant commencer. En effet, le temps qui s'était écoulé depuis l'arrestation des Princes avait permis à ceux qu'on appelait les Ducs de reconstituer le parti et de le préparer à l'action. Le duc de La Rochefoucauld avait formé un plan de résistance dans le Midi toujours prêt à se révolter. Il avait envoyé à Chantilly l'homme de confiance de sa maison, Gourville, pour y faire part de ses desseins. Ce fut alors qu'ayant enfin trouvé un projet sérieux, Claire-Clémence, qui jusque-là avait vécu à part de ce monde frivole au point de paraître sans initiative et sans décision, se révéla une femme non seulement pleine de cœur, mais aussi de ressources et d'énergie. Elle qui, seule sans doute, avait réfléchi à ce qu'on pouvait tenter pour la délivrance de son époux, vint trouver Lenêt, lui déclara qu'elle était prête à tout risquer dans ce but et qu'elle entendait grouper autour d'elle et de son fils tout le parti de M. le Prince. Lenêt fut d'abord étonné de ce changement d'attitude mais, trop intelligent pour ne pas

comprendre une transformation dont sont seules capables, aux heures difficiles, les natures contenues et réfléchies, il devina vite de quel secours serait cette intervention inespérée. Aussi s'empressa-t-il de renvoyer Gourville pour qu'il en portât la nouvelle au duc de La Rochefoucauld. En même temps, des courriers furent expédiés partout, et du jour au lendemain tous les projets chimériques et fantaisistes s'évanouirent, chacun se ralliant d'avance au plan que dicterait la Princesse. Pour celle-ci, il s'agissait tout d'abord de quitter Chantilly et de gagner un point où elle eût pleine liberté d'organiser une résistance avec laquelle la Cour devrait compter.

Bordeaux était tout désigné, la turbulente population du Midi ne demandant qu'à se soulever; mais il était très difficile d'y parvenir directement. La distance était longue pour le cortège des Princesses et rien n'avait encore été préparé. Il importait pour la réussite du plan de résistance que nul obstacle ne s'élevât sur la route et que Bordeaux prévenu pût faire aux exilées un enthousiaste accueil. Aussi résolut-on de fixer la première étape à Montrond où la Reine avait, dans le principe, donné ordre à la princesse de Condé de se rendre, ce qui servirait de prétexte au départ et permettrait de ne pas rompre de suite avec la Cour. Situé sur les confins du Nivernais, du Limousin et du Poitou, le château de Montrond assurait la communication entre la Guyenne et la Bourgogne, gouvernement de M. le Prince.

C'était de toutes les résidences des Condés celle que la nature et l'art avaient le mieux fortifiée; bâti sur un bloc de rochers escarpés, le château dominait la ville de Saint-Amand, il avait appartenu autrefois à Sully, qui avait travaillé à ses remparts, et le grand Condé, pendant son enfance, y avait étudié l'art de la guerre et les opérations de siège; des approvisionnements de vivres et munitions soigneusement renouvelés pouvaient y permettre d'arrêter au moins quelque temps les troupes royales. Mais s'il était aisé d'y atteindre, il fallait encore quitter Chantilly à l'improviste et sans trop éveiller les soupçons. L'événement ne tarda pas à prouver que l'alarme avait été donnée. Soit qu'il eût été averti par un partisan, du nom de Blinvilliers, qu'il avait dans la domesticité du château, soit qu'il eût intercepté un courrier, Mazarin connaissait déjà le plan de la fuite et, pour le déjouer, venait d'envoyer à Chantilly une compagnie des gardes du corps, commandée par le lieutenant du Vouldy. Celui-ci était porteur d'une lettre de la Reine enjoignant à la Princesse douairière de se retirer à Montrond : l'escorte qui l'y accompagnerait prendrait possession de la forteresse, tandis que la jeune princesse et son fils resteraient à Chantilly, gardés à vue.

Mais l'émoi était au château; aussi se hâta-t-on, dès que la présence des troupes du roi fut signalée dans le voisinage, de tout préparer pour une fuite rapide. Les dernières difficultés vinrent du caractère même de la Princesse douairière que l'âge avait

rendue extrêmement égoïste et intéressée. Soucieuse avant tout de sa propre tranquillité et redoutant d'être rendue responsable de l'évasion, elle ne voulait ni se prêter aux combinaisons de l'ingénieux Lenêt ni avancer à sa belle-fille l'argent nécessaire au voyage. Ce fut seulement en apercevant la petite troupe royale devant les portes du château qu'elle se décida. Plus une minute n'était à perdre et, tandis qu'on faisait patienter du Vouldy dans la cour d'honneur, Lenêt, se multipliant, obtint de la douairière qu'elle simulât la malade, fit lever Claire-Clémence « qui était au lit pour un gros rhume » et la cacha avec son fils dans les combles du château ; Mlle Gerbier prit dans le lit même la place de la Princesse et le fils du jardinier, revêtu à la hâte des habits du jeune duc d'Enghien, fut remis au précepteur Bourdelot. Du Vouldy fut alors introduit et ne se douta pas un instant de la supercherie qui permit de tenir cachés pendant le reste du jour la Princesse et son fils.

La nuit venue — c'était celle du lundi 11 au mardi 12 avril 1650 — tandis que du Vouldy organisait la surveillance, plaçait un détachement à l'entrée du pont-levis et un autre sur les pelouses devant le pont du Chevalier, la Princesse et son fils s'esquivaient par une petite passerelle qui aboutissait à de vastes prairies. Bientôt rejointe par Mmes de Gouville, de Tourville et par Lenêt, elle trouvait à la lisière du bois un carrosse sans marque et à livrée grise qui attendait là chaque soir depuis

plusieurs jours. Quelques chevaux de selle avaient été aussi préparés pour La Roussière, Changrand, Vialard, Girard et des Chapizeaux qui devaient composer la petite escorte de la Princesse. La troupe partit incontinent, se divisa pour entrer dans Paris par deux voies différentes et se réunit de nouveau vers quatre heures à la porte Saint-Victor. Le soir du même jour on arrivait à Angerville où l'on couchait dans la maison vide du Président Perrault; le maître et l'intendant avaient été emprisonnés en même temps que M. le Prince. Le 13 au matin on repart et, après avoir pris un relais à Choisy-aux-Loges chez le duc de Bellegarde, on atteint les bords de la Loire à Sully. Là, le cortège qui s'est un peu grossi doit attendre que tout le train soit passé sur un bac et les paysans s'amassent autour des voyageurs. Ceux-ci pour ne pas éveiller l'attention causent et plaisantent entre eux, comme s'ils étaient d'une condition égale, et même, pour écarter tout soupçon, la Princesse s'assit un instant sur les genoux de Lenêt. On coucha ce soir-là à Argent-en-Berri chez M. de Clermont, père du gouverneur de Montrond, où l'on arriva le lendemain à minuit. Mais, avant que d'y atteindre, le petit cortège avait été reconnu par les gens de M. de Saint-Aignan, gouverneur du Berri. Celui-ci aussitôt prévenu écrit à Servien le 15 avril :

« Il a passé la nuit de devant celle-ci une dame à Menetou chez le Chevalier de Rhodes qui était dans un carrosse à six chevaux gris escorté par trente

cavaliers. Elle alla hier à Montrond. On tient pour certain en cette ville, à ce que m'ont dit plusieurs habitants, que c'est Mme la Princesse, femme de M. le Prince (1). »

Déjà d'ailleurs le bruit de l'évasion avait commencé à se répandre dans Paris et, le 16 au soir, la Princesse douairière elle-même, trompant la surveillance, avait gagné la capitale et s'y était cachée. Le Tellier, inquiété par toutes ces rumeurs, avait écrit à du Vouldy pour lui demander des explications, mais le naïf lieutenant, à qui rien dans la vie intérieure du château n'était venu donner l'éveil et qui continuait imperturbablement à garder une maison vide, lui adressait, le 17 avril, ce rapport d'une tranquillité déconcertante :

« Je ne sais pas si c'est Mme la Princesse que j'ai vue ce matin dans sa chambre, au retour de la messe où elle était allée par la tribune à cause de son indisposition qui ne lui permet pas de sortir, ou bien si c'est une personne qui lui ressemble que l'on suppose en sa place ; j'ai toujours cru que c'était elle-même, tous ses officiers étant ici qui la servent tous les jours dans son cabinet, où ses femmes et filles viennent prendre la viande pour la porter à Madame dans son lit qu'elle n'a point quitté qu'aujourd'hui, pour entendre la messe, depuis que je suis arrivé. M. Hénault, médecin, qui la fit

(1) Saint-Aignan à Servien, 15 avril 1650 (Archives des Affaires Étrangères).

saigner avant-hier et hier lui fit prendre quelques remèdes, vous en pourra assurer mieux que moi, qui suis le plus trompé de tous les hommes si ce n'est elle-même; il est arrivé d'hier au soir à Paris.

« Je vous supplie de croire, Monseigneur, que si je m'apercevais de quelque chose qui me pût faire soupçonner le départ de Mme la Princesse de Condé, je ne manquerais pas de vous en donner avis le plus promptement qu'il me serait possible, mais je vous puis assurer que si mes yeux ne me trompent, Mme la Princesse est à Chantilly, véritablement un peu changée de sa maladie. Ce serait bien manquer de respect que d'aller souvent dans sa chambre faire lever le rideau de son lit pour observer son visage, et contre l'ordre que j'ai reçu de vous, ce qui fait que je m'en rapporte à ce que tout le monde de la maison m'en dit et à ce que j'en peux connaître au visage d'une femme qui a beaucoup de cornettes et de coiffes qui lui en couvrent une partie... L'on peut dire de Chantilly que la moitié est infirmerie et l'autre un couvent, la plupart étant malade et l'autre en prières dans la chapelle... J'ai vu aussi Mgr le duc d'Enghien dans son lit enrhumé (1). »

Du Vouldy était en effet le plus trompé des hommes et tandis qu'il s'obstinait à monter la garde

(1) Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé*, t. VI, pp. 464 et 465.

devant des figurants, ceux qu'il croyait ses prisonniers se démenaient de tous côtés. La Princesse douairière se trouvait au Palais du Parlement, allant par toutes les Chambres des enquêtes pour réclamer justice contre le Cardinal « qui détenait ses enfants », mais surtout demandant qu'on lui donnât asile dans le Parlement même. On sursit à statuer sur sa première requête, mais on lui permit de loger dans l'enclos du Palais chez M. de La Grange-Neuville. Là, elle fit mettre un tapis rouge à sa fenêtre pour attirer le peuple dont elle réclamait l'appui, jetant à la foule des « quadruples d'or ». Elle n'eut pas à continuer longtemps des largesses qui coûtaient fort à son avarice et, ayant obtenu l'assurance que, si elle demeurait tranquille, on ne l'inquièterait pas, elle cessa de cultiver la popularité. Pendant ce temps la duchesse de Longueville et Turenne traitaient à Stenay avec l'Espagne. Quant à Claire-Clémence, elle n'avait pas encore rompu avec la Cour et en expliquant son évasion de Chantilly par de spécieuses raisons, dont personne ne pouvait être dupe, elle cherchait à gagner du temps et à obliger qu'on comptât avec elle. Dès son arrivée à Montrond, elle écrivait au Secrétaire d'État Le Tellier qu'ayant « entrepris un si pénible voyage », elle avait cru qu'il était « de son devoir de témoigner son obéissance à Sa Majesté ». Elle ajoutait que rien ne serait changé dans sa nouvelle résidence et terminait en déclarant, avec quelque ironie, qu'elle y élèverait son fils « dans la crainte de Dieu et le porterait

au même zèle que M. son père a toujours eu pour le service du Roi (1) ». Quelques jours plus tard elle s'adressait à la Reine et se plaignait vivement de M. de Saint-Aignan qui avait menacé de l'arrêter, feignant d'être surprise d'un procédé aussi étrange à l'égard d'une mère conduisant son fils unique âgé de sept ans et qui, ayant en outre l'honneur d'être de la maison royale, se rendait dans son château sur la foi d'une lettre de cachet du Roi. La Princesse étant hors d'atteinte et en situation de créer à la Couronne de graves difficultés. Anne d'Autriche sut faire bonne figure à mauvais jeu mais tint à montrer qu'elle n'était pas dupe. Elle répondit que, bien qu'elle fût d'accord avec M. de Saint-Aignan pour trouver fort extraordinaire « qu'une personne de la condition de la Princesse se rendît comme à la dérobée dans un château fort, sans être accompagnée de celui que le Roi avait commis pour cela », elle permettait néanmoins à sa trop indépendante cousine de demeurer à Montrond, « pourvu qu'il ne s'y passât rien contre le service du Roi. »

C'était au gouverneur de la province que revenait cette délicate surveillance et la tâche du pauvre Saint-Aignan se trouvait singulièrement malaisée. Il en avait d'ailleurs parfaitement conscience, écrivant qu'on ne l'avait pas « chargé d'un léger far-

(1) La Princesse de Condé à Le Tellier, 17 avril 1650, cité par Lenêt, édit. Petitot, 53, pp. 163-164.

deau » car les partisans de la Princesse étaient nombreux. De tous côtés les députations affluaient à Montrond ; un jour ce sont ces Messieurs du Présidial de Bourges qui vont présenter leurs respects à la Princesse et ne craignent pas de répondre à Saint-Aignan, qui les a fait venir pour les réprimander, qu'ils ont estimé naturel de rendre leurs devoirs « à la femme de celui qui n'a cessé d'être leur Gouverneur que par un effet suspensif (1) » ; quelques jours plus tard c'est le tour de Messieurs du Chapitre, mais ceux-là n'inquiètent guère le Gouverneur qui écrit à Servien que « l'impuissance de ce corps hors prières fait qu'on s'attache moins à considérer de quelle façon il se conduit (2) ». L'agitation du pays ne se manifestait pas seulement par ces démarches platoniques et la surveillance que Saint-Aignan faisait exercer autour de Montrond lui apprenait que le château recevait chaque jour quelques nouveaux hôtes. Le 26 avril il écrit à Paris : « Je prouverai quand on voudra que la garnison de Montrond a été de quinze hommes de pied à l'abord, puis de trente, et maintenant de trois cents (3). » Quelques jours plus tard ce nombre est doublé et le Gouverneur peut se convaincre de l'entêtement de ces partisans. L'un d'eux, arrêté par les gens du Gouverneur, jure sur le portrait de Claire-

(1) Le comte de Saint-Aignan au comte de Servien, 23 avril 1650 (Archives des Affaires Étrangères).
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Clémence qu'on a trouvé dans ses habits « qu'il se fera plutôt couper les bras et hacher en pièces que de démordre le moins du monde des intérêts de M. le Prince et de Mme la Princesse (1) ».

En dépit de tous les témoignages d'attachement que lui prodiguait le peuple de la province, la Princesse de Condé ne songeait pas à s'attarder à Montrond. Elle s'y sentait trop exposée, la résistance dont le château était capable ne pouvant empêcher qu'on lui coupât la retraite. L'exemple de Bellegarde et de Saumur, qui venaient de se rendre au Roi, était fait pour l'inquiéter. Aussi décida-t-elle de poursuivre son voyage et d'aller rejoindre l'armée des Ducs. La façon si pittoresque dont elle s'était enfuie de Chantilly lui inspira sans doute ce nouveau départ qui ne fut pas moins original. Ayant pris soin, pour ne pas donner l'éveil, de faire courre plusieurs fois le chevreuil dans les bois qui avoisinaient Montrond, elle invita à une grande chasse les officiers de Saint-Amand. Ceux-ci s'y rendirent au nombre de plus de cent vingt, mais comme, le soir venu, tous se trouvaient réunis dans la grande salle pour la collation, Claire-Clémence donna l'ordre de fermer les guichets du château et de ne plus laisser sortir personne, puis elle parut, accompagnée du duc d'Enghien, au milieu de l'assemblée et fit à ses prisonniers un discours qui souleva leur

(1) Le comte de Saint-Aignan au comte de Servien, 23 avril 1650 (Archives des Affaires Étrangères).

enthousiasme. Elle avait en effet une naturelle facilité d'élocution qui, dans les moments difficiles, devenait de l'éloquence et ce don précieux devait lui rendre plus tard bien des services. Ayant exprimé un très violent déplaisir « de se séparer et de séparer son fils de tant de braves gens auxquels elle se serait volontiers confiée », elle leur annonça, sans préciser davantage, qu'elle entreprenait un voyage « très utile au bien de l'État et à la liberté des Princes ». En terminant, elle embrassa tous les commandants de corps, l'un après l'autre, et le jeune prince en fit autant. A minuit elle partit en carrosse avec son fils, suivie de Lenet, Coligny, Chavagnac et de plusieurs autres seigneurs et dames d'honneur, se dirigeant vers Bordeaux et comptant rencontrer en route l'armée des Ducs qu'elle avait fait prévenir de sa décision. Montrond garda ses prisonniers pendant toute la journée suivante, que les fugitifs ne négligèrent pas de mettre à profit. Pour aller plus vite sur les chemins que les pluies du printemps avaient rendus détestables, les carrosses furent renvoyés et les dames durent monter en croupe. Claire-Clémence était sur le cheval de Coligny, qui fit l'important pendant toute cette expédition et crut même devoir faire passer la Princesse pour une jeune fille qu'il enlevait et qu'il allait épouser. Quatre jours plus tard le petit cortège débouchait dans la plaine de Danglas, où le duc de La Rochefoucauld et le duc de Bouillon étaient venus à sa rencontre. Les troupes, déployées sur une vaste

étendue, saluèrent la Princesse d'enthousiastes acclamations lorsque, montée sur le *Brézé*, admirable cheval sorti des écuries de son père, elle vint saluer les Ducs et leur présenter son fils qui prononça ce petit discours :

« Je n'ai en vérité plus peur de Mazarin puisque je trouve ici tant de braves gens et je n'espère la liberté de mon bon papa que de leur valeur. »

Le lendemain de cette émouvante réunion, la petite armée arrivait au château de Turenne, ancienne propriété de la maison de Bouillon et la plus forte place de l'Auvergne. Claire-Clémence y trouva une hospitalité quasi-royale. Le canon la salua tandis qu'elle passait au milieu des troupes rangées pour lui faire honneur. Le duc de Bouillon voulut qu'une étiquette sévère lui assurât le traitement d'une souveraine. Chaque jour une table était servie pour elle seule, tandis qu'une autre était réservée au duc d'Enghien et que, dans une salle voisine, quatre tables de vingt-cinq couverts étaient ouvertes à ses dames d'honneur et aux gentilshommes de sa suite. On se réunissait pour boire à la santé du prince de Condé que portait le duc de Bouillon, le chapeau bas et l'épée nue à la main. Ces fêtes continuelles qui entretenaient l'enthousiasme des partisans étaient aussi l'occasion de multiples intrigues sentimentales, l'amour devant nécessairement se trouver mêlé à la guerre. Le jeu, car pour beaucoup ces expéditions n'étaient qu'un divertissement et l'emploi d'une débordante activité, n'eût pas été

complet sans cela. Mlle Gerbier et Mme de Gouville furent tout particulièrement « galantisées » ; Coligny, Lorge, Guitaut, le duc de Bouillon lui-même se disputaient les cœurs de ces belles et, comme ils se défiaient de leur style, avaient souvent recours à l'adroit Lenêt qui servait imperturbablement de confident et de secrétaire aux amants rivaux. Mais Lenêt ne faisait pas qu'écrire des billets doux; le conseil dont il était l'inspirateur avait décidé que le moment était venu de passer à l'action et de revendiquer la liberté des Princes en s'attaquant ouvertetement « au Mazarin ». Aussi Claire-Clémence signa-t-elle des lettres circulaires, adressées à la noblesse du Limousin et des provinces voisines, où elle demandait aide et protection pour son fils, « le seul prince du sang qui fût hors de la puissance de cet étranger. » On comptait dans son entourage que le duc d'Enghien allait rallier à lui beaucoup d'indécis, l'âge du jeune prince étant fait pour provoquer l'émotion et la sympathie.

Ces proclamations une fois lancées, on résolut de se mettre en marche vers Bordeaux dans l'espoir que, chemin faisant, la petite armée irait se grossissant de nouveaux partisans. Les frais du voyage étaient assurés par le duc de Bouillon qui, non content de défrayer de tout la Princesse et sa suite, avait levé sur ses terres et dans les contrées avoisinantes les sommes nécessaires à l'expédition. On partit donc du château de Turenne « à bannières déployées » et, dès le premier jour de marche, la

petite armée de la princesse remporta un léger succès sur l'arrière-garde du chevalier de La Valette qu'elle mit en fuite. Dans une cassette qui se trouva parmi le butin on découvrit un ordre du Roi d'arrêter la Princesse, son fils et les Ducs. Il importait donc de gagner Bordeaux au plus vite, sans rencontrer, au lieu d'un faible détachement, le gros des troupes royales dont la présence était signalée dans le pays. Les appréhensions furent vives un moment, lorsqu'on vit que le duc de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, qui avait paru d'abord favoriser le parti des Ducs, se tournait vers la Cour. La princesse de Condé, en réponse à la lettre qu'elle lui avait envoyée, reçut du duc des conseils de sagesse et de prudence avec l'avis qu'elle ne trouverait que déceptions dans la voie où elle s'engageait (1). On apprit alors que Saint-Simon avait reçu de Mazarin l'ordre d'entamer des négociations avec la Princesse et d'essayer de la déterminer à retourner au château de Montrond, où rien ne serait entrepris contre elle, pourvu qu'elle promît de « se départir de de toutes cabales et pratiques contraires au service du Roi (2) ». Sans faire cas de la proposition, on se hâta vers Bordeaux. Les jurats, apprenant l'arrivée de la Princesse, contre laquelle ils avaient reçu du Cardinal deux lettres de cachet, firent fermer les

(1) Le duc de Saint-Simon à la Princesse de Condé, mai 1650 (Archives des Affaires Étrangères).

(2) Le Cardinal de Mazarin au duc de Saint-Simon, 26 mai 1650 (*Lettres de Mazarin*. Documents inédits, t. III, p. 542).

portes de la ville, mais le peuple, se révoltant le lendemain, les brisait à coups de hache et forçait les magistrats à crier : « Vive le Roi et point de Mazarin. »

Ce mouvement populaire sauva la Princesse, car Mazarin avait pris la précaution d'envoyer à Lavie un nouveau messager qui d'ailleurs, arrivant à Bordeaux après la triomphale entrée de Claire-Clémence, faillit à son tour être écharpé. C'est de cet inutile surcroît de précautions que le Cardinal lui-même se vante dans le curieux billet qu'il adressait au duc d'Épernon, le 27 mai, quelques jours seulement avant le moment où la princesse fugitive allait devenir la reine de Bordeaux : « On dépêcha hier, écrivait-il, le sieur d'Alvimare à Bordeaux pour aller porter de nouveaux ordres du Roi au Parlement et à la ville qui avaient déjà été donnés au sieur de Lavie : de ne pas recevoir Mme la Princesse et M. le duc d'Enghien et de s'assurer même de leurs personnes s'ils se présentent pour y entrer (1). »

La princesse de Condé, avertie des dispositions peu favorables du Parlement et des mouvements des troupes royales, avait jugé plus prudent d'entrer à Bordeaux par la rivière, d'où son arrivée serait visible au peuple tout entier. Elle était allée s'embarquer à Lormont et le 31 mai vers trois heures, elle pénétrait dans le port, saluée par la canonnade des quatre-vingts vaisseaux qui s'y trouvaient ancrés.

(1) Le Cardinal Mazarin au duc d'Épernon, 27 mai 1650 (Mss. de la Bibliothèque Mazarine).

Plus de trente mille personnes, massées sur les rives, l'attendaient; les rues étaient jonchées de fleurs. Deux carrosses avaient été préparés pour elle et pour son fils, tandis que la noblesse de la ville en avait réuni vingt-deux pour former le cortège. La foule enthousiasmée, se pressant, criant et pleurant, conduisit Claire-Clémence et son fils jusqu'à l'hôtel du président de La Lasne, où elle les contraignit, par ses acclamations sans cesse renouvelées, à demeurer jusqu'à minuit sur la terrasse.

De ce jour le peuple fut conquis à la cause de Mme la Princesse qui devint la véritable reine de Bordeaux. Sa bonne grâce, son intrépidité, la promptitude et la netteté de ses résolutions lui assurèrent un ascendant qu'elle voulut de suite employer pour atteindre son but unique : la délivrance de son mari. Mais ce n'était pas assez pour cela d'être devenue l'idole du peuple, il restait à gagner le Parlement qui, seul, pourrait donner à ce mouvement d'opinion assez d'ampleur et de stabilité pour impressionner le ministre et la Reine et les amener à composition. La tâche était singulièrement délicate et malaisée, car ce corps se montrait en grande majorité hostile à la révolution. Il cédait à la grande autorité morale de l'avocat général Thibaut de Lavie, homme d'énergie et de loyauté, qui soutenait avec une conviction éloquente les droits de la Couronne et voulait exécuter purement et simplement les lettres de cachet.

Le moment était critique, et l'on pouvait craindre

que la flamme d'enthousiasme, qui avait animé tout le peuple de la ville pour la cause de la Princesse, s'éteignit comme un beau feu de paille. Avec l'heureuse audace qui n'étonnait déjà plus son entourage, Claire-Clémence résolut de brusquer les événements. Le 1er juin, on la vit arriver au Palais, accompagnée du petit Duc, que Vialard portait dans ses bras pour qu'il ne fût pas écrasé par la foule de gentilshommes et de peuple qui se pressait autour de la Princesse. Celle-ci déclara qu'elle voulait remettre elle-même sa requête au Parlement et, au milieu d'une agitation et d'un trouble indescriptibles, pénétra jusque dans la Grand'Chambre. Les conseillers interdits tâchent de se ressaisir et se retirent dans une salle voisine. Mais, la séance se prolongeant, Claire-Clémence comprend que les hésitations ne peuvent que lui nuire; elle force l'entrée de la salle des délibérations et fait mine de se jeter à genoux. Plusieurs conseillers se précipitent pour l'en empêcher, tandis qu'elle balbutie des mots entrecoupés de sanglots : « Je viens demander justice au Roi en vos personnes contre la violence du Cardinal Mazarin... et remettre ma personne et celle de mon fils entre vos mains. » S'il faut en croire Lenêt, témoin naturellement partial de toutes ces scènes, le petit duc d'Enghien aurait mis alors un genou en terre et se serait écrié : « Servez-moi de père, Messieurs; le Cardinal m'a ôté le mien. »

L'émotion est à son comble et le Président adjure en vain la Princesse de se retirer pour qu'on puisse

délibérer régulièrement sur sa requête : elle s'obstine à rester et, comme les forces commencent à lui manquer, le concierge du Palais monte des fruits et quelques gâteaux. En même temps l'édifice s'emplit des clameurs du peuple qui s'impatiente et menace les conseillers. Ceux-ci, après une belle résistance livrée pour la légalité, finissent par rendre un arrêt portant que la Princesse et son fils demeureront dans la ville sous le bon plaisir du Roi et qu'il sera fait de très humbles remontrances à Sa Majesté, afin que les princes prisonniers soient rendus à leurs juges naturels.

Cet arrêt favorable avait été arraché au Parlement et plusieurs conseillers ressentaient une honte amère d'avoir dû céder à l'émeute. L'intrépide Lavie ne voulut même pas se tenir pour battu et fit distribuer dans la ville de nombreuses copies des lettres du Roi. Cette manœuvre exaspéra le peuple qui se porta devant l'hôtel de l'avocat général. Celui-ci dut son salut à Claire-Clémence qui, prévenue du danger qui menaçait son principal adversaire, vint haranguer la foule et la détermina à se retirer. Le soir venu, Lavie courut se cacher dans le couvent des Feuillants, mais sa femme subit mille injures et faillit être égorgée. Ce n'est qu'à grand peine que la Princesse parvint à faire sortir de Bordeaux cette malheureuse famille dont la maison fut saccagée.

Tandis que, dans la ville, Claire-Clémence ne compte plus que des partisans, sa cause fait des

progrès dans les provinces environnantes. On déploie en sa faveur une incroyable activité. Des émissaires sont envoyés au duc et au marquis de La Force, pendant qu'on entre en négociations avec le marquis de Montesson et qu'on s'efforce de rallier le parti huguenot, qui serait favorable mais reste timide par crainte des représailles. Le Parlement de Toulouse est invité à se réunir à celui de Bordeaux et la Princesse écrit elle-même à l'archevêque de Narbonne. Bussy est expédié dans le Berri pour y lever des régiments et aussi pour informer de tout ce qui se passe la Princesse douairière, qui s'est retirée à Angerville avec sa nièce, la duchesse de Châtillon. Un autre gentilhomme, M. de Mazerole, reçoit l'ordre d'aller porter au Maréchal de Gramont une lettre où, après avoir fait allusion à sa triomphale entrée de Bordeaux, la princesse de Condé, fort diplomatiquement, sollicite de son correspondant des « conseils » sur sa conduite future (1). Mais ce n'est pas seulement en France que le parti

(1) « Monsieur, j'ai cru que vous auriez plus agréable que je fisse réponse par le porteur au compliment qu'il m'a fait de votre part que par un autre que j'avais fait dessein de vous envoyer, sur la créance que j'ai toujours eue de l'amitié que vous avez témoignée jusqu'ici à monsieur mon mari, sachant la part que vous avez toujours prise à tout ce qui le touche, pour vous donner avis de mon arrivée en cette ville avec mon fils, de la bonne réception que l'on nous y a faite, les avantageux arrêts que j'ai obtenus desquels je vous enverrai copie et de nos requêtes quand elles seront imprimées. Cependant je vous prie de trouver bon que pour avoir vos conseils sur ma conduite je vous envoie M. de Mazerole ou tel autre gentilhomme de confiance que vous aurez agréable et que je ferai partir aussitôt votre réponse reçue, vous priant de croire que personne

de la Princesse cherche des appuis; l'Espagne est là, toute proche, qui peut donner le secours le plus efficace, fournir de l'argent, car elle est riche et les caisses publiques sont vides à Bordeaux. Claire-Clémence a eu beau mettre ses pierreries en gage, Lenêt avancer tout ce qu'il possède personnellement, les soldats et les officiers manquent de tout. D'ailleurs Philippe IV a fait les premières avances, comprenant de quel secours peut être aux opérations qu'il a entreprises dans les Flandres cette très opportune diversion. La princesse de Condé est au surplus très convaincue de la légitimité et même du mérite de sa conduite. Quoi de plus louable, comme elle l'écrit au roi d'Espagne, que « de contribuer à une juste et durable paix que le Cardinal a tant de fois empêchée contre les intentions de la Reine et les vœux des bons Français » ?

Mais si Philippe IV, qui voit clair dans le jeu, veut bien entretenir aussi longtemps que possible dans le Midi un état de trouble et d'anarchie dont il compte profiter ailleurs, c'est avec la pensée, non dissimulée, de n'exécuter que ceux de ses engagements qui lui seront à lui-même avantageux. C'est ce qu'il donne à entendre, à peu près sans ambages, à sa *bonne cousine :* « Nous avons entendu vos déplaisirs, lui écrit-il, vous pouvant assurer que nos désirs ont toujours été d'y apporter tout soulage-

au monde n'est plus que moi... » — La Princesse de Condé au Maréchal de Gramont. Bordeaux, 12 juin 1650 (Archives de Chantilly).

ment et nous ne doutons point que pour parvenir à cet effet et à l'établissement d'une bonne paix entre les deux Couronnes, le vrai et unique remède est celui qui s'est entrepris (1). » Pour atteindre ce dernier but, il suffit au roi d'Espagne que le parti de la Princesse soutienne la lutte ; son intérêt n'est pas que ce parti triomphe et cesse de pâtir à son profit. Aussi fait-il traîner les négociations en longueur, et tout ce qu'il prescrit à son envoyé, le baron de Watteville, c'est « de fournir des secours pécuniaires aux personnes qui ont de l'influence parmi le peuple (2) ». Lui-même fait passer à la Princesse une somme de cent mille écus pour l'aider à réchauffer le zèle de ses partisans. Ceux-ci étaient d'ailleurs tenus en haleine par les engagements qui se multipliaient aux alentours. Le Maréchal de La Meilleraye, à la tête d'une armée royale, approchait de Bordeaux et les troupes du duc d'Épernon occupaient tout le Médoc. La prise de Castelnau, défendu par quelques compagnies au service du gouverneur de la Guyenne, fut célébrée comme une grande victoire par le parti de la Princesse, tandis que quelques avantages remportés par les troupes du duc d'Épernon à l'île Saint-Georges et à Blanquefort eurent pour effet d'animer les Bordelais à la résistance. Un enthousiasme belliqueux s'empara des habitants et,

(1) Le roi d'Espagne à la Princesse de Condé, juillet 1650 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

(2) Archives de Simancas, cité par Capefigue, *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV*, pp. 176 et suiv.

en quelques jours, la ville se trouva sur le pied de guerre. Gagnés par cette fièvre, de graves magistrats se mirent à la tête des bourgeois et leur donnèrent l'exemple de la témérité; le conseiller Pichon eut un cheval tué sous lui. Il était d'ailleurs périlleux de se mettre en travers du mouvement et un cavalier qui avait osé crier : « Vivent le Roi et le duc d'Épernon! » fut égorgé; son cadavre, odieusement mutilé, fut traîné par les rues.

Pendant ce temps, Claire-Clémence payait de sa personne, faisant preuve d'autant d'esprit politique que d'énergie. Par sa présence et l'à-propos de ses discours, elle arrêta plus d'une fois les déplorables échauffourées auxquelles le peuple, inquiet et énervé, n'était que trop porté. Elle faisait l'admiration de son entourage par un tact et une perspicacité que, prisonnière d'une ombrageuse tutelle, elle n'avait pas eu jusque-là l'occasion de révéler. Elle-même donnait l'ordre de restituer aux gens du Médoc les bestiaux et les vivres qu'on leur avait pris et, en exonérant le peuple de Bordeaux du tiers de la taille, elle portait au comble sa popularité. Autour de la Princesse, dans ce milieu en effervescence, les frivoles intrigues se mêlaient au souci de ces sérieuses et funestes affaires. Il semble que tous ces gentilshommes, menant une guerre de partisans, aient cru mettre en action les romans de chevalerie; il fallait que chacun d'eux eût sa belle et que l'amour devînt le prix des combats. Ce n'était pas que métaphore, et Mme de Gouville, qui raffolait

de Guitaut, pensa mourir lorsqu'on lui ramena son galant chevalier, grièvement blessé au visage dans l'affaire de Blanquefort. L'ingénieux Lenêt « brûlait » pour Mlle Gerbier. D'autres, plus hardis, avaient osé lever les yeux sur la Princesse elle-même, mais celle-ci, ne daignant même pas s'en apercevoir, continuait à n'avoir de pensées que pour la délivrance de son mari. Coligny, qui fut ainsi éconduit, prétendit s'en venger; il provoqua en duel Cessac qu'il croyait son rival et le tua; puis, non content de cet exploit, rapporta tout ce que son dépit avait pu imaginer sur la Princesse de Condé. D'ailleurs comment ajouter foi aux dires d'un homme qui ne craint pas d'avouer dans ses Mémoires qu'il ne « reprend jamais la plume que sa première pensée ne soit de dire pis que pendre de M. le Prince » ?

Indifférente à la calomnie, Claire-Clémence poursuivait la lutte et le grand Condé, ayant été informé à Vincennes de tout ce qui se faisait à Bordeaux pour sa délivrance, écrivait à son chirurgien Dallancé : « Qui aurait cru que j'arroserais des œillets pendant que ma femme ferait la guerre (1) ? »

Bordeaux était dans l'attente et l'incertitude lorsque, le 8 juillet, le peuple, qui comme à l'ordinaire s'était porté en grand nombre sur les quais, vit poindre à l'entrée du port une petite flotte. C'étaient deux frégates et une pinasse espagnoles, escortées de

(1) Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé*, t. VI, p. 35.

quatre vaisseaux du Bordelais venus à leur rencontre, et amenant l'envoyé du roi Philippe IV, Don José Osorio. En apercevant la flotille, ce peuple si ardent et que tant d'événements avaient encore surexcité crut voir des galions chargés d'or. En quelques instants la nouvelle se répandit et lorsque l'ambassadeur espagnol mit pied à terre, il se trouva environné d'une foule en liesse qui le conduisit en un carrosse magnifique, au tapage assourdissant de ses acclamations, jusqu'à l'hôtel de la Princesse. La conviction de tous était si forte que, sans même interroger Don José, on organisa fêtes et concerts qui durèrent vingt-quatre heures. Ce fut seulement à l'issue de ces réjouissances que la Princesse et ses conseillers apprirent de l'Espagnol, stupéfait d'un accueil si enthousiaste, que cette ambassade solennelle leur apportait en tout quarante mille écus. La déception fut forte, mais, comme tout était à craindre d'un revirement populaire, on résolut de la tenir cachée et de ne donner aucun démenti aux bruits qui continuèrent à circuler dans la ville. Ces rumeurs, qui enchantaient le peuple, inquiétèrent de nouveau le Parlement. Celui-ci, pris d'un noble et passager scrupule à la pensée de ratifier l'intervention du roi d'Espagne dans les affaires du royaume, se réunit à la hâte et dans sa fièvre patriotique ordonna de « courre sus à l'étranger ». L'effet de cet arrêt fut immédiat, mais peu conforme au sentiment des magistrats; en quelques minutes le palais du Parlement fut envahi par une multitude qui menaça d'y

mettre le feu si les conseillers ne révoquaient pas à l'instant leur première décision. Claire-Clémence, qui seule savait apaiser la colère de ce peuple, sauva, une fois de plus, les ennemis de sa cause. Elle enthousiasma par sa courageuse audace et son esprit d'à-propos la foule versatile qui, sans plus s'occuper des conseillers interdits, la reconduisit en triomphe jusqu'à son hôtel. Mais en même temps, comprenant la leçon que lui donnait le patriotisme de ces magistrats, elle fit rembarquer Don José Osorio, non sans l'avoir accablé de civilités et lui avoir fait don d'un baudrier et de deux épées «les plus belles qu'on put trouver ». Désarmé dans sa résistance par la satisfaction qui lui était ainsi donnée, le Parlement n'avait plus qu'à témoigner de son zèle pour la cause de la Princesse; c'est ce qu'il fit en donnant l'ordre d'expulser les suspects, d'organiser des milices et en promettant de ne jamais faire la paix sans y comprendre ceux qui s'étaient joints à lui — ou qui plutôt l'avaient entraîné à leur suite.

CHAPITRE VI

LA PREMIÈRE FRONDE DE BORDEAUX

Ces nouvelles jetèrent la Cour dans un véritable effroi. Elles parvinrent, en effet, à Paris, en un moment où la situation apparaissait de tous côtés sous les couleurs les moins favorables. La capitale même était menacée par les troupes de Turenne et de l'Archiduc qui, après avoir occupé le Vermandois, s'avançaient le long de l'Oise. Le péril du reste était encore bien plus dans l'état d'esprit des Parisiens dont la fidélité résistait mal aux privations et à la misère qu'entraînait l'anarchie du royaume. Le Surintendant des finances, d'Emeri, venait de mourir laissant vides les coffres de l'Etat. L'armée, mal vêtue, mal nourrie, menaçait de se mutiner et les Suisses de la garde eux-mêmes, ne touchant plus régulièrement leur solde, parlaient de regagner leurs montagnes.

L'impopularité en retombait naturellement sur *le Mazarin* que les Frondeurs accusaient de tous les crimes et que ceux du parti de la Cour commençaient à critiquer. Monsieur, qui avait l'habitude

d'abandonner les siens au moment du péril, avait donné le nouveau mot d'ordre. Avec la prudence qu'il savait mettre dans la trahison, il ne nommait pas le Cardinal, mais il gémissait sur l'avenir de la royauté et, comme le rapporte sa fille, la Grande Mademoiselle, il avait coutume de dire que la décadence des monarchies finissantes « avait commencé par des mouvements pareils à ceux qu'il voyait ». Le Parlement lui-même commençait à transiger, et cette assemblée qui, trois mois auparavant, avait ajourné purement et simplement la requête formée par la Princesse douairière en vue de la libération des Princes, venait d'accueillir les députés arrivés de Bordeaux et de décider, sur leur rapport, que d'humbles remontrances seraient faites à la Reine en faveur de la province de Guyenne.

Mazarin toutefois avait été à trop bonne école pour se laisser si facilement abattre. Confiant le commandement des troupes du Nord au maréchal du Plessis-Praslin, qu'il savait aussi sûr que capable, laissant la surveillance de Paris ainsi que le gouvernement du Nord de la Loire à Monsieur, dont il n'ignorait pas la duplicité mais dont il connaissait aussi les sentiments haineux vis-à-vis des Condés, le Cardinal résolut de parer lui-même au danger le plus pressant et d'étouffer la révolte qui menaçait de s'étendre dans le Midi tout entier. Le 8 juillet, le Roi, la Cour et le ministre quittaient Fontainebleau, et leur cortège s'avançait lentement dans la direction de Bordeaux par Malesherbes, Blois et

Tours. La marche n'était pas tant ralentie par l'embarras de nombreux équipages que par le calcul de Mazarin qui espérait intimider les révoltés et les ramener sans coup férir à la soumission. Menaces et promesses nouvelles étaient expédiées de chaque étape et le cortège royal en attendait parfois l'effet avant de se remettre en route.

C'est ainsi que le Parlement de Bordeaux avait été sommé de dire s'il entendait faire cause commune avec les rebelles ou s'il s'apprêtait à recevoir Sa Majesté ainsi qu'il convenait. La réponse à cette catégorique mise en demeure n'arrivant pas, Mazarin écrivait à Le Tellier sa préoccupation :

« Nous attendons toujours la réponse de la lettre que le Roi a écrite au Parlement (de Bordeaux) et en cas qu'il nous réponde des impertinences comme il n'est que trop à croire, nous aurons à délibérer s'il vaudra mieux s'arrêter à Angoulême, en attendant l'arrivée des vaisseaux pour boucher la rivière, ou si on devra s'avancer pour voir si la présence du Roi pourra porter les peuples à reconnaître ce qu'ils lui doivent. Nous voyons avec grand déplaisir que toute la modération et la douceur dont on use envers ceux de Bordeaux ne servent qu'à les enorgueillir davantage; ils ne font point de difficulté à arrêter tous les courriers du Roi (1). »

Mazarin dut s'employer à faire partager son irri-

(1) Mazarin à Le Tellier, 24 juillet 1650 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

tation par la Reine et réussir à la convaincre de la nécessité d'une action énergique car, quatre jours après, il écrit de nouveau à Le Tellier mais sur un ton bien plus décidé :

« Sa Majesté est persuadée que, si on n'ôte une fois pour toutes le masque pour châtier ceux qui nous ont fait du mal, nous devrons nous tenir pour dit que tôt ou tard ils nous écraseront. Il n'y a rien qu'ils ne remuent et ne tentent pour porter un chacun hors de son devoir et tous les peuples à la révolte. Dieu nous garde que ces gens-là aient le dessus ; ils ne feraient guère de quartier à personne... On a affaire à des gens de la méchanceté desquels on doit tout craindre, outre qu'ils sont extrêmement hardis à tout entreprendre parce qu'ils voient qu'on marche lentement et avec trop de circonspection au châtiment (1). »

Mazarin se trompait en pensant qu'il suffirait d'énergiques menaces pour vaincre la résistance des Bordelais. Ceux-ci, fortement attachés à la Princesse, habilement travaillés par les Ducs, avaient pris goût à la lutte et ne voulaient pas entendre parler de paix. Le Parlement, plus réfléchi et qui ne prenait parti qu'à regret contre l'autorité royale, avait bien été de nouveau ébranlé par les lettres que Mazarin lui avait fait parvenir. Il hésitait sur la voie à suivre lorsqu'un incident imprévu, et que

(1) Mazarin à Le Tellier, 28 juillet 1650 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

les plus violents surent exploiter, vint une fois encore réchauffer opportunément l'enthousiasme du peuple et l'emporter sur la prudence des magistrats.

Tandis que la Cour se rapprochait de Bordeaux et s'installait fortement à Libourne, les hostilités continuaient. Le duc d'Épernon, ayant pris le village de Vayre sur la Dordogne, qu'avait vaillamment défendu un bourgeois de Bordeaux, nommé Richon, celui-ci, fait prisonnier, fut envoyé à Libourne où, afin de faire un exemple, Mazarin ordonna qu'il fût pendu à un pilier de la halle. Cet acte de rigueur exaspéra les Bordelais et leur ressentiment se traduisit avec une cruauté ou, pour mieux dire, une sauvagerie que nous avons peine à comprendre aujourd'hui. Il fut décrété dans les conseils de la Princesse que la mise à mort de Richon appelait des représailles; aussi fit-on subir le même sort à un officier royaliste, le baron de Canolle, qui avait été fait prisonnier au cours des dernières opérations. L'infortuné gentilhomme, qui jusque-là avait été simplement retenu dans la ville et s'était attiré par sa bonne humeur et son franc caractère de nombreuses amitiés, jouait avec des dames lorsqu'on vint se saisir de lui. Il crut à une macabre plaisanterie, imaginée par l'un de ceux qui étaient devenus ses camarades, et ne revint de son erreur qu'en se voyant au pied du gibet où, moins d'une heure après, il était attaché, sans autre forme de procès. Mise en goût par ce spectacle, la populace voulait faire subir le même sort aux autres prison-

niers et Claire-Clémence dut user de son ascendant pour l'en empêcher. Elle donna l'exemple de sentiments plus doux en rendant visite à la mère de Richon « pour se condouloir » et « chacun fut très satisfait des amitiés qu'elle fit à cette bonne femme affligée ». Un service solennel fut célébré pour le repos de l'âme du bourgeois bordelais, et le Parlement, qui s'y était rendu en corps, décida que jamais le Cardinal, auteur de tant de maux, ne serait reçu dans la ville.

Mais en dépit de ces proclamations intransigeantes, nécessaires d'ailleurs pour entretenir l'enthousiasme populaire, il se trouvait d'un côté et de l'autre des hommes prudents et avisés pour entamer des négociations. Leurs tentatives, d'abord mal accueillies, finirent par incliner les esprits vers la conciliation. Rien ne pouvait sortir de la prolongation de la guerre civile que de nouveaux massacres et une misère plus grande dont les conséquences ne seraient pas moins préjudiciables au parti des Princes qu'à la Couronne elle-même.

Monsieur, toujours prêt aux accommodements qui pouvaient grossir sa situation, se disposait à jouer le rôle d'arbitre. Soutenu par le Parlement de Paris, qui rendait arrêt sur arrêt dans ce sens, il proposait les bases d'une paix honorable. Le duc d'Épernon, gouverneur de la Guyenne, qui était tout dévoué à Mazarin, serait déplacé et amnistie pleine et entière accordée au Parlement de Bordeaux et à ses complices : Claire-Clémence et les

Ducs. Il n'était pas question de la liberté des Princes, la jalousie de Gaston d'Orléans s'accommodant à merveille de leur captivité; aussi la Princesse de Condé, qui n'avait jamais poursuivi d'autre but que la délivrance de son mari, s'empressa-t-elle d'envoyer à Mazarin le père Bruno, « homme fort âgé et en opinion de sainte vie », pour lui représenter qu'à ses yeux c'était là le point capital. De son côté, le Cardinal ne voulait pas abandonner d'Épernon, dont le fils était destiné à l'une de ses nièces. L'accord paraissait difficile, et le dénouement devait sortir des événements autant que des négociations.

Tandis que les pourparlers traînaient en longueur, La Meilleraye avait traversé la Garonne et était venu menacer les faubourgs sur tout un côté de la ville. Aussitôt la résistance s'organise; une ordonnance publiée au prône dans chaque paroisse enjoint à un homme de chaque maison d'aller travailler aux fortifications, mais tous ceux qui sont valides y courent pleins d'enthousiasme et les dames elles-mêmes veulent être de la partie, portant la terre sur les glacis dans de petites corbeilles, si bien, dit une brochure du temps, qu'on ne voyait sur les remparts « que satin, taffetas et point coupé de Gênes (1) ». Claire-Clémence encourageait cette foule par sa présence et mettait aussi la main à la

1. *Seconde Partie de l'Asne Rouge*, à Paris, chez Louis Hardouin, 1652.

besogne. Le jeune duc d'Enghien, monté sur un petit cheval, allait de tous côtés. Bouillon et La Rochefoucauld dirigeaient les travaux, et, comme s'il se fût agi d'une partie de plaisir, « régalaient les dames de fruits et de confitures et les ouvriers de vin ». Les fêtes d'ailleurs étaient continuelles; le soir venu, on dansait sous les remparts au son des violons et la Princesse de Condé tenait son cercle sur une galère brillamment illuminée. On vivait ainsi en pleine féerie, en dépit des escarmouches, souvent fort sanglantes, qui se multipliaient aux portes de la ville. Un jour même, le 10 septembre, les Bordelais étant sortis pour attaquer les Royaux, Claire-Clémence put assister des remparts à un combat acharné qui coûta la vie à plus de cinq cents hommes du côté du Roi, et à cent vingt du côté des Princes, parmi lesquels le jeune Viger, fils d'un conseiller au Parlement, qui portait les couleurs d'une dame de la ville. Celle-ci, en apprenant la triste nouvelle, tomba évanouie dans les bras de la Princesse et faillit mourir d'une douleur qu'elle était impuissante à cacher.

L'armée royale ne disposait pas de moyens suffisants pour s'emparer d'une ville pourvue de nombreuses ressources et bien défendue; aussi le siège n'avançait pas. D'un autre côté, les riches bourgeois de Bordeaux commençaient à se fatiguer d'une lutte dont ils n'avaient jamais considéré l'issue. L'époque des vendanges approchait et cette préoccupation attiédissait singulièrement leur ardeur belliqueuse.

Claire-Clémence était trop fine pour ne pas s'apercevoir du revirement; aussi résolut-elle de devancer elle-même un abandon qu'elle sentait imminent. Dès le 11 septembre, elle se rendit à l'hôtel de ville où les jurats se trouvaient assemblés, et leur déclara que « ne cherchant que leur satisfaction et leur repos, elle n'empêcherait par aucune voie la paix qu'ils pourraient tenter de conclure avec le Cardinal ».

Un peu confus de se voir ainsi devinés, les bourgeois protestèrent, lui disant de ne point se mettre en peine et l'assurant qu'ils recommenceraient d'autant mieux après les vendanges qu'ils auraient plus de ressources. Mais le Parlement, qui n'avait pris que contraint et forcé le parti de la Princesse et qui ne redoutait plus désormais les représailles populaires, n'eut point de ces ménagements : un des conseillers, Guyonnet, qui arrivait de Paris, ne se gêna pas pour démontrer à la pauvre Princesse l'inutilité de la lutte, lui assurant que le parti de Condé était tellement divisé et privé d'appuis qu'on n'avait même pas essayé de faire enlever M. le Prince, lorsque, le 28 août, il avait été transféré de Vincennes à Marcoussis. A ce discours, nous rapporte un écrit du temps qui mérite d'être cité textuellement, « le cœur de cette adorable Princesse, qui est demeuré plus ferme qu'un rocher parmi tant de tempêtes, qui a vu sans pâlir une armée puissante l'assiéger dans Bordeaux et par mer et par terre, s'amollit au souvenir des fers de ce grand Prince,

l'amour que ce beau cœur conserve pour le premier héros du monde le fit résoudre en pleurs et distiller par ses aimables yeux une douce rosée (1) ».

Il eût fallu mieux que des métaphores pour adoucir la douleur et l'humiliation que la pauvre Princesse avait eu l'énergie de dissimuler mais qu'elle ressentait profondément. Son parti, bien diminué, n'avait plus aucun crédit (2). Le Parlement revenait avec empressement à ses anciennes traditions d'obéissance et de fidélité à la Couronne; quant à la bourgeoisie bordelaise, l'accès de fièvre belliqueuse qui l'avait secouée une fois tombé, elle se retrouvait plus prudente et plus pratique que jamais, préoccupée de ses vignobles et de son commerce bien compromis par tant de troubles. La populace elle-même, dont la Princesse de Condé avait eu tant de peine à arrêter les excès, avait été retournée par quelques

(1) *L'arrivée du Septième Courrier Bordelois*, Paris, 1650.

(2) Elle n'était point découragée cependant, et il faut voir dans l'attitude qu'elle eut publiquement alors vis-à-vis des Bordelais moins de la faiblesse que de la diplomatie. Voici en effet le billet, singulièrement énergique, qu'à la même époque elle faisait passer secrètement à un homme de confiance de la maison de Condé, le sieur Filsjean, pour lui donner mandat de négocier en son nom :

« Monsieur Filsjean, nonobstant tous mes ordres, je tiendrai ferme à ma sûreté à Bordeaux ou à Paris, avec pouvoir de solliciter la liberté de Monsieur mon mari et de mes beaux-frères et permission à Madame ma belle-mère d'aller à Paris à même fin, ne rompra pourtant pas, mais reviendra savoir ma dernière volonté, ne se relâchera en rien ni pour rien de la liberté de Mesdames de Bouillon et autres prisonniers, ni du gouvernement de M. de La Rochefoucauld. » — La Princesse de Condé au sieur Filsjean, 20 septembre 1650 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

distributions d'argent faites à propos sur l'ordre de Mazarin et l'on n'entendait plus qu'un seul cri dans les rues : « La paix! la paix! »

Signée le 1er octobre, cette paix tant désirée fut publiée le 2. Il avait été convenu verbalement que le Roi serait reçu dans Bordeaux « en la manière qu'il a accoutumé de l'être dans les autres villes du royaume ». Aussi l'acte se bornait-il à flétrir la révolte en termes atténués et paternels et à proclamer une amnistie générale. Mme la Princesse et son fils pouvaient se retirer, soit en Anjou, soit à Montrond, mais avec l'obligation de ne pas entretenir dans cette dernière résidence plus de deux cents hommes à pied et de cinquante gardes à cheval. Les Ducs étaient exilés sur leurs terres ainsi que leurs gentilshommes. Quant aux Princes, et bien que tout ce soulèvement se fût fait en leur nom et pour leur délivrance, il n'en était aucunement question.

Claire-Clémence fit ses adieux aux Bordelais; elle distribua tout ce qui lui restait et même emprunta pour secourir les officiers pauvres et malades. La ville, tout heureuse de la paix reconquise, lui ménagea un départ triomphal qui contrasta avec la mélancolie de la pauvre Princesse. Ce fut sous une pluie de fleurs que, le 3 octobre, après avoir entendu la messe aux Carmes déchaussés, elle se rendit, accompagnée d'un innombrable cortège, à la galère qui portait ses couleurs. Elle y monta, saluée par une triple salve des nombreux

vaisseaux qui se trouvaient à l'ancre dans la rivière. Elle devait débarquer à Lormont pour gagner de là Coutras et se rendre ensuite dans ses terres, mais, sur le fleuve même, son bateau fut accosté par celui du Maréchal de La Meilleraye qui se rendait à Bordeaux, et se trouvait être son parent assez proche puisqu'il était cousin germain de Nicole de Richelieu, sa mère. Le Maréchal conseilla fort à la Princesse de s'arrêter à Bourg-sur-Mer, où était la Cour, et l'assura que la Reine lui ferait bon accueil. La fierté de Claire-Clémence répugnait extrêmement à cette démarche, mais Bouillon et La Rochefoucauld ayant joint leurs exhortations à celles de La Meilleraye, elle se résigna « de peur de négliger quelque chose pour la liberté de son mari ».

Rien d'ailleurs ne pouvait être plus touchant que son aspect. Elle était pâlie par les fatigues et les émotions et, la fièvre l'ayant obligée à se faire saigner, elle portait le bras en écharpe. Mise en présence de la Reine elle tomba à genoux, tenant son fils par la main, et sans pouvoir retenir ses pleurs, demanda la grâce de son mari. Anne d'Autriche la releva avec bonté et la fit asseoir auprès d'elle, mais son petit discours, préparé à l'avance, fut moins encourageant : « Je suis bien aise, ma cousine, lui dit-elle, que vous connaissiez votre faute; vous avez pris une mauvaise voie pour obtenir ce que vous demandez; maintenant que vous allez en tenir une toute contraire, je verrai quand et comment je

pourrai vous donner la satisfaction que vous désirez. »

Claire-Clémence se contenta de ces vagues promesses, n'ayant jamais espéré mieux. Elle sentait bien que la liberté des Princes ne serait pas obtenue par des supplications ; aussi avait-elle pris soin, avant de quitter Bordeaux, d'assurer de divers côtés et jusqu'en Espagne le maintien de relations qui pouvaient lui redevenir utiles. Mais, si elle était trop avisée pour ne pas ménager l'avenir, elle était aussi trop prudente pour le compromettre inutilement. Elle songeait plutôt à tirer parti des événements pour gagner de nouvelles sympathies à la cause de son mari. Tout le monde d'ailleurs la considérait avec un attendrissement mêlé d'admiration. Le réel courage dont elle avait fait preuve à Bordeaux se transformait de récit en récit en un éclatant héroïsme, et l'on s'étonnait qu'une telle intrépidité pût s'allier à une grâce si simple. Mme de Motteville, l'amie de la Reine, trouvait que la douleur avait embelli la Princesse. Seule la Grande Mademoiselle, dont la jalousie prenait facilement ombrage, s'irritait du succès fait à sa cousine. Elle critiquait le « ridicule accoutrement » de Claire-Clémence et allait jusqu'à insinuer devant ses intimes « que la Princesse de Condé avait dû avoir peu de part à ce qui avait été fait en son nom ». Elle ne se fit pas faute surtout d'avertir son père de l'entrevue qui venait d'avoir lieu. C'était toucher Monsieur au point sensible ; celui-ci vit de suite les Condés réconciliés avec

la Couronne et sa propre influence en péril. Aussi s'emporta-t-il violemment contre la sottise du Cardinal qui avait souffert cette entrevue. Lorsque l'écho de cette colère parvint à Mazarin, la Princesse était à Coutras, où elle demeura quelques jours « pour donner ordre à sa santé » dans une jolie maison qu'y possédaient les Condés. Délivrée des soucis de Bordeaux et mise en belle humeur par la saison qui était merveilleuse, sa suite n'était plus occupée que d'intrigues amoureuses. Le duc de Bouillon et Lenêt se disputaient plus ardemment que jamais le cœur un peu capricieux de la belle Mlle Gerbier. Mme de Gouville pansait les blessures encore fraîches de Guitaut. Mais ce beau temps eut à son tour sa fin. La Rochefoucauld partit le premier pour aller surveiller la reconstruction de son château de Verteuil qui avait été rasé par ordre du Roi pendant les hostilités. Bouillon s'arracha, le 9 octobre, au charme de Mlle Gerbier, et le lendemain la Princesse elle-même, toute triste de se séparer de si fidèles partisans, prenait la route de Milly.

Pendant ce temps la Cour était entrée à Bordeaux où le peuple lui avait fait une réception très froide. Une émeute avait même éclaté, sur le bruit que la Princesse de Condé avait été faite prisonnière et, pour l'amour d'elle, on avait de nouveau massacré quelques soldats du Roi. Plus politique la municipalité offrit une collation à Leurs Majestés, collation qui fut jugée « maigre, petite et sobre » :

Ensuite on fit jouer un feu
Qui parut et dura bien peu,
N'ayant pas beaucoup d'artifice
Tant en lui qu'en son édifice.

Mademoiselle eut un bal, mais tout ce qui s'y passa de plus mémorable fut que « la Reine s'y enrhuma de chaud ».

Aussi, dès le 17 octobre, la Cour quittait cette inhospitalière cité, au sujet de laquelle Mazarin écrivait :

« C'est une chose étrange que ce que les peuples se mettent dans la tête. En bonne foi dites-moi, qu'est-ce que M. le Prince a fait pour cette ville-là qui ait pu l'obliger à risquer tout ce qu'elle a risqué pour son service? »

Quel plus bel éloge peut-on faire de l'habileté et du courage de cette Princesse qui avait su enflammer l'enthousiasme d'une grande cité laborieuse et indifférente, la soulever, en dépit de ses propres intérêts, contre son roi légitime et l'engager dans une lutte sans issue? Entreprise coupable sans doute, et que nos idées modernes ne peuvent que condamner, mais qui paraissait alors presque naturelle et trouverait, s'il en était besoin, dans la fidélité obstinée de Claire-Clémence à son époux la plus touchante des excuses.

CHAPITRE VII

EXIL DE CLAIRE-CLÉMENCE — DÉLIVRANCE DES PRINCES NOUVEAUX PROJETS DE RÉVOLTE

Claire-Clémence était rentrée fort tristement à Milly, où elle n'avait plus séjourné depuis sa tendre enfance et qui, après la mort du Maréchal de Brézé survenue six mois auparavant, était resté inhabité. En quelques mois à peine elle avait enduré bien des souffrances, tenté bien des efforts restés infructueux. Mais si elle n'avait pas encore atteint son but, elle sentait toutefois qu'elle s'en était rapprochée. Sans songer à se glorifier pour elle-même de l'admiration unanime que son courage avait soulevée, elle se rendait compte qu'on ne la tiendrait plus pour une petite personne négligeable. Non seulement l'influence qu'elle gardait de loin sur Bordeaux et le Midi, soumis en apparence bien que toujours prêts à créer des embarras à la Couronne, obligeait à la ménager, mais encore son intrépidité et sa constance dans les épreuves avaient déterminé à Paris, tant au Parlement même que dans la société, un courant plus favorable à la maison de Condé et

atténué bien des ressentiments contre le Héros, objet d'un tel amour. Celui-ci n'avait pas été le moins surpris des exploits de sa femme, et ce cœur si dur parut un moment sincèrement et profondément touché par un dévouement qui faisait de vrais miracles. Il écrivait alors à l'un de ses intimes : « J'ai une extrême passion de la revoir, de la remercier de tant de peines qu'elle prend pour ma liberté. Si je la recouvre je la devrai principalement à ses généreux soins (1). »

La Princesse, en effet, n'avait que momentanément désarmé. Déjà le fidèle Lenêt, âme de la résistance, s'était remis en route, sans marchander ses services. Il était d'abord allé à Châtillon pour y visiter la Princesse douairière qui s'était retirée près de sa nièce favorite, Angélique de Montmorency ; il y avait annoncé que le parti allait se reconstituer secrètement, pour rentrer en campagne dès le printemps avec l'appui des Espagnols. Il avait assisté ensuite à la « pacification » de Montrond, qu'avait stipulée la paix signée à Bordeaux. Par des prodiges d'endurance le marquis de Persan avait réussi à tenir jusque-là dans le vieux château fort et la reddition parut amère aux défenseurs ; ceux-ci s'exécutèrent de la plus mauvaise grâce et non sans faire entendre quelques rodomontades aux officiers du Roi, jurant qu'ils serviraient plutôt le Turc que le Cardinal. De

(1) Duc d'Aumale, *Histoire des Princes de Condé*, t. VI, pp. 43, 44.

là, Lenêt gagna Amboise, où il fut reçu par Mazarin et obtint que la Princesse et le petit duc pourraient écrire à Condé. A la vérité, on y avait mis la condition que les lettres seraient d'abord adressées ouvertes à Le Tellier, mais l'ingénieux Lenêt espérait bien compenser cet inconvénient en écrivant dans les interlignes avec une encre secrète. A la fin d'octobre, Lenêt était de retour à Milly d'où il devait accompagner sa maîtresse jusqu'à Montrond. Il trouva celle-ci fort en colère, car il ne lui avait, sans doute par prudence, envoyé aucun rapport sur ses démarches. La Princesse, dont le véritable caractère avait triomphé des premières timidités, entendait tout savoir et tout contrôler, afin de diriger l'action du parti vers le but qui lui importait par-dessus tout. Elle se rendit toutefois aux bonnes raisons que sut lui donner Lenêt et, afin de marquer sa reconnaissance à un si dévoué serviteur, elle lui fit cadeau « d'une belle tapisserie, d'un beau lit de velours cramoisi chamarré d'or et de toute la suite de l'ameublement ».

La Princesse de Condé arriva à Montrond le 7 novembre, après avoir été magnifiquement traitée sur son passage. Elle y apprit peu de temps après que les Princes étaient dirigés de Marcoussis sur le Havre-de-Grâce, où la Cour jugeait qu'ils seraient plus en sûreté. Le transfert fut long, car on redoutait un enlèvement et de grandes précautions avaient été prises. L'escorte était de 500 cavaliers et les voitures des Princes étaient suivies d'un « chariot

qui marchait chargé de portes, fenêtres, barres et verrouils pour la sûreté de leur logis ». Parti le 15 de Paris, ce triste cortège ne parvint à la citadelle du Havre que le 26 novembre.

Claire-Clémence ne manqua pas de protester contre cette nouvelle rigueur. Elle adressa au Parlement une requête où elle s'élevait contre l'emprisonnement de son mari « en la citadelle du Havre, lieu très malsain et éloigné, dont ses plus grands ennemis étaient les maîtres et où ils pourraient, quand il leur plairait, l'envoyer dans les pays étrangers ». Aussi suppliait-elle la cour d'ordonner que les Princes, selon les lois de l'État et notamment selon la déclaration dernière du mois d'octobre, fussent amenés au Louvre et gardés par un gentilhomme, officier de la maison du Roi.

Présentée le 1er décembre par le conseiller Deslandes-Payen, la requête fut fort bien accueillie par la compagnie qui décida de la transmettre à la Reine avec d'humbles remontrances. Cette démarche du Parlement, qui paraissait indiquer un revirement bien inattendu dans les dispositions des magistrats, déconcerta la Cour. Monsieur, pressé d'user de son influence et peu soucieux de s'engager, faisait le malade pour gagner du temps, mais le Cardinal était directement touché. Aussi s'empressa-t-il d'écrire à Le Tellier de faire rédiger par Servien un factum destiné à combattre l'effet produit. On aura soin d'y accumuler « des choses tout à fait convaincantes et qui donneront dans la vue du

peuple », par exemple « un récit de ce que la Princesse a fait pour faire venir les Espagnols en France ». Mais le Cardinal sent bien qu'il ne suffira pas d'un pamphlet pour arrêter le mouvement qui se dessine et ses appréhensions sont vives. Il redoute surtout que le Parlement de Paris ne soit suivi par ceux de Bordeaux, de Toulouse et de Rouen et voit bien des périls à engager directement la lutte contre un corps qui revendique hautement le droit « de dire son avis sur les plus grandes affaires de l'État (1) ».

D'ailleurs la famille de Condé est loin de rester inactive; elle utilise tout pour intéresser à sa cause et gagner des sympathies. La mort même de la Princesse douairière, qui vient de s'éteindre à Châtillon, où sa nièce Angélique de Montmorency l'avait pour ainsi dire séquestrée, est une occasion pour provoquer d'émouvantes manifestations. Le corps est ramené à Paris et déposé dans l'église Saint-Louis des Jésuites, en présence de tous les Princes de Lorraine et de Savoie. Le lendemain, un nouveau cortège se forme pour transporter le cercueil de la Princesse aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. La pompe est magnifique. Derrière un grand chariot, couvert d'un drap de velours noir portant sur ses quatre coins les armes de la défunte, traîné par six chevaux carapaçonnés et armoriés de même, et côtoyé de pages, laquais et valets de

(1) Mazarin à Le Tellier, 4 décembre 1650 (*Lettres de Mazarin*, Documents inédits, t. III, p. 925).

pied en deuil, un flambeau de cire blanche à la main, s'avancent en un ordre rigoureux l'écuyer et l'aumônier de la Princesse, puis, deux par deux, tous les officiers de sa maison et de celles des Princes. Le lendemain enfin, après un service solennel auquel l'on s'était rendu en foule, un grand dîner fut offert au Parlement « aux frais de la défunte » ; ceux-ci dépassèrent dix mille livres.

Ces fêtes funèbres eurent un grand retentissement, et leur pompe ne fit que mieux ressortir l'absence de la famille de Condé. La plupart des Princes étaient en prison ou à l'étranger ; Claire-Clémence elle-même, se trouvant exilée sur ses terres, n'y avait pas assisté. Elle reçut une lettre de son mari qui, à cette occasion, avait obtenu la permission de lui écrire ainsi qu'à son fils ; nous n'avons que sa réponse, où elle trahit moins d'émotion de cette mort que de la séparation qui ne cesse de lui peser cruellement. Comment, en effet, aurait-elle pu regretter une belle-mère qui n'avait eu longtemps pour elle que des dédains et n'avait pas craint un moment de pousser son fils à la répudier ?

« Ce dernier malheur de notre maison, écrit Claire-Clémence à son mari, redouble mon affliction par celle que je vois que vous ressentez et Messieurs nos beaux-frères que je supplie prendre part à cette lettre, n'ayant pas la permission de leur écrire, vous suppliant tous trois de croire qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour soulager le moindre de vos maux. J'essaye de divertir les miens avec mon fils

qui a été ravi de la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire. Je vous envoie la description de ses dispositions et de ses occupations; je crois que vous y prendrez plaisir et que vous me ferez la grâce de continuer à croire que je suis à toute épreuve,

« Votre... (1) »

Des regrets plus profonds eussent été bien peu de circonstance car, par delà sa tombe, la Princesse douairière devait être encore pour Claire-Clémence la cause de nouvelles déceptions et de nouveaux chagrins. Son testament révéla qu'elle n'avait laissé au Prince de Condé que ce dont elle n'avait pu le dépouiller, ayant avantagé à son détriment Conti et Mme de Longueville. Quant à ses pierreries, estimées pour 100 000 livres, elle les laissait, en dépit de l'usage qui les eût rangées dans les biens de patrimoine de la maison de Condé, à sa nièce, la duchesse de Châtillon. Celle-ci avait su faire le vide autour de son illustre tante et, par les soins dont elle l'avait entourée dans les derniers temps de sa vie, s'attirer maints cadeaux et des legs importants. Elle ne redoutait point d'ailleurs que ces questions d'intérêt lui aliénassent le Grand Condé car, aussi jolie qu'avide et aussi habile que coquette, elle gardait un réel empire sur le cœur du Héros et ce tendre attachement devait se montrer plus durable

1 La Princesse de Condé au Prince de Condé, 22 décembre 1650 (Archives de Chantilly; — cité par le duc D'AUMALE, t. VI, p. 471).

que des intrigues plus passionnées. Les origines en étaient curieuses. Alors qu'elle était encore Mlle de Boutteville, cette adroite et séduisante personne, qui nous a laissé d'elle-même un portrait si prodigieusement dénué de modestie (1), avait su provoquer et retenir les attentions de son cousin déjà célèbre. Mais Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, ami et parent du prince, étant devenu amoureux d'elle, avait supplié Condé de ne pas vouloir devenir son rival. Non content de s'effacer, le Héros avait généreusement fourni à son ami les moyens d'enlever sa bien-aimée. Mais Châtillon ayant été tué quelques années plus tard au siège de Charenton, la jeune veuve, plus éclatante que jamais, reprit son ancien empire sur son illustre cousin. Bien qu'elle ne voulût pas pousser jusqu'au bout ses avantages, étant elle-même très éprise du galant duc de Nemours, elle trouvait coquettement plaisir à entretenir la flamme de Condé et même à l'attiser par de menues faveurs. A ce manège elle dépassa plus d'une fois son but, car à diverses reprises depuis son mariage Condé lui avait offert de divorcer pour l'épouser, déclarant cyniquement que « Mme la Princesse n'était pas un obstacle

(1) Voici en quels termes elle ne craignait pas de se dépeindre : « Démarche agréable ; visage d'un ovale parfait : front élevé ; yeux bruns, brillants, bien fendus ; regard doux, plein de feu et d'esprit ; nez bien fait ; bouche charmante ; dents belles et bien rangées ; joli petit menton ; cheveux châtain clair, très lustrés ; gorge assez belle ; peau douce ; la jambe et la cuisse admirablement faites ; pied bien tourné ; voix agréable. » (*Portraits*, pp. 63 et 472.)

invincible » et qu'il y en avait de plus considérables quand on aimait autant qu'il le faisait.

Toute ambitieuse qu'elle fût, Angélique de Montmorency était aussi trop avisée pour se prêter à pareille combinaison. Le scandale qui résulterait d'un tel « remariage », l'assurance de perdre son indépendance, dont elle était jalouse, pour tomber sous la domination d'un caractère dont elle connaissait tous les excès, comme aussi le sincère amour qu'elle gardait au duc de Nemours, étaient autant de motifs pour l'en détourner. Elle sut du moins mettre à son refus tant de grâce qu'elle conserva l'attachement de Condé et ne manqua pas d'en user, après la mort de la Princesse douairière, pour obtenir la délivrance de legs tout à fait discutables.

Claire-Clémence, fort renseignée sur l'avidité de l'aimable duchesse, avait dépêché Lenet au château de Châtillon pour veiller aux intérêts de son mari. Cette intervention, qu'elle n'avait pas prévue, obligea l'impatiente légataire à venir jusqu'à Montrond demander à la princesse de Condé la permission d'entrer en possession des pierreries. L'entrevue fut rendue plus piquante encore par un incident qui fournit à Claire-Clémence l'occasion d'un malicieux triomphe sur la trop coquette amie de son époux. Avant l'arrivée d'Angélique de Montmorency à Montrond, un courrier, venu de Paris, avait apporté un paquet sans suscription, qui fut remis à la Princesse de Condé et ouvert en sa pré-

sence. On y trouva pour la duchesse, « qui savait faire à l'occasion la prude et la sévère », une lettre fort tendre, où M. de Nemours témoignait que, depuis le départ de sa dame, il était changé au point de n'être plus reconnaissable et en passe de perdre la vie. A ces lamentations, qui étaient le style galant de l'époque, l'amant transi de la belle Angélique avait tenu à joindre un conseil fort pratique : il l'exhortait vivement à entrer en possession de la terre de Merlou que la feue princesse lui avait laissée, avant que le prince de Condé fût rendu à la liberté. Claire-Clémence se donna la satisfaction de remettre elle-même la missive à sa cousine : celle-ci ne perdit point la tête et prétendit avec une belle audace « qu'assurément quelqu'un avait contrefait l'écriture de M. de Nemours pour lui faire une pièce, car elle n'avait aucune habitude avec lui ». En dépit de ces dénégations, l'histoire de la lettre eut un grand succès et courut toutes les ruelles, où l'on ne se fit pas faute de « draper » Mme de Châtillon. Sans s'inquiéter des railleries, celle-ci suivit le judicieux conseil que lui avait porté la missive et s'en alla prendre possession de Merlou. Elle y avait d'ailleurs été autorisée par Claire-Clémence qui avait reçu des instructions formelles de son mari. Le prince de Condé faisait même faire des démarches auprès du président Viole pour que les volontés de sa mère fussent fidèlement et promptement mises à exécution.

Claire-Clémence avait l'âme trop haute pour s'at-

tarder longtemps au plaisir de cette petite vengeance. Elle souffrait plutôt de voir exploitées par tant d'avides intérêts les passions coupables mais franches et fougueuses de son infidèle époux. D'ailleurs les événements qui se précipitaient d'une façon tout à fait imprévue ne lui permirent pas alors de longues rêveries. Avec une rapidité qu'expliquent les mouvements désordonnés d'un gouvernement entièrement livré à la cabale, les esprits s'étaient entièrement retournés. Le parti des Princes gagnait de jour en jour tout ce que perdait celui de Mazarin et l'impopularité du ministre devenait extrême : des haines, d'autant plus féroces que l'ingratitude s'y mêlait le plus souvent, s'étaient élevées contre lui et la noblesse se joignait maintenant aux assemblées et au peuple pour demander son renvoi et la délivrance de Condé. Monsieur seul, suivant son habitude, hésitait et tergiversait, mais le sentiment de crainte qu'il éprouvait continuellement ne tarda pas à l'emporter sur sa haine. Comprenant qu'il ne pourrait plus tenir longtemps en une solide prison l'illustre prince dont la gloire et le mérite lui portaient tant d'ombrage, il résolut de suivre le conseil de Retz et de se faire un allié de son ennemi. Il s'aboucha avec les chefs du parti des Princes que, de Montrond, la princesse de Condé tenait de tous côtés en haleine, et le 31 janvier 1651, par l'intermédiaire de la Palatine, un traité secret était signé où il s'engageait à obtenir la liberté de Condé et à faire exiler Mazarin. Comme prix de ses

services Gaston d'Orléans s'est réservé le soin de former à son gré le conseil du roi et a stipulé que le duc d'Enghien sera fiancé à l'une de ses filles. Ces conventions demeurent quelque temps ignorées, mais le Parlement, ne sentant plus Monsieur opposé à ses desseins, devient de plus en plus impératif. Bientôt il met Anne d'Autriche en demeure de signer l'arret qui expulse Mazarin et condamne toute sa famille à sortir du royaume avec lui. Le Cardinal se retire d'abord à Saint-Germain où la Reine veut aller le rejoindre, emmenant le Roi avec elle; mais ce projet est découvert et le peuple de Paris retient prisonniers ses souverains. Mazarin se sent perdu; toutefois, avant de partir pour Sedan d'où il gagnera Bruhl, il essaie encore un expédient et, soit espoir de se ménager un dernier accommodement, soit calcul en vue de l'avenir, il se rend au Havre pour donner lui-même la liberté aux Princes. La nouvelle de sa disgrâce l'y a devancé, mais cependant les Princes le reçoivent avec égards et même le retiennent à souper. Toutefois, le Cardinal venait à peine de les quitter qu'il put entendre un grand éclat de rire. C'était le prince de Condé, toujours prompt au sarcasme, qui ne pouvait résister au plaisir de railler le ministre vaincu.

Le peuple de Paris, toujours vibrant et impressionnable, fit à Condé les honneurs d'un véritable triomphe. Partis du Havre le 13 février, les Princes arrivèrent aux portes de Paris le 16. Le duc d'Orléans, le duc de Beaufort, le Coadjuteur et une foule

de grands seigneurs étaient allés attendre le prince de Condé à Saint-Denis pour l'escorter à son entrée dans la capitale. Une foule immense se pressait sur le parcours du cortège; tout ce que Paris comptait alors de carrosses, de deux à trois cents, encombrait les rues voisines. L'allégresse était générale et, pour mieux la manifester ou l'entretenir, des tonneaux de vin avaient été défoncés à chaque coin de rue. Bref, ainsi que le remarque La Rochefoucauld, « il fut reçu comme un homme qui était plus en état de faire grâce que de la demander ».

Le Palais-Royal, où le cortège se rendit tout droit, regorgeait de monde. La Reine, étendue sur un lit dans une alcôve, fit aux Princes aussi bon visage qu'elle put tandis que le Roi « leur faisait caresse ».

Puis un souper leur fut offert chez le duc d'Orléans et un bal donné en leur honneur chez Mademoiselle. Le lendemain, les Princes se rendirent au Parlement où Condé déclara qu'ils venaient remercier cette sage Assemblée d'une délivrance « que le Roi, la Reine et M. d'Orléans leur avaient accordée, mais que ces Messieurs leur avaient procurée ». Le mot fut fort goûté des magistrats.

Tout Paris ou, comme l'on disait alors, « toute la terre » avait assisté au retour triomphal des prisonniers. Et pourtant celle qui aurait eu tant de droits à partager le triomphe de Condé, celle qui en avait été dans de longs mois d'épreuves l'infatigable et patient artisan, y avait manqué.

Claire-Clémence, dès qu'elle avait appris l'imminente délivrance de son mari avait fait ses préparatifs pour aller lui faire accueil elle-même à l'hôtel de Condé, mais elle était subitement tombée malade et s'était vue contrainte de demeurer à Montrond. Le sieur Hodeau de Tronsay, échevin de Bourges, que la ville avait dépêché pour la féliciter, la trouva dans un indicible regret mais non pas abattue ; elle sut utiliser jusqu'aux loisirs que lui faisait la maladie. Soucieuse de se ménager des amitiés qui pouvaient promptement redevenir précieuses, elle tint à avertir elle-même ses anciens alliés de la justice qui venait d'être rendue aux Princes. Dès le 16 février, elle dépêchait aux jurats et au Parlement de Bordeaux ainsi qu'au Parlement de Toulouse des écuyers porteurs de la lettre suivante :

« Incontinent que j'ai appris la liberté de M. mon mari et celle de mes beaux-frères, j'ai dépêché ce gentilhomme pour m'en réjouir avec vous et pour vous remercier de tous les soins que vous avez apportés pour l'obtenir. Je prie Dieu pour qu'il vous donne les occasions de l'employer comme je sais qu'ils feront avec joie pour le service du général et du particulier de votre illustre compagnie et à moi de vous témoigner le ressentiment que j'ai de la justice des grâces et de l'assistance que mon fils et moi avons reçues de vous. Il a gravé vos noms en son cœur à un âge si tendre que les empreintes y resteront toute sa vie. Je l'élèverai de telle sorte qu'il surpasse, s'il se peut, l'affection que MM. ses prédé-

cesseurs ont toujours eue pour votre service. Cependant, Messieurs, je vous ferai connaître en toute rencontre que je suis véritablement par inclination et par reconnaissance.

« Votre... etc... (1) »

Ces habiles précautions ne devaient point être inutiles dans la suite. Claire-Clémence l'avait senti bien que son impatience d'aller rejoindre son mari fût extrême. Encore malade, elle partit en litière et s'arrêta d'abord à Bourges où elle fut reçue, au son des cloches, par les bourgeois qui avaient revêtu, pour lui faire honneur, des livrées bleu et isabelle, couleurs du Prince de Condé. La ville s'était mise en frais et à tous les coins de rue s'élevaient pyramides et arcs de triomphe. Bien que souffrante, Claire-Clémence dut assister, pendant trois jours, à toutes les fêtes qui avaient été préparées pour elle : représentation d'une tragédie chez les jésuites, collation dans la maison de ville, gala chez l'archevêque, feu d'artifice. Enfin elle put se mettre en route pour Paris et il est aisé de s'imaginer les sentiments qui durent l'agiter alors. Elle allait retrouver un époux qu'elle avait quitté volage, indifférent, presque hostile. Tant de preuves d'amour et de dévouement qu'elle lui avait données, de si longues traverses si courageusement supportées, la part enfin qu'elle avait prise à sa délivrance, tout cela

(1) La princesse de Condé à MM. des Parlements de Bordeaux et de Toulouse, 16 février 1651 (Archives de Chantilly).

n'avait-il pu suffire encore à ramener ce cœur rebelle?

Sans doute Condé n'avait pu rester insensible à l'admirable conduite de sa femme; il était sincère lorsqu'il assurait vouloir désormais se consacrer à elle, mais cette âme impétueuse était prompte aux plus brusques revirements et un insatiable appétit de gloire la rendait incapable d'une longue reconnaissance. Au moins se montra-t-il extérieurement ce qu'il devait être. Il voulut que Claire-Clémence fît son entrée à Paris dans son carrosse, à son côté, et il se rendit à sa rencontre jusqu'à Sainte-Geneviève des Bois près de Montlhéry, où attendaient également les deux anciens compagnons de guerre de la princesse de Condé, La Rochefoucauld et Bouillon, ainsi que les Princes et la duchesse de Longueville. Le peuple de Paris, dit une gazette du temps, applaudit frénétiquement « ces deux vertueuses amazones, ayant fourni un bel exemple à toutes les dames pour n'avoir rien du tout omis pour la liberté de leurs illustres maris ». L'éloge, excessif en ce qui concernait Mme de Longueville qui avait apporté dans sa campagne bien d'autres préoccupations, était plus que mérité par Claire-Clémence. Rien ne dut plus toucher celle-ci que le mot de ces bourgeois qui, sur le passage du carrosse, s'en allaient répétant : « Voici une femme fort chérie de M. son mari ! »

Cette journée fut l'apothéose, un peu surprenante pour la postérité, du parti de ces Princes rebelles

qui, pour leurs intérêts particuliers, n'avaient pas craint de susciter au gouvernement d'un roi mineur, en guerre avec l'ennemi, de terribles difficultés, qui avaient allumé la guerre civile sur la moitié du territoire et appelé l'étranger à leur aide. Il suffisait que les uns eussent montré quelque patience à supporter une sévère captivité, que les autres eussent mis au service d'une si mauvaise cause l'endurance et le courage qui leur étaient naturels, pour que le peuple de Paris, et avec lui la France presque entière, glorifiât cette étrange conduite. La Princesse de Condé, qui n'avait point cherché comme ses cousines dans ces douloureux événements de mesquines satisfactions d'amour-propre et n'avait fait qu'obéir à l'impulsion de son cœur d'épouse, trouvait tout son bonheur à se sentir à côté du héros qu'elle chérissait. Dans cette atmosphère d'allégresse générale et voyant ses ennemis eux-mêmes lui rendre justice, elle pouvait croire que sa destinée allait changer de face.

Se désarmant elle-même, l'autorité royale venait de proclamer l'innocence des Princes contre lesquels « d'injustes soupçons » avaient été semés. Aussi tous, depuis le duc d'Orléans, M. le Prince, le Coadjuteur jusqu'au Parlement avide d'augmenter ses prérogatives, s'empressaient-ils de profiter de l'anarchie du royaume, d'exploiter l'impopularité du Ministre exilé, de tirer tout le parti possible de cette fin de régence. Ces multiples intrigues sont connues. Condé donnait ou plutôt marchandait son appui à la Reine.

Il voulait échanger, en son nom et au nom de Conti, les gouvernements de Guyenne et de Provence contre ceux de Bourgogne et de Champagne, sans toutefois abandonner les places fortes de ces deux pays. En outre, il demandait Blaye pour La Rochefoucauld et l'Auvergne pour son fidèle Nemours. C'était s'attribuer tout le midi de la France et s'y tailler un véritable empire. La Reine avait accepté et il fallut les plus amers reproches, les plus ardentes supplications du Ministre exilé pour la faire revenir sur sa décision ; elle eut alors le difficile courage de se dédire et de ne permettre à Condé que l'échange de la Bourgogne contre la Guyenne. Le Prince ne sut naturellement aucun gré de ce qu'on lui accordait mais ne pardonna pas le refus qui lui était opposé. Il commença à bouder, à proférer des menaces. De Chantilly, où il s'était retiré avec Claire-Clémence et où il donnait fêtes sur fêtes à ses partisans, il pressait les négociations qu'il n'avait cessé d'entretenir avec l'Espagne. Pendant ce temps Gondi était venu trouver la Reine, l'assurant qu'il rallierait Monsieur au parti de rappeler Mazarin, si seulement on s'emparait de Condé. Celui-ci, prévenu, gagnait le 6 juillet 1651 sa propriété de Saint-Maur, emmenant avec lui sa femme, son fils et la duchesse de Longueville. Il fut rejoint dans sa nouvelle résidence par de nombreux partisans et eut bientôt « une Cour qui n'était pas moins grosse que celle du Roi ».

Rien n'est plus curieux et plus attristant, en effet, que l'incohérent spectacle qu'offre la France à cette

époque. La Reine faisait mine de céder au Parlement et d'abandonner Mazarin, mais en même temps elle accusait Condé devant cette Assemblée de traiter avec l'Archiduc. Ce grief eut, précisément parce qu'il était fondé, le don d'exaspérer le Prince et de le pousser à la rébellion. Craignant quelque entreprise contre sa maison, il fit partir sa femme, son fils et Mme de Longueville pour Montrond et vint s'en expliquer avec arrogance devant le Parlement. Les deux séances du 19 et du 21 août furent mémorables; on faillit plus d'une fois en venir aux mains et Gondi, pris entre les battants d'une porte par La Rochefoucauld, manqua périr ridiculement. La Reine, poussée secrètement par Monsieur toujours pusillanime, faisait à Condé des avances qui augmentaient l'audace du Prince, tandis que le jeune Roi disait qu'il ne voulait pas faire d'accommodement « parce que son cousin, le prince de Condé, avait trop offensé sa maman ». Celui-ci était d'ailleurs trop avancé dans la voie de la révolte pour désirer une réconciliation. Aussi le 6 septembre, veille du jour où la majorité de Louis XIV devait être proclamée au Parlement, se rendait-il à Chantilly pour y tenir avec ses partisans un dernier conseil.

Le lendemain, tandis que le jeune Roi « seul à cheval, en habit et housse magnifiques et royales, tenant en sa main droite une canne d'Inde noueuse et menue pour baguette, suivi d'un gros de ducs et pairs tout à fait braves » pénétrait dans le Palais au milieu des acclamations, le Prince de Condé, le

Héros, soutien du trône, élaborait le plan de cette lutte stérile et ruineuse par laquelle devait s'ouvrir le grand règne. Le 13 septembre, Condé était à Montrond où Mme de Longueville et tous les chefs de son parti triomphèrent de ses derniers scrupules. Ce fut alors qu'il prononça le serment tant de fois cité et qu'il devait tenir : « Vous me forcez à tirer l'épée, eh bien, soit ! souvenez-vous que je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. »

Emmenant Claire-Clémence qui, grâce au culte que les Bordelais lui avaient conservé, devait lui assurer un accueil enthousiaste et une fidélité durable, il partit le même jour pour son gouvernement de Guyenne. Dès lors il n'hésite plus et, pour mieux préparer la lutte, reprend et termine en peu de semaines les négociations ébauchées l'année précédente avec l'Espagne. De l'étranger il recevra des subsides en hommes et en argent, même des vaisseaux de guerre au nombre de ving-cinq ; par contre il s'engage à donner aux Espagnols un port de sûreté où ils pourront mettre garnison (ce fut d'abord le port de Talmont puis celui de Bourg-sur-Mer) et aussi à ne procéder à aucun accommodement particulier avant la paix générale (1). Ce funeste traité, qui ménageait à la France les maux de la guerre civile avec ceux de la guerre étrangère, fut signé le 6 novembre à Madrid ; Lenet y représentait M. le Prince.

(1) Ces détails ont été relevés sur le document original, annoté par Lenet, qui se trouve dans les archives de Chantilly.

CHAPITRE VIII

LA DEUXIÈME FRONDE DE BORDEAUX — CLAIRE-CLÉMENCE Y ORGANISE LA RÉSISTANCE.

Le Prince de Condé, en traitant avec l'Espagne, se faisait illusion sur ce qu'il devait obtenir d'alliés dont les retards, la négligence souvent calculée et l'insupportable morgue l'exaspéreraient plus d'une fois. Mais la convention qu'il venait de conclure eut un rapide contre-coup à Bordeaux.

Rien n'est plus curieux, plus original et aussi plus symptomatique que l'histoire de cette ville au dix-septième siècle. Elle rêva de former « la République parlementaire de Bordeaux » et s'éprit des idées de la Révolution anglaise au point d'envoyer à Londres des ambassadeurs (1653). Sans doute, chez un peuple aussi mobile et aussi prompt aux revirements, ces idées nouvelles ne purent devenir le fondement d'un ordre de choses solide et durable, mais elles persistèrent avec une sorte de mysticisme civique qui était dans le tempérament girondin et se traduisit plus tard, comme l'on sait, à l'Assemblée nationale et à la Convention. Ces mêmes

tendances, qu'il serait d'ailleurs bien curieux de retrouver, avec des nuances diverses, dans maintes provinces de la France du dix-septième siècle, avaient commencé à se manifester à Bordeaux, tout au début du règne de Louis XIII, mais elles n'eurent d'abord aucun but précis : elles ne visaient qu'un surcroît de franchise pour la cité et prenaient périodiquement la forme d'une rébellion contre le Gouverneur, représentant de l'autorité royale. Elles s'étaient déjà singulièrement précisées à la suite de la première Fronde, où Bordeaux avait pris d'instinct et, comme l'avait remarqué Mazarin avec stupeur, sans avoir à cela aucun motif, le parti des Princes. Lorsque la Princesse de Condé y arriva à la fin de l'année 1651 avec son mari, elle ne dut pas reconnaître la ville qu'elle avait quittée si peu de mois auparavant. Ne parlait-on pas maintenant d'y créer une république et, bien que les Princes y fussent accueillis très favorablement, il était manifeste que l'on voyait en eux moins des chefs à suivre que de précieux alliés à utiliser. La ville d'ailleurs était elle-même divisée en deux fractions, qui chacune avaient son personnel dirigeant et sa clientèle intéressée. D'un côté se trouvaient réunis le Parlement et les jurats, hostiles en général à la Cour et surtout à Mazarin, mais rendus prudents et circonspects par la préoccupation de confisquer à leur profit le mouvement émancipateur, retenus aussi, il faut le dire, par de fortes traditions qui les empêchaient d'oublier tout à fait, au milieu de l'anarchie

générale, les grands intérêts de la patrie. L'autre fraction qui constituait le parti le plus ardent — nous dirions aujourd'hui le plus avancé — s'était recrutée tout naturellement parmi la petite bourgeoisie bruyante et ambitieuse : commerçants intéressés à cette fermentation ou beaux parleurs déclassés, apothicaires et avocats, pâtissiers et hommes de lettres, les uns se démenaient, les autres péroraient, les uns écrivaient, les autres colportaient pamphlets et « mazarinades », tous avaient fait union pour obtenir ce que déjà on appelait « la liberté » et qui pratiquement devait comprendre le suffrage universel, la diminution des frais de justice, l'abolition de la vénalité des charges et l'accession de tous aux emplois. Ce parti, dont les chefs étaient Dureteste, un boucher, et Villars, un avocat, s'appelait *l'Ormée* ou *l'Ormière*, du nom du lieu de réunion qui était ombragé d'ormeaux; d'ailleurs on y aimait le symbolisme et chacun y apportait sa devise ou son emblème : lys en fleur « au naturel », branche d'ormeau, cœur enflammé, serpent et colombe...

Condé eût été plutôt porté à s'entendre avec le Parlement, mais celui-ci perdait de jour en jour quelque chose de son influence. Au surplus les intelligences du Prince avec l'Espagne répugnaient au patriotisme de ces magistrats plus attachés à leurs traditions qu'eux-mêmes ne le croyaient. Aussi ne restait-il au parti des Princes d'autre ressource que de s'appuyer sur l'Ormée. Condé, y trouvant son

avantage, s'y résigna assez aisément, bien qu'il eût dès lors à s'associer à des exigences qu'il devait trouver, en son particulier, singulièrement impertinentes. Ne vit-on pas un Prince aussi fier, aussi pénétré de sa naissance, signer une déclaration où il s'engageait à ne point déposer les armes avant d'avoir obtenu : « que la suprême autorité de la France réside dorénavant dedans un représentatif du peuple... dans le choix duquel, selon le droit de nature, tous hommes de l'âge de vingt et un ans et au-dessus, n'étant point serviteurs, auront leur suffrage et seront capables d'être élus à cette souveraine autorité (1) » ?

M. le Prince supporta l'amertume, qu'il ne dissimulait point à ses intimes, d'avoir à prendre de telles résolutions, car dans la lutte qu'il avait engagée contre la Couronne, il tenait à rester le plus fort. « Il y va de ma vie, de mon honneur, enfin de tout », écrivait-il au Maréchal de Gramont. De fait, sa situation se trouvait d'autant plus difficile et précaire que Turenne venait de l'abandonner, délivrant ainsi la Cour d'une inquiétante diversion et faisant rentrer tout le nord de la France sous l'autorité royale. Son parti comptait peu de généraux habiles et il lui semblait dangereux de quitter Bordeaux pendant que Lenet, son fidèle conseiller, était encore en Espagne, fort occupé à faire exé-

(1) Cité par le duc D'AUMALE, *Histoire des Princes de Condé*, t. VI, pp. 109 et 110, en note.

cuter le traité qu'il avait lui-même négocié. Condé dut pourtant abandonner la ville, sans même avoir la ressource d'y laisser à Claire-Clémence le soin de ses intérêts. La courageuse Princesse, qui seule, par l'ascendant qu'elle avait conservé sur le peuple, eût été capable de tourner au profit des Princes un mouvement plus séparatiste que révolutionnaire, se voyait en effet, et pour de longs mois encore, trahie par sa santé. Ce n'est qu'aux heures les plus graves que, dominant la maladie et n'écoutant que son ardente passion aux intérêts de son mari, elle redeviendra l'héroïne de Bordeaux et saura faire prévaloir ses avis. Pour le moment, elle est contrainte de se retirer aux environs, laissant à Conti et à Mme de Longueville la haute main sur les affaires. Quant à Condé, il doit faire front aux troupes royales qui, sous le commandement du Comte d'Harcourt, marchent sur la Saintonge. Aussi se dirige-t-il précipitamment vers la Rochelle, mais la fortune n'est pas de son côté et c'est à peine si, multipliant les prodiges d'activité et de génie militaire, il parvient à retarder la marche des troupes royales. Contraint de se replier, il défend vigoureusement le bassin de la Dordogne, prend Agen et tient en même temps le Languedoc.

Claire-Clémence se repose alors à Libourne et son mari, qui paraît moins indifférent, interrompt fréquemment ses chevauchées pour passer quelques jours auprès d'elle. Ce fut même à ce moment, dans les premières semaines de l'année 1652, que

la Princesse put croire qu'un nouveau lien, plus solide que des serments dictés par l'intérêt, lui attacherait davantage son époux. Elle se trouva enceinte et le Prince, qui en ressentit une vive satisfaction, fut le premier à répandre la nouvelle. Mais les événements qui se déroulaient ne permirent guère aux deux époux les longs tête-à-tête et Condé dut s'arracher à une intimité dont il n'eût pas, sans doute, tardé à se lasser.

Mazarin était rentré en France à la tête d'une petite armée qu'il avait levée sur ses deniers personnels et était allé rejoindre le Roi à Poitiers. C'est lui d'ailleurs qui avait tracé le plan de cette campagne, où Condé avait éprouvé tant d'insuccès, et qui avait su ramener Turenne à l'obéissance. Mais en même temps, le peuple de Paris, travaillé par le Parlement qui déclarait le Cardinal coupable de lèse-Majesté et par Gaston d'Orléans courant toujours après quelque avantage personnel, se ralliait au parti de la Fronde, tandis que la Grande Mademoiselle, jalouse des lauriers de Claire-Clémence et de Mme de Longueville, allait, de la manière que l'on sait, s'emparer d'Orléans et faire de cette ville un nouveau centre de résistance.

A peine eut-il reçu ces nouvelles que Condé sentit que sa place n'était plus dans le Midi et qu'il fallait tout tenter pour prendre la Cour à revers. C'est dans ce but que, laissant la Guyenne à son frère, il partit au mois de mars 1652. On se rappelle cette étonnante campagne à travers la France où la perspi-

cacité de Turenne se trouva aux prises avec le génie de Condé; on sait comment celui-ci finit par faire entrer son armée au faubourg Saint-Antoine, grâce à l'appui audacieux de la Grande Mademoiselle. Le jour de ce dernier événement, le 2 juillet, M. le Prince put se croire le maître de la situation, mais son triomphe fut de courte durée. Après les massacres de l'hôtel de ville, une réaction se dessina au sein du Parlement qui provoqua dans le peuple un immédiat revirement. Condé malade se voit abandonné par les siens; Turenne profite des circonstances et, les esprits une fois apaisés par le départ spontané et très habile de Mazarin, le Roi peut enfin rentrer dans Paris le 21 novembre, tandis que le Prince est réduit à chercher un refuge à l'étranger.

La capitale est désormais pacifiée et la Fronde est vaincue dans tout le centre du royaume mais le midi reste toujours rebelle. Bordeaux se distingue par ses singuliers essais d'organisation en République indépendante. Depuis le départ du Prince de Condé le mouvement séparatiste n'a fait que s'accentuer. Les insurgés ont installé au château de Ha un véritable forum où ils se réunissent en plein air; ils ont rédigé une constitution, « les articles de l'Union », qui a été couverte de milliers de signatures, et formé un gouvernement populaire qui crée des officiers, des généraux, lève des troupes et lance des arrêts d'expulsion contre les suspects. Appuyée sur le peuple, l'Ormée se sentit même assez forte pour

expulser de la ville les magistrats qui dirigeaient le parti opposé. Mais l'aristocratie et la riche bourgeoisie, que l'on appelait du nom de leur quartier « le Chapeau Rouge », ne voulurent point laisser la populace devenir maîtresse de la cité. Elles organisèrent la résistance et, dans la nuit du 9 au 10 juin, on se battit dans les rues. Les deux partis devaient se retrouver en contact le lendemain; une lutte sanglante était à redouter lorsque, surmontant la maladie, Claire-Clémence intervint avec son intrépidité et sa décision habituelles. Dès cinq heures du matin elle parcourait les rues de la ville, accompagnée de Conti et de Mme de Longueville, suivie par quelques-uns des magistrats. Elle recommandait l'ordre et le calme, et son ascendant était resté tel qu'elle amena les deux partis à déposer les armes. Il y eut un court répit, pendant lequel on fit rentrer les magistrats qui avaient été chassés de la ville. Plus de cinquante carrosses allèrent au-devant des proscrits qui, le 21 juin, vinrent saluer Mme la Princesse et la remercier. Le 23 juin, fête de Saint-Jean, la journée commença bien : de grands feux de joie furent allumés par le duc d'Enghien qui avait la mission de remplacer sa mère, incommodée par la forte chaleur. On applaudit fort à la grâce et à l'assurance du jeune prince, mais lorsque le soir du même jour Claire-Clémence, revenant de la promenade, traversa la ville, elle put s'apercevoir que ces dispositions pacifiques étaient déjà bien changées. L'Ormée et le Chapeau-Rouge étaient

aux prises, il fallut encore l'intervention de la Princesse pour les séparer. Ce ne pouvait être d'ailleurs qu'un court répit car l'orage grondait. Ces Messieurs du Parlement avaient envoyé leur vaisselle d'argent à la monnaie et cachaient tout ce qu'ils possédaient; le drapeau et l'étendard rouges étaient arborés à tous les clochers et l'Ormée, pour s'assurer la victoire, réclamait l'appui des huguenots. La trêve conclue sous les auspices de la Princesse restait toutefois respectée lorsque, profitant de l'absence de Conti qui avait dû partir au secours de Marsin, le Chapeau-Rouge attaque inopinément l'Ormée et cherche à se rendre maître de la ville. Claire-Clémence doit de nouveau payer de sa personne et montre un sang-froid et une décision remarquables. Elle se fait porter en chaise au milieu des combattants ; un homme est tué tout auprès d'elle ; sans marquer la moindre frayeur, elle demeure sur la place tant qu'elle n'y a pas ramené le calme. Elle se hâte alors de se rendre à l'endroit où se réunissent ceux du Chapeau-Rouge, mais tous se sont empressés de se retirer et elle n'y trouve que des femmes. La loyauté de la Princesse de Condé s'indigne alors. « Fort allumée de colère », comme le rapporte Lenet, elle s'écrie que ceux du Chapeau-Rouge ont manqué à leur parole en faisant tirer sur les autres d'une manière infâme, mais qu'elle saura maintenir l'autorité du Prince, son mari, et qu'elle se mettra plutôt, tout enceinte qu'elle est, à la tête de ceux qui lui obéiront pour faire tailler les autres en

pièces. Puis Claire-Clémence rentre à l'archevêché avec Mme de Longueville. Cependant l'Ormée se saisit de l'hôtel de ville à la faveur de la nuit et le parti qui avait été surpris se reforme pour reprendre l'avantage. Le 25 juin au matin on entend le beffroi ; les Ormistes se disposent à attaquer le quartier du Chapeau-Rouge qui se barricade à la hâte. Le Président Pichon, qui se sent plus menacé que tout autre, a quitté sa maison, y laissant quelques hommes bien armés. Ceux-ci, à l'approche de l'émeute, font feu avec un tel acharnement qu'ils tuent cinquante personnes. Cette fusillade exaspère les Ormistes qui forcent et incendient les maisons de plusieurs bourgeois. De tous côtés éclatent les détonations et il semble que la ville tout entière soit à feu et à sang. Claire-Clémence s'est retirée dans l'église de Saint-Messan, au haut de la rue Sainte-Catherine ; elle y fait exposer le Saint-Sacrement et réciter des litanies. Puis, comme la nuit déjà venue on entend encore des coups de feu, la Princesse de Condé ordonne au curé de Saint-Messan de sortir avec le Saint-Sacrement, en chape et précédé de la croix et des cierges. Le cortège s'avance au milieu des combattants qui s'arrêtent, vaincus une fois de plus par l'intrépidité de cette jeune femme. L'Ormée, qui a pris partout le dessus, consent à ne pas poursuivre plus loin ses avantages. Il est tard, la foule se disperse et Claire-Clémence fait amener son fils à l'archevêché où elle passe la nuit avec lui.

Cette dernière mesure est sensible aux chefs du

parti populaire; ils envoient aussitôt des députés à la Princesse pour la supplier « de n'avoir aucune crainte que l'on perde le respect que l'on doit à M. le Duc, n'étant pas un seul d'entre eux qui ne mourût plutôt que d'avoir une pensée qui pût lui déplaire ». Sans se troubler, Claire-Clémence répond avec fierté qu'elle ne les a pas crus assez extravagants pour songer à rien de cette sorte, qu'elle n'est pas en état de les redouter et que c'est seulement la difficulté des passages et des barricades qui l'a déterminée à s'arrêter à l'archevêché.

Pour montrer combien elle est éloignée de toute crainte, elle envoie dès le lendemain le jeune duc d'Enghien au collège. D'ailleurs, la ville était déjà plus calme et l'Ormée triomphait sans se livrer à de nouveaux excès.

Le parti populaire eut au mois de juillet la majorité dans les élections et son pouvoir se trouva régularisé. Du même coup, le rôle des Princes devint très secondaire et Conti, qu'avaient déconcerté les derniers événements, parut se désintéresser complètement des affaires de la ville. Quant à la Princesse, elle était épuisée par l'effort, prodigieux pour son état, qu'elle venait d'accomplir. Bientôt elle fut atteinte d'une sorte de choléra, accompagné d'une fièvre tierce, qui mit toute la ville en émoi. « On a fait des prières dans toutes églises, annonçait la gazette, et exposé le Saint-Sacrement dans notre métropolitaine pour sa guérison, que le médecin trouvera d'autant plus douteuse que cette Princesse

est entrée dans le huitième mois de sa grossesse. » Les inquiétudes furent vives en effet, et Claire-Clémence commençait à se rétablir lorsque, dans la nuit du 19 au 20 septembre, elle accouchait d'un « beau Prince » suivant la formule consacrée. Aussitôt des feux de joie s'allumèrent dans tous les quartiers et le canon salua l'enfant que venait de mettre au monde l'héroïne de Bordeaux. Le Prince de Condé témoigna une véritable joie de l'heureuse délivrance de sa femme, qu'il savait apprécier maintenant s'il ne l'aimait toujours pas; mais il ne manqua pas de voir en même temps tout le parti qu'il pourrait tirer de l'événement pour accroître sa propre popularité parmi le peuple de Bordeaux :

« Je vous dirai, écrivait-il à Lenêt le 30 décembre, que j'ai une extrême joie de l'accouchement de ma femme; elle serait parfaite si elle se portait bien et si j'étais assuré que son enfant dût vivre. Je la prie de se bien ménager et j'approuve fort votre pensée sur son baptême. Parlez-en à mon frère et à ma sœur et voyez ensemble comment il faudra que vous fassiez pour le faire tenir par ma sœur et par la ville. Je trouve bon que vous fassiez toutes les réjouissances publiques ainsi que vous me le proposez. Pour le nom que je veux qu'on lui donne, je crois qu'il faut que ce soit celui de duc de Bourbon, tous mes amis et vous-même me l'ayant ainsi conseillé. Pour son nom propre, je veux que ce soit Louis, et comme ma sœur fit donner pendant la guerre de Paris le nom de Paris au petit comte de

Saint-Paul, je crois qu'il ne serait pas mal qu'on lui fit donner celui de Bordeaux (1). »

Claire-Clémence ne parvenait pas, en effet, à se remettre. La fièvre, qui avait faibli au moment de ses couches, était revenue plus forte et plus inquiétante. L'effort et les soucis avaient ébranlé sa frêle santé et l'inquiétude nouvelle qu'à ce moment même lui donnaient les affaires de son mari, malade et abandonné de presque tous ses partisans, contribuait encore à aggraver un état si critique. Perspicace et sage comme elle l'était, elle ne put voir sans un profond chagrin M. le Prince gagner la Champagne presque seul, en véritable *condottiere*. Bientôt après elle apprenait qu'il avait été fait généralissime dans l'armée espagnole. Ce fut un coup cruel pour la nièce de Richelieu; si elle avait compris la révolte de son mari contre une Cour qui prenait ombrage de son génie et redoutait ses services, elle ne put se faire à l'idée qu'il passait à l'ennemi. Découragée, elle pensait à sa mort, s'y préparant nuit et jour et ne gardant qu'une préoccupation, écrit Lenêt, celle d'assurer à l'époux qu'elle chérissait le retour de tous ses biens « au cas que ses enfants vinssent à mourir ».

Ces sombres pressentiments ne se réalisèrent point, mais la Princesse restait si faible que le baptême du nouveau-né fut longtemps retardé et

(1) Le Prince de Condé à Lenêt, 30 décembre 1652 (Archives de Chantilly, cité par le duc D'AUMALE, t. VI, p. 637).

ne put avoir lieu que le 8 février 1653. Le duc de Bourbon fut porté à l'église Saint-André dans les bras du fidèle Marsin qui commandait l'armée des Princes dans le Midi. Aucun membre du Parlement ne voulut assister à la cérémonie mais, ainsi que l'avait désiré Condé, le chevalier de Todias, premier jurat, représentant la ville, tint avec Mme de Longueville sur les fonts baptismaux l'enfant qui reçut le nom de Louis de Bordeaux, duc de Bourbon, et n'avait plus alors que quelques semaines à vivre.

Claire-Clémence ne put assister aux fêtes que la ville organisa pour cette solennité, car sa santé restait précaire et de nouveaux soucis venaient chaque jour l'assaillir. Les ressources matérielles, qui ne lui ont jamais manqué jusque-là, commencent à faire défaut. Son mari, engagé dans une lutte sans issue, réclame toujours de nouveaux subsides et l'argent fond entre ses mains. C'est qu'il doit entretenir ses troupes, et les Espagnols, ses alliés, ne lui causent, par leur solennelle lenteur, que de perpétuelles difficultés dans son commandement. Que ce soit de leur part mauvaise administration ou aussi mauvaise volonté, ils se montrent incapables de lui venir en aide matériellement. Le génie militaire du Héros se sent écrasé par ces irritants soucis et le fidèle Lenet reçoit à Bordeaux les plus navrantes commissions : « Je vous prie, lui écrit le Prince le 5 février 1653, de faire fondre tout ce que j'ai de vaisselle d'argent et d'engager toutes les pierreries

de ma femme qui n'en fera point de difficulté... Je crois aussi que ma sœur ne me refusera pas les siennes et c'est pour cela principalement et pour emprunter tout ce que vous pourrez de toutes parts, que je vous envoie la procuration ci-jointe, et ne vous arrêtez pas aux intérêts pensant me faire un bon ménage... Je suis tellement en nécessité d'argent que je ne sais comment faire... Engagez, vendez tout, jusqu'à mes terres (1). »

Telles sont les nouvelles qui arrivent à l'infortunée Princesse. Le 11 avril elle voit mourir le petit duc de Bourbon (2). Aussi son état devient si grave qu'on veut lui faire quitter la ville et l'installer à la campagne, mais les généraux des troupes royales, campées maintenant tout auprès de Bordeaux, refusent le passe-port qui leur est demandé. Lenêt ne peut envoyer que d'alarmantes nouvelles au Prince qui se trouve dans le Hainaut et dont les soucis d'argent sont toujours les mêmes. Ne répond-il pas

(1) Le Prince de Condé à Lenêt, 5 février 1653 (Archives de Chantilly, cité par le duc D'AUMALE, t. VI, p. 639).

(2) C'est cet événement que Lenêt annonce à M. le Prince dans la lettre suivante :

« V. A. apprendra par cet ordinaire une fort fâcheuse nouvelle, puisque nous avons perdu M. le duc de Bourbon auquel on a trouvé après sa mort toutes les parties les plus saines du monde à la réserve du cerveau qu'on a trouvé rempli d'une pinte d'eau, en telle sorte qu'il ne pouvait vivre ; ça a été une affliction publique en cette ville. Madame qui est toujours en fort mauvais état à mon sens en est très sensiblement touchée... Il mourut à deux heures du matin... »

Lenêt à M. le Prince, 14 avril 1653 (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

en priant qu'on « retranche » le plus possible dans la maison de sa femme et dans celle de son fils, alléguant que lui-même s'est défait de la meilleure partie de ses officiers et de plusieurs valets de chambre. A Bordeaux, la discorde est extrême dans la ville et jusque chez les Princes. Conti et Mme de Longueville ne peuvent plus s'entendre. La ville est investie par les troupes royales et des émissaires de Mazarin y pénètrent ; parmi eux se trouve un capucin qui provoque une véritable émeute et fait expulser tout le clergé avec lui. La flotte espagnole rôde à l'embouchure du fleuve mais n'avance pas. Bref, les Bordelais sont aux abois et la Princesse, épuisée par la maladie, découragée, ne parvient pas à reconquérir sur eux son ancien ascendant. D'ailleurs son mari ne montre qu'une préoccupation dans les rares lettres qu'il lui adresse ou dans les billets beaucoup plus nombreux qu'il fait passer à Lenêt : il exige des économies :

« Je veux, écrit-il le 7 juin, que mon fils loge avec ma femme et que tous leurs domestiques soient congédiés, à la réserve de ceux qui sont absolument nécessaires. »

Ces ordres sont exécutés et l'on renvoie jusqu'au gouverneur du duc d'Enghien, mais ce n'est pas ainsi que l'on peut trouver assez d'argent pour soutenir la défense de Bordeaux et poursuivre la guerre dans les Flandres. D'ailleurs Conti a déjà reçu des propositions de Mazarin, qui lui promet une amnistie entière et même une rentrée en faveur, s'il veut

devenir son allié et épouser une de ses nièces. D'autre part, il s'est réconcilié avec Mme de Longueville qui est lasse de cette guerre, et tous deux trahissent secrètement la cause de leur frère. Seule Claire-Clémence continue à lutter et cherche à grouper autour d'elle des partisans de moins en moins ardents. Le 12 juillet, elle en réunit à l'archevêché quelques-uns et pour ranimer leur zèle essaie du procédé qui, quatre ans plus tôt, lui a si bien réussi. Elle fait prendre la parole au duc d'Enghien et celui-ci met dans son petit discours la même gravité et la même grâce enfantines qui avaient touché jusqu'aux larmes en 1649 ces Messieurs du Parlement. Mais il est trop tard maintenant, et les Bordelais sentent qu'il est urgent de traiter si l'on ne veut point se rendre à merci.

Tout le midi de la France est pacifié; les postes établis sur la Garonne se sont rendus ou ont été enlevés; les places du bassin de la Dordogne ont été réduites à capituler; les Espagnols eux-mêmes ont été contraints de rendre Bourg-sur-Dordogne, la place de sûreté que Condé leur avait remise. Bordeaux est désormais l'unique point de résistance dans une contrée entièrement soumise; c'est même le dernier foyer de rébellion dans le royaume qui rentre peu à peu dans l'ordre depuis que la Fronde de Paris s'est éteinte. D'ailleurs une réaction, qui n'est pas seulement provoquée par la crainte, est en train de s'opérer dans les esprits : cette longue guerre civile a fini par rendre plus

impérieux le besoin d'ordre et de sécurité, plus conscient aussi le sentiment national; la présence de l'étranger et ses intrigues que l'on devine égoïstes commencent à exaspérer. Aussi dans Bordeaux même le parti modéré reprend courage, à mesure que décroît la prépondérance des Ormistes. Le 18 juillet, la jeunesse bourgeoise organise une manifestation dans la ville aux cris de : « Vive le Roi, vive la paix! » — aucune protestation ne s'élève. Le 20, dans l'après-midi, une grande réunion se tient dans le palais de l'Archevêché, à laquelle ont été convoqués des députés de tous les corps constitués ainsi que les notables. Claire-Clémence y assiste et, éclairée sur les dispositions de l'assemblée, elle s'empresse d'accorder d'elle-même ce qu'on va lui demander : il est décidé qu'on interdira désormais à l'Ormée de se réunir et qu'on fera sortir tous les gens de guerre de la ville.

Prévenus de ce revirement, les généraux du Roi vont au-devant d'un accommodement. Dès le 22, le duc de Candale envoie M. de Meun saluer Conti et les Princesses à Bordeaux et Vendôme dépêche son secrétaire, le sieur Batin, à Claire-Clémence qui lui fait répondre qu'elle est « bien obligée de cette civilité » et qu'elle enverra à son tour un émissaire chargé de ses propositions. Ce fut Gourville que l'on choisit dans cette occasion comme le plus fin diplomate de la petite Cour de Bordeaux et avant son départ un dernier conseil fut tenu chez Claire-Clémence. Celle-ci était désespérée à la pensée de

fuir avec son fils à l'étranger et, comme le rapporte Cosnac dans ses *Souvenirs*, « la perspective d'y retrouver le prince de Condé, plus malheureux qu'elle-même, lui faisait verser d'abondantes larmes. » Mme de Longueville, Marsin et l'entreprenant Lenét lui-même n'étaient guère moins abattus que la Princesse, mais lorsqu'on vit arriver le prince de Conti, tous s'unirent pour lui reprocher sa conduite molle et équivoque et rejeter sur lui la responsabilité de tous les malheurs qui les menaçaient. Conti, toujours mobile et préoccupé de se justifier devant Mme de Longueville qui cependant ne lui témoignait plus qu'une indifférence voisine du mépris, tenta de se défendre; il proposa même, manquant en cela aux serments qu'avaient obtenus de lui les magistrats de Bordeaux, de passer en Espagne avec la Princesse de Condé et de reprendre les hostilités à la tête de l'armée étrangère.

Claire-Clémence repoussa l'idée d'une aussi folle équipée : elle estima que sa place n'était qu'aux côtés de son mari et se souvint que celui-ci n'avait guère confiance en Conti, à qui il cachait ses décisions importantes. D'ailleurs Gourville, lorsqu'il revint du camp des généraux du Roi, assura qu'on y manifestait une extrême impatience de traiter. Comme la hâte des Bordelais n'était pas moindre, les signatures furent échangées dès le 30 juillet. Une amnistie générale, d'où quelques Ormistes trop compromis avaient seuls été exclus, était accordée et un article spécial stipulait que « pour Mme la

Princesse et Mgr le duc d'Enghien leur seront donnés passeports nécessaires pour la sûreté de leurs personnes et pour leur retraite où bon leur semblera ». Lenet se hâta de faire partir un courrier qui devait porter toutes ces nouvelles à M. le Prince. « Quant à ce qui nous regarde, lui avait-il écrit, on est d'accord que Madame et M. le Duc iront vous rejoindre et moi aussi, M. de Marsin en Liège, Mme sa femme en Normandie, Mme de Longueville en l'une de ses maisons et M. le Prince de Conti dans l'une des siennes, de sorte que quand nous aurons des passeports et une ratification du Roi, nous sommes en sûreté autant qu'on peut y apporter de précautions parmi les hommes (1). »

L'événement ne devait pas tarder à justifier ce scepticisme, non pas sans doute aux dépens des Princes qui purent se retirer tranquillement, mais à ceux des malheureux Bordelais. Les généraux du Roi étaient à peine entrés dans la ville que quelques centaines d'anciens Ormistes furent bannis au mépris du traité qui n'avait excepté de l'amnistie générale que Dureteste et Villars, les deux principaux meneurs, ainsi que les délégués de la ville auprès des Puissances étrangères. Dureteste fut roué vif et l'on exposa sa tête sur l'un des ormes au pied desquels il avait, quelques mois plus tôt, recueilli tant d'applaudissements.

(1) Lenet au Prince de Condé, 30 juillet 1653 (Archives de Chantilly).

Claire-Clémence avait quitté Bordeaux presque en fugitive, accompagnée seulement de son fils, de Lenêt et de Marsin; le 3 août elle arrivait à Lesparre. La flotte espagnole était mouillée près de cette ville; elle comprenait une trentaine de voiles : gros vaisseaux, brûlots et frégates. Un officier accourut aussitôt auprès de la Princesse et lui demanda si elle permettait au vice-amiral de débarquer; Claire-Clémence ayant répondu qu'elle n'avait point d'ordres à donner, celui-ci vint baiser sa robe et la prier de se rendre à bord. Elle accepta l'invitation et fut reçue avec éclat. Il semble que les Espagnols, qui avaient si mal secondé le parti des Princes et n'avaient fait partir cette flotte importante qu'au moment où elle devenait inutile, aient jugé bonne l'occasion de parader. Peut-être aussi espéraient-ils que Claire-Clémence se raviserait et chercherait une fois encore à soulever le Midi. C'est du moins ce qui paraît résulter d'une curieuse lettre de Philippe IV à don Diégo de Cardenas :

« Don Diégo, avait écrit le Roi à la date du 3 août, je viens d'apprendre par les dépêches du baron de Watteville que bien que la Princesse de Condé et le duc d'Enghien son fils se soient embarqués sur deux vaisseaux pour passer en Flandre, il serait possible qu'ils changeâssent de destination et vinssent en Espagne. Cela est même probable. J'ai écrit au baron de Watteville que mon intention et volonté était que tout le monde rivalisât d'attentions, autour de la Princesse à laquelle on donnera le nom d'Altesse

ainsi qu'au duc d'Enghien, son fils. J'ai prescrit en outre que sa réception eût lieu suivant le rang qu'elle occupe et que sa garde fut composée d'une compagnie espagnole avec son drapeau ou étendard. Je n'ai pas besoin de vous faire sentir le but et la nécessité d'une pareille mesure ; il me suffit de vous en avertir afin que vous vous concertiez avec le baron de Watteville et que chacun, en ce qui vous concerne, vous assuriez l'exécution de mes ordres avec cette ponctualité et le zèle dont vous m'avez donné tant de preuves (1). »

Claire-Clémence se trouva retenue quelques jours en rade par le mauvais état de sa santé. Ce second séjour à Bordeaux avait été pour elle plein de tristesses et de déboires. Elle avait perdu un enfant, mis au monde dans les plus grandes douleurs ; elle avait vu des intrigues diverses et l'égoïsme des parents même de Condé s'opposer sourdement à tous les desseins qu'elle-même avait formés pour seconder son mari ; elle avait appris enfin l'échec et la fuite lamentable de celui-ci. Au moment où elle avait quitté Bordeaux elle avait pu se rendre compte que le Midi tout entier, lassé des ravages que causaient les sièges et les continuels passages de troupes, n'aspirait plus désormais qu'à la paix, ne souhaitait rien d'autre qu'une reprise de la vie normale dans la tranquillité et le recueillement. La Fronde était finie

(1) Archives de Simancas ; — cité par Capefigue, t. VIII, pp. 161-162.

et à ce jeune Roi plein de promesses, dont on attendait avec anxiété les premiers actes, la France entière allait se rallier.

Perspicace et dévouée comme elle l'était, Claire-Clémence sentit cruellement, avec l'inutilité de tant d'épreuves, la funeste erreur où s'entêtait son mari. Sa vaillance fut un moment vaincue par sa lucidité même et, n'attendant plus rien de la vie, elle tint seulement à recevoir les derniers secours de la religion. Il fallut les exhortations de son entourage pour que, meurtrie, presque mourante, elle donnât enfin l'ordre de mettre à la voile vers les Flandres. Un nouveau chagrin l'y attendait, car elle était à peine arrivée qu'on lui retira son fils. Condé, suivant en cela la méthode de son père, avait décidé que désormais il surveillerait lui-même l'éducation du jeune prince qui venait d'avoir dix ans. Henri-Jules fut logé à Namur sous la surveillance d'un vieil et sage écuyer, en attendant qu'on le mît chez les jésuites d'Anvers où il devait demeurer jusqu'au moment de rentrer en France. Claire-Clémence restait seule à Valenciennes avec Lenêt et sa suite; son mari n'était même pas venu la voir et s'enquérait à peine d'une santé que tous considéraient déjà comme irrémédiablement compromise.

CHAPITRE IX

EXIL DE LA PRINCESSE DE CONDÉ EN FLANDRE — SON EXISTENCE MISÉRABLE

La princesse de Condé est âgée alors de vingt-cinq ans. Les épreuves et les souffrances l'ont affaiblie mais n'ont point diminué le charme qui émane de sa personne et lui attire partout la sympathie. Plus attachante qu'éblouissante, elle ne saurait être comparée à ces beautés célèbres qui firent tourner tant de têtes et recrutèrent tant de partisans à la Fronde. Elle ne pouvait rivaliser sous ce rapport avec Mme de Longueville, Mme de Châtillon ou Mme de Gouville, mais tous ceux qui à cette époque l'approchèrent de près, comme Lenêt, Mme de Motteville, Cosnac, le Père Tixier, lui reconnaissent les qualités les plus rares : beaucoup d'esprit et en même temps un jugement très sûr, une décision qui savait être virile jointe à la réserve de son sexe. Parlant peu dans les réunions, y manquant souvent, par suite de sa timidité naturelle, de ce brillant qui séduisait alors, elle ne cherche point à recueillir pour elle des applaudissements, mais

seulement à faire prévaloir des avis toujours inspirés par le jugement le plus sûr.

De la première éducation simple et sérieuse que lui avait donnée la digne Mme Bouthillier, elle a conservé ce sentiment clair et élevé de ses devoirs qui inspira tous ses actes et fut la règle constante de sa vie. Ce fut dans une conscience limpide et droite qu'elle sut puiser aux heures difficiles l'énergie qui força l'admiration de ses contemporains. Elle n'eut pour se former que la dure école des événements, car son mari la délaissa toujours, négligeant de développer en elle les qualités précieuses qu'elle possédait naturellement et qui en eussent fait la digne épouse du plus grand prince. Mais, dans cet abandon même, elle cultiva ces vertus de patience résignée et de courageuse endurance dont la femme atteint parfois le plus haut degré. Ne connaissant guère le sentiment de la crainte — elle le prouva plus d'une fois — elle possédait dans le danger un remarquable sang-froid et savait trouver pour haranguer une foule en désordre l'éloquence la plus naturelle et la plus opportune. Elle fut une mère sage et tendre, et si Condé jugea avec raison qu'elle n'était pas capable de diriger les études d'un jeune prince, la faute en est moins à elle-même qu'aux mœurs de son siècle. Aucun de ses contemporains n'a signalé en elle un défaut qui fût de nature à diminuer ces fortes qualités et la jalousie, qui était toujours en éveil chez une princesse aussi ombrageuse et encombrante, explique suffisamment que la Grande

Mademoiselle ait appelé insignifiance la sage et prudente retenue de sa cousine.

Claire-Clémence allait avoir à donner de nouvelles marques de l'élévation de son caractère, car bien des épreuves l'attendaient sur cette terre d'exil où elle fut à son arrivée comblée de prévenances. Elle était à Valenciennes depuis le 18 septembre et dès les premiers jours, toute la ville, toute la noblesse du pays étaient venues lui rendre hommage, admirer sa vaillance et la féliciter de son héroïque odyssée de Bordeaux. L'archiduc, qui avait donné ordre qu'on lui réservât les honneurs royaux, s'occupait aussi de la distraire : il envoya de Bruxelles à Valenciennes une troupe de comédiens qui, du 29 novembre au 15 décembre, joua chaque jour devant elle.

En dépit de tous ces égards et de la sympathie dont elle était entourée, Claire-Clémence restait triste et découragée. L'absence du duc d'Enghien, qu'on venait d'envoyer à Namur, lui était d'autant plus pénible qu'elle songeait encore à cet autre fils qu'elle avait récemment perdu. A ce chagrin s'ajoutait le souci des affaires de son mari toujours difficiles. Mal secondé par le comte de Fuensaldagne qui commandait les troupes espagnoles, Condé était rudement poursuivi par Turenne. Son armée avait dû abandonner Rethel, puis Sainte-Menehould ; ces échecs avaient été atténués par le succès remporté à Rocroy, dont il s'empara le 4 octobre (1653), mais l'ensemble de la campagne lui avait été fort défavo-

rable. Il fallut prendre les quartiers d'hiver et, à cette occasion encore, d'âpres discussions ne tardèrent pas à s'élever entre le Prince et le général espagnol, gourmé, hautain et formaliste. L'arrivée du duc de Lorraine, dont les troupes s'étaient jointes aux Espagnols, fut un nouveau sujet de discorde. Cette hostilité va coûter cher à Condé, car la lenteur calculée des Espagnols, leur mauvaise volonté à appuyer un allié, dont ils redoutent le succès presque autant que la défaite, se trouveront perpétuellement accentuées par l'inimitié personnelle de Fuensaldagne. Celui-ci, bien qu'il habite porte à porte avec Condé, se refuse à faire au Prince la visite que l'étiquette lui commande et l'antagonisme de ces deux orgueils exaspérés compromet d'avance le succès de la prochaine campagne.

Les nouvelles qui, à ce moment même, lui parvenaient de France n'étaient d'ailleurs point faites pour rasséréner le Prince de Condé. Le 18 janvier 1654, un tribunal constitué cette fois dans les formes traditionnellement en usage pour les causes princières, le Parlement, réuni avec les pairs sous la présidence du Roi, l'avait cité à comparaître dans le délai de quinzaine et, comme cette sommation était naturellement restée sans effet, la même Assemblée, le 27 mars, l'avait solennellement déclaré « convaincu de lèse-Majesté et félonie, déchu du nom de Bourbon et condamné à recevoir la mort en la forme qu'il plairait au Roi ».

A la colère et peut-être aussi à la secrète honte

que vint lui causer ce verdict, dont la rigueur était à peine proportionnée au scandale que faisait sa conduite et aux malheurs qu'une insatiable ambition et un orgueil sans limites déchainaient sur sa patrie, s'ajoutèrent bientôt pour Condé de nouveaux motifs d'irritation. Coup sur coup il se vit abandonné par ceux des siens en l'appui desquels il espérait le plus. Ce fut d'abord Conti qui, renonçant à briguer la pourpre cardinalice, abandonnant les nombreux bénéfices dont il était déjà pourvu, se fiança, le 21 février 1654, à la belle Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin; il espérait, sur de vagues promesses du Cardinal, qui d'ailleurs ne furent suivies d'aucun effet, recevoir l'épée de Connétable et même une petite souveraineté. Peu de temps après, ce fut Mme de Longueville qui, avant de rentrer en grâce auprès de son mari et d'abandonner la politique pour les pratiques d'un rigoureux jansénisme, s'en alla faire au couvent de Moulins une longue et édifiante retraite.

Revers, défections, humiliantes condamnations, c'étaient pour l'âme altière du Prince de Condé et aussi pour le tendre dévouement de Claire-Clémence de dures épreuves; il en était une autre cependant, moins retentissante, mais plus cruelle parce qu'elle était de tous les instants, qui commençait à accabler les exilés. La misère, une misère relative si l'on veut, une misère de Princes mais une misère implacable pesait sur eux. Proscrits, ils demeurent encore esclaves de leur rang et l'étiquette entraîne

des charges qui n'ont plus ni raison d'être, ni compensation. L'armée réclame sans cesse de l'argent et l'Espagne n'envoie pas les subsides qu'elle a promis. Les biens des Princes en France ont été mis sous séquestre et tout ce qu'on tente de leur envoyer est confisqué. Condé paraît espérer encore que sa femme pourra, comme Conti et Mme de Longueville, « être restituée dans ses biens ». Peut-être même est-ce moins par indifférence que par politique qu'il s'est tenu éloigné d'elle depuis qu'elle est dans les Flandres. Il n'a pas voulu qu'elle fût ou pût paraître mêlée à ses actes. Aussi Claire-Clémence va-t-elle demander à rentrer en France ou tout au moins essayer d'obtenir mainlevée du séquestre mis sur ses biens. L'artifice était naïf et Condé ne devait guère en attendre le succès. Toutefois la requête, qu'avait sans doute rédigée Lenêt, fut envoyée au Parlement le 20 février 1654.

Claire-Clémence y avouait se trouver réduite « à une nécessité extrême » ; aussi demandait-elle au Parlement « de lui accorder mainlevée des saisies que ses fermiers disent faites sous le nom du Roi » ainsi que de celles qui portent sur les biens de son mari « jusqu'à concurrence des sommes par lui dues à ladite dame princesse pour les grands emprunts qu'il l'a obligée à faire *en divers temps* (l'euphémisme était délicat) pour les pierreries et autres meubles précieux qu'elle a engagés par ses ordres » — « offrant ladite dame, ajoutait la requête, de retourner en France toutes et quantes fois qu'il

plaira à Sa Majesté lui permettre et en telle des terres dudit prince ou des siennes que Sa Majesté ordonnera (1) ».

Mais le temps n'était plus où le Parlement osait entrer en lutte avec le Roi et lui adresser sur tout sujet de « très humbles remontrances ». Quand le mémoire parvint à l'Assemblée, elle était en train de juger et de condamner Condé, donnant ainsi la preuve la plus éclatante de sa sagesse et de sa soumission à la Couronne. Aussi ne voulut-elle pas accueillir une requête qui était du reste rédigée de telle sorte qu'on y pouvait voir de l'ironie ou de l'impertinence. Le Parlement arrêta seulement, dans sa séance du 8 mai, que l'original en serait porté au Roi par son procureur. D'ailleurs, aucune réponse ne fut faite à la demande de Claire-Clémence : la France entière était occupée aux préparatifs du sacre de Louis XIV qui devait avoir lieu le 7 juin.

L'insuccès de cette tentative liait le sort de Claire-Clémence à celui de son mari et la condamnait avec lui aux souffrances de l'exil et de la misère. Elle était trop courageuse et trop aimante pour s'en plaindre ; ce fut presque avec bonne humeur qu'elle fit vendre de nouveau quelques-unes des pierreries qui lui avaient été restituées lors de la reddition de Bordeaux. Mais tous ces expédients n'amélioraient que fort passagèrement la condition des exilés qui se trouvèrent bientôt réduits

1 Archives de Chantilly.

à un véritable dénûment. A Namur le jeune duc d'Enghien ne pouvait pas renouveler sa garde-robe et les chevaux du Prince étaient vendus à Bruxelles. Condé s'irrite, mais Claire-Clémence s'ingénie. Elle négocie les lettres de change que lui envoient Lenêt et Viole et dont les retards la laissent souvent en un cruel embarras : « Si je touche mon argent, leur écrit-elle, j'enverrai à mon fils celui qui est pour lui, qui lui sera un grand secours et à moi aussi. Si nous ne pouvons employer une semblable reprise sur celui de notre lettre de change à nos nécessités particulières dont l'incommodité est presque insurmontable, comme l'est à tout mon monde de n'avoir pas un sol, j'ai bien peur que cette vérité fasse quitter mon médecin de quoi il est impossible de se passer (1). »

Elle n'a presque rien pour elle-même et elle trouve encore le moyen de distribuer des petits cadeaux aux représentants du roi d'Espagne, aux dames qui l'accompagnent, aux officiers de son escorte. Tout son désir est de revoir enfin son mari et de supporter avec lui ces épreuves. Le Prince se fait longtemps attendre, mais il finit par fixer à sa femme un rendez-vous pour le 30 juin. Il doit la rencontrer à Mons et passer une soirée et une nuit avec elle. Émouvant tête-à-tête, non pas peut-être pour l'égoïsme de Condé, mais pour la délicate sensibi-

(1) La Princesse de Condé à Lenêt (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

lité de Claire-Clémence qui retrouvait, après une année, le mari dont tant d'événements tragiques l'avaient séparée. Au jour fixé, la petite ville de Mons est en révolution : des députés se réunissent pour aller saluer M. le Prince à son arrivée et ils l'attendent vainement pendant plusieurs heures; le Chapitre de Saint-Wandru se tient à l'église pour faire à l'illustre visiteur les honneurs du « Corps Saint » c'est-à-dire de la châsse qui renferme les reliques. Tous ces préparatifs restent inutiles, car Condé, toujours peu soucieux de l'embarras qu'il donne, n'arrive que le lendemain, fort à l'improviste, et il faut tout le tact de Claire-Clémence pour atténuer la déception des braves bourgeois de Mons (1).

Condé ne s'attarda point auprès de sa femme et la laissant regagner Valenciennes, seule et mélancolique, il s'empressa d'aller prendre à Bruxelles le commandement de ses troupes. La campagne, en effet, venait de s'ouvrir et Turenne avait pénétré dans le Clermontois, domaine particulier de M. le Prince. Stenay, qui en était la place la plus importante, la mieux défendue et qui, lors des campagnes précédentes, avait toujours servi de point d'appui aux rebelles, fut enlevé le 4 août, tandis qu'un lieutenant de Turenne, La Ferté, s'emparait, presque le même jour, de la ville de Clermont.

(1) Ces détails sont empruntés au mémorial d'un prêtre distributeur du Chapitre de Saint-Wandru qui a noté, au jour le jour, les événements auxquels son église se trouvait mêlée (Archives d'État de Mons).

C'était l'un des biens les plus considérables de la maison de Condé qui tombait ainsi au pouvoir des troupes royales. Le Prince cependant n'avait pas abandonné la lutte et, de concert avec le duc de Lorraine et Fuensaldagne, il avait mis le siège devant Arras. C'était là que jadis il avait fait ses premières armes, alors que Richelieu voyait dans le jeune prince, qui venait d'épouser sa nièce, l'espérance du royaume et le futur soutien du trône que lui-même avait si obstinément travaillé à affermir. Condé revenait sur cet ancien champ de bataille à la tête de l'ennemi qu'il y avait vaincu, et bien qu'il se trouvât désormais en pleine possession de son génie militaire, il ne put arriver, trahi par la lenteur, l'incurie et la jalousie de ses alliés, qu'à éviter un désastre et à faire payer chèrement à Turenne la victoire que celui-ci finit par remporter.

Les hostilités s'arrêtèrent là et l'automne obligea les troupes à chercher des quartiers d'hiver. Condé ramena les siennes à Bruxelles, où il en fut fait une « montre » solennelle à laquelle Claire-Clémence vint assister de Valenciennes. Elle ne devait pas prolonger son séjour dans cette ville et, au mois de janvier 1655, elle s'installait à Malines dans l'hôtel Hoogstraten. En dépit des belles promesses que lui avait faites l'Archiduc, elle n'y fut défrayée d'aucune dépense (1) et bientôt se trouva de nouveau dans

(1) Elle n'avait plus elle-même aucune illusion sur l'exécution des promesses qu'on lui faisait toujours si généreusement. Avant d'arriver à Malines, elle écrit à Lenêt qu'elle ne croit pas « qu'on

une terrible gêne. En vain tenta-t-elle d'obtenir de la reine de Suède, cette singulière Christine aux habitudes viriles et aux façons cavalières, qui vint alors se fixer à Anvers, le remboursement de prêts qu'elle lui avait consentis autrefois; la royale débitrice fit la sourde oreille.

Il fallait cependant, par quelque moyen que ce fût, se procurer de l'argent, non pas simplement pour désintéresser l'hôtelière, qui en attendant retenait prisonnier le maître d'hôtel de la Princesse, mais surtout pour remédier à la détresse de Condé et de ses officiers, dont la plupart étaient les créanciers de leur général. Celui-ci exigeait d'ailleurs de Claire-Clémence — et avec moins de ménagements encore que de coutume — les sacrifices qui devaient le plus coûter au cœur d'une femme. Il lui avait ordonné impérieusement de vendre les quelques bijoux qu'elle avait conservés, bien moins pour leur valeur que pour le souvenir qui s'y attachait. La malheureuse Princesse n'allait-elle pas se trouver contrainte de faire payer par sa dame d'honneur, Mme de Tourville, le portrait qu'elle avait commandé d'elle pour le donner à son fils? Du reste Lenêt et Viole, qui lui avaient transmis les ordres de son mari, avaient été les premiers à lui conseiller de ne pas les exécuter à la lettre. Elle-même, pour la première fois, avait marqué le vif déplaisir

veuille donner rien » pour elle et pour sa suite (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

que lui causait son mari et avait écrit à Lenêt : « Je ne puis pas vous dire que votre dépêche m'ait été agréable, parce que je fais profession d'être fort véritable, ayant trouvé la lettre de Monsieur mon mari si froide qu'au lieu de me réjouir elle a fait le contraire, non que ce qu'il ordonne ne me soit le plus indifférent du monde, mais la manière de me le dire n'est pas la plus douce chose que l'on puisse voir. Comme vous êtes toujours de mes bons amis, je ne me puis empêcher de vous faire part de ce qui me touche, et puisque M. le président Viole et vous êtes d'avis que je garde les bracelets de diamants et de rubis, je vous prie de ne vous en défaire pas que j'aie eu de réponse de Paris si Pitent m'enverra mon portrait, car en ce cas l'argent que l'on donnerait pour les bracelets il faudra que je le réserve pour mon portrait. Cependant, pour l'intérêt que je dois prendre aux affaires publiques, je vous prie tous deux que votre querelle sur mon sujet ne fasse pas plus avant (1). »

Après une nouvelle campagne, qui tourne encore à l'avantage de Turenne, Condé n'ose plus rentrer à Bruxelles où il doit à tout le monde : « Je suis dans un tel décri auprès des marchands, écrit-il au comte de Fiesque, qu'ils me considèrent comme un banqueroutier... J'emprunte de tous côtés et je ne rends rien à personne... (2). » Il songe alors à venir

(1) Mss. de la Bibliothèque Nationale.

(2) Le Prince de Condé au comte de Fiesque, 28 octobre 1655 (Archives de Chantilly).

passer l'hiver à Malines auprès de sa femme et quand il y arrive, le 2 janvier, il est ému de pitié, malgré son égoïsme, par la triste condition où sa conduite a plongé la Princesse. L'hôtesse ne veut plus faire aucun crédit et les domestiques refusent de servir plus longtemps des maîtres aussi misérables. Il faut une pareille extrémité pour que Condé accepte l'humiliation d'écrire au Ministre du Roi d'Espagne qui se montre pour lui un allié si peu secourable. Sous le tour d'ironie hautaine que son orgueil lui a donnée, sa lettre est un lamentable cri de misère :

« Je vous supplie, écrit-il le 15 janvier 1656, de me mander ce que S. M. C. veut que je devienne, car tant que je n'aurai point d'argent, que mes troupes seront sans recrues et sans remonte, mes officiers généraux sans un sol, mes places dégarnies, tous mes amis dans la misère, moi, ma femme et mon fils dans une continuelle gueuserie, je ne sais pas moi-même à quoi je puis être propre au service de S. M. dans un état comme celui-là [1]. »

Condé n'exagère pas, sa situation est véritablement critique et cependant il ne donnera jamais dans le cours de sa carrière plus de preuves de perspicacité et de génie, il ne déploiera jamais plus de science stratégique et plus de talent d'organisation. Il est d'ailleurs dans la plénitude de son développe-

[1] Archives de Chantilly, cité par le duc D'AUMALE, t. VI, pp. 328-329.

ment, venant d'atteindre trente et un ans, et, considérée à cette époque de sa vie, sa physionomie ressort, non dans l'éclat un peu théâtral qu'après Bossuet l'histoire lui a donné, mais avec un vivant relief, sous un jour singulièrement plus réel. Son vrai portrait physique, c'est celui que Téniers peint alors et où il laisse admirablement entrevoir, sous l'acuité impérieuse du regard, la volonté inébranlable, tandis que l'ovale très allongé, le nez fin, busqué et pointu apportent au visage cet air de froideur dédaigneuse et d'amère ironie qui lui était si naturel. En dépit du réalisme brutal de la manière hollandaise, Condé, traité avec cette géniale vérité, nous apparaît non seulement plein de vie mais encore empreint de cette grandeur dont les maîtres français de l'école qui va naître s'attacheront à peindre la mise en scène.

Égaré et dévoyé, jeté par son orgueil et son égoïsme plus encore que par le concours des circonstances dans une situation sans issue, le grand Condé met au service de la pire des causes les plus rares qualités. Comme général, il force l'admiration de tous par sa vaillance aussi bien que par son coup d'œil. Seul, au milieu de la nuit, à Arras, il a su rassembler tout une armée prise de panique et qui courait se faire anéantir. « Tout était perdu ; il a tout sauvé », avoue l'Archiduc, et lui-même dira plus tard que la retraite d'Arras fut son plus beau fait d'armes. Mal secondé par les Espagnols qui ne lui fournissent ni subsides ni généraux capables,

il doit veiller à tout. Il préside en personne au recrutement et envoie partout des émissaires, en Angleterre, en Allemagne, même en Suisse, bien que ce peuple répugne à servir contre des armées françaises. Il s'occupe aussi des subsistances, des fournitures d'armes, des campements, descend jusqu'aux moindres détails et montre toutes les qualités du conducteur d'hommes, menant la vie du soldat et partageant ses épreuves afin de lui communiquer son énergie.

Sachant payer de sa personne comme général, le Prince de Condé a par ailleurs la plus haute idée de son rang. Il se considère même comme une sorte de souverain, comme un prince indépendant et libre qui peut traiter avec tous de puissance à puissance, et c'est dans ce prodigieux orgueil de sa naissance qu'il faut chercher la meilleure excuse à sa coupable conduite. L'idée qu'il est à la solde du roi d'Espagne ne lui vient pas et cette étrange notion de ses droits de souveraineté se révèle clairement dans sa correspondance avec ses agents pour l'étranger. Le comte de Fiesque, son représentant à Madrid, se comporte en ambassadeur, traite avec les ministres espagnols, a près de lui un secrétaire, M. de Saint-Agoulin, et tout une maison. A Londres, c'est le sieur de Barrière qui aide et parfois remplace l'ambassadeur d'Espagne, lui prête ses carrosses, est en rapports directs avec M. le Protecteur et manque d'obtenir en 1654 l'alliance de Cromwell qui devait mettre une flotte à la disposition du Prince. A Rome,

Saller parvient à se maintenir auprès du Pape, grâce à l'appui de l'Espagne et en dépit de l'influence de l'ambassadeur de France. En Allemagne, Condé a plusieurs agents qui vont de l'une à l'autre des nombreuses Cours du pays.

Toutes ces affaires sont centralisées à Bruxelles entre les mains de l'habile Lenêt ou du président Viole, non moins fin mais peu organisateur. Condé se tient au courant de tout et lui-même annote les documents de cette grande écriture irrégulière et hâtive, si peu agréable dans sa forme anguleuse mais qui paraît s'harmoniser avec le visage et toute la personne du Prince.

A défaut de nombreuses déclarations fort explicites, cette organisation même apporterait la preuve que Condé se considère comme un prince indépendant ou, pour mieux dire, affranchi, à la suite des affronts qui lui ont été faits, de tout devoir de fidélité envers son suzerain, envers le roi de France, son cousin.

L'idée de patrie est bien peu développée à cette époque, surtout chez les grands, et dans l'esprit d'un prince rebelle les obligations du patriotisme ne sauraient prévaloir contre celles de l'honneur. Or, c'est un point d'honneur qui lie Condé à l'Espagne contre la France. « Quelque malheureux que je puisse être, écrit-il quelque part au comte de Fiesque, j'aurai toujours cette consolation d'avoir vécu en homme d'honneur et de parole et qui n'a épargné ni biens, ni vie, ni fortune, ni amis, pour soutenir avec le

plus d'éclat qu'il a été possible, une affaire où l'Espagne s'est engagée. » Toutefois cette inconscience, qui se joint à un orgueil exaspéré et dont témoignent bien d'autres lettres du même style, n'est pas sans retours et laisse subsister chez Condé un attachement à sa patrie plus profond qu'il ne se l'avoue à lui-même. C'est son vrai sentiment qui perce, lorsqu'ayant pris, pendant la campagne de 1655, un étendard du « régiment du Roi » il renvoie aussitôt au colonel, M. de Montpezat, ce butin qui le fait rougir, et comme celui-ci, sur l'ordre de Louis XIV, refuse de reprendre son drapeau, le Prince lui écrit : « Ma pensée ne sera jamais de me faire servir de trophées les petits avantages que la guerre me pourra donner sur les troupes qui ont l'honneur de porter le nom du Roi... Tous ceux qui connaissent le fond de mon cœur savent bien que je n'ai point d'autre intention que celle d'une juste défense et tout ce que je fais n'est que pour me mettre à couvert de l'oppression de mes ennemis. »

Nature pleine de contradictions et souvent impénétrable. Comment expliquer sa conduite vis-à-vis de l'épouse la plus loyale, la plus dévouée, à laquelle il n'eut même pas la pudeur de demeurer fidèle, tandis qu'elle endurait pour lui toutes les humiliations de la misère?

Si négligent vis-à-vis de sa femme, Condé ressent pourtant tous les soucis, toutes les inquiétudes d'un chef de maison. Sa famille va d'ailleurs s'accroître, car au printemps de l'année 1646 le bruit d'une

nouvelle grossesse de Mme la Princesse se répand dans les Flandres et la *Gazette* en porte la nouvelle à Paris.

L'approche de cet événement rendit à la pauvre Claire-Clémence quelque sérénité et lui fit oublier ses soucis personnels. Mais comment ne se serait-elle pas préoccupée de la situation réservée à ce rejeton qui devait naître en exil d'un prince rebelle et déchu, suivant l'arrêt du Parlement, du nom même de Bourbon? La frêle santé du duc d'Enghien lui donnait, au même moment, des inquiétudes que la fin si prompte de son second fils était venu encore augmenter; sur cette jeune tête reposait de grandes espérances car Louis XIV n'était point marié alors et le hasard pouvait rapprocher les Condés du trône. Aussi s'inquiétait-on à Malines des déchéances qu'allait encourir l'enfant attendu. Dans cette hôtellerie, où elle était réduite à vivre misérablement, Claire-Clémence discutait passionnément avec le fidèle Lenêt la conduite à adopter vis-à-vis de la Cour. On recherchait des précédents, on dressait des mémoires (1). Enfin, il fut décidé que la Princesse solliciterait une fois encore son retour en France, qu'elle tenterait de faire agir tout à la fois sa famille et le Parlement et qu'elle s'adresserait directement au Roi et à Mazarin. Ce fut dans cet esprit qu'on

(1) Voir à ce propos les très nombreux et très curieux documents qui sont conservés dans les Archives de Chantilly.

fit parvenir au duc de Longueville la lettre suivante :

« Monsieur mon frère, me voyant nécessitée par les incommodités de ma grossesse et par les hasards que les médecins appréhendent dans la suite, de supplier très humblement le Roi, sous l'appui des recommandations de la Reine, de m'accorder la grâce de pouvoir retourner en France pour y reprendre mon air natal et pour y trouver tous es secours nécessaires en telles extrémités, j'ai cru que je ne pouvais pas mieux faire présenter ma lettre à Sa Majesté, contenant ma requête très juste et très humble, que par votre entremise et par vos soins, si vous en voulez prendre la peine et m'en rendre l'office très obligeant que je me veux promettre de votre amitié et de votre proximité (1)... »

Claire-Clémence écrivit à peu près dans les mêmes termes à Gaston d'Orléans, adressa sa requête au Parlement et fit remettre à Mazarin une lettre où se trouvait exposé tout ce qui avait paru de nature à toucher le ministre :

« Monsieur, y disait-elle, je ne me dois pas imaginer que la mauvaise volonté que l'on croit que vous avez contre Monsieur mon mari aille jusqu'à mon sexe, jusqu'aux innocents et même jusqu'à la vie des personnes qui ne vous ont point jamais

(1) D'après le brouillon, non daté, conservé dans les Archives de Chantilly.

désobligé comme moi ou qui n'ont point encore vu le jour comme l'enfant que je porte, dont la grossesse est très dangereuse par l'avis des médecins.

« Cela me fait espérer, Monsieur, de votre courage et de la justice de la requête que j'ai faite au Roi que vous ne voudrez pas m'être contraire en cette occasion dans le crédit que vous avez auprès de Leurs Majestés et dans la part que le Roi vous donne en ses conseils, mais tout au contraire que vous serez bien aise de lancer Sa Majesté dans la pente naturelle de son humeur qui est toujours portée à faire grâce, non seulement afin de vous montrer en cela officieux envers une personne de mon sexe et de ma qualité, mais aussi pour paraître généreux envers la femme d'un prince que vous regardez comme votre ennemi et qui est aussi tout ensemble la nièce et l'héritière d'un autre que vous avez toujours considéré comme le meilleur de vos amis.

« C'est par ces raisons, Monsieur, que je ne feins pas de me promettre vos assistances et vos bons offices auprès de Leurs Majestés, ni même de les désirer et de vous les demander très instamment, quand même je ne me persuaderais pas, comme je fais, que le Roi ne m'accordera pas la faveur dont les médecins me pressent de le supplier sans votre participation ni sans avoir pris votre conseil.

« En toute façon, Monsieur, et dans tous les cas, je n'aurai point de peine que le public croie que la

nièce de feu M. le Cardinal de Richelieu vous fasse cette prière pour pouvoir conserver la vie, ni que, vous envisageant comme le Ministre des affaires du Roi et comme une personne de votre considération et de votre mérite que j'ai toujours estimée, l'on sache que je veuille aussi bien avoir sujet et raison de vous être obligée aussi bien que de me dire... (1) »

Cette lettre n'eut pas plus de résultat que les autres; comme Longueville et comme Gaston d'Orléans, Mazarin resta sourd à la prière de Claire-Clémence et insensible au souvenir du défunt Cardinal.

On fit simplement savoir à la Princesse que les circonstances ne se prêtaient pas à son retour en France et sa seule ressource fut de faire dresser une protestation par des tabellions flamands, « afin que son accouchement hors de France ne puisse lui être imputé, ni préjudicier à l'enfant qui naîtra de sa grossesse ».

Le 12 novembre 1656, Claire-Clémence accouchait et, contre toutes les espérances, donnait le jour à une fille. La nouvelle princesse de Bourbon, à peine âgée de quelques mois, fut déjà l'occasion de calculs intéressés et d'ambitieux projets de famille. On faillit la vouer au cloître, l'abbesse de Fontevrault, qui était une fille naturelle de Henri IV, ayant proposé de lui réserver son abbaye. Le Prince

(1) Archives de Chantilly.

de Condé se borna toutefois à prier l'abbesse de lui « conserver cette bonne volonté sans impatience », alléguant qu'il était difficile à un père de « faire si tôt sa fille religieuse ». Il voulait aussi attendre des temps meilleurs, car sa situation demeurait pitoyable.

La campagne de 1657 qui s'était ouverte par un éclatant succès, la prise de Cambrai, se termina cependant sans fruit, par suite de la mollesse des troupes espagnoles et de leur inhabileté à tirer parti des avantages que leur ménageait le génie militaire de Condé. L'année 1658, qui marqua l'alliance de la France et de l'Angleterre, ouvrit en même temps pour les ennemis de Louis XIV l'ère des revers définitifs. La prise de Dunkerque, suivie de l'entrée des troupes de Turenne dans les Flandres, disposa les Espagnols à conclure une paix que le mariage de Louis XIV devait sceller.

Tout le plan du Prince de Condé s'écroulait, et à l'amertume de la défaite se joignaient pour lui et pour les siens les humiliations d'une condition presque intolérable. Quoique la chose ne paraisse guère croyable, Claire-Clémence avait eu peine à se procurer pendant l'hiver de 1657 assez de bois pour se chauffer; l'hôtesse de Malines « faisait grand bruit » et refusait insolemment tout nouveau crédit. Le Prince de Condé est alors décrié au point que, de son propre témoignage, il ne peut obtenir la moindre chose des marchands « que l'argent à la

main (1) ». En 1659, alors que la paix se négocie dans l'île des Faisans, le Prince a dû quitter Bruxelles où l'existence est trop coûteuse, laisser sa femme à Malines où elle manque à peu près de tout; mais, en dépit de sa misère, il n'a rien abdiqué de ses prétentions politiques. Son dénûment le pousse à se montrer plus hautain que jamais et, comme s'il avait encore derrière lui tout une armée prête à faire campagne, il a posé ses conditions. Il veut que le Roi, son cousin, lui rende tout ce qui lui appartenait avant la guerre, y compris ses charges et dignités, ou que l'Espagne lui donne la Franche-Comté en souveraineté. Ce qu'il y avait de réellement exorbitant dans ces prétentions du Prince de Condé fut encore aggravé par l'insupportable jactance du négociateur espagnol, Don Luis de Haro, qui s'en fit l'interprète. Les pourparlers s'aigrirent un moment, mais si grand était du côté de la Couronne de France le désir de rendre au royaume la paix et la tranquillité que l'on céda au Prince rebelle. Le 24 novembre 1659 fut signé ce mémorable traité des Pyrénées qui non seulement traçait les premières frontières de la France moderne, mais encore mettait fin à une si longue période de troubles et de guerres civiles. Condé obtenait de rentrer dans le royaume pour y recouvrer tous ses droits et privilèges, pour y être

(1) Le Prince de Condé à Lenêt, 7 décembre 1658 (Archives de Chantilly).

remis en possession de son domaine personnel du Clermontois ainsi que de son gouvernement de Bourgogne, pour y voir enfin conférer à son fils la charge de Grand-Maître. On ne lui demandait en retour que de désarmer dans un délai de deux mois et de déclarer sa soumission dans une lettre qu'il écrirait au Roi. Cette missive fut portée à Toulouse, où se trouvait la Cour, dès le 10 décembre par Guitaut et, le 28 du même mois, le Prince de Condé se mettait en devoir de quitter cette terre d'exil où il n'avait trouvé que misère et déceptions. Claire-Clémence était venue le rejoindre à Bruxelles avec le duc d'Enghien et Mlle de Bourbon, mais elle, la douce Princesse, pouvait regagner sans amertume et sans remords la patrie qui s'ouvrait enfin. Elle n'avait jamais agi que pour obéir à ce devoir qui lui avait paru le plus certain et dont elle attendait encore la récompense : rester à tout prix et en toute circonstance l'inébranlable alliée de son époux.

CHAPITRE X

VIE RETIRÉE DE LA PRINCESSE DE CONDÉ — MYSTÉRIEUX INCIDENT — DERNIÈRES ANNÉES

Mme de Longueville avait voulu être la première à recevoir son frère, aussi était-elle venue l'attendre à Coulommiers où la famille passa deux jours avant de se séparer. Claire-Clémence partit avec sa belle-sœur pour le château de Trie, emmenant avec elle Mlle de Bourbon, tandis que le duc d'Enghien était envoyé à Augerville chez le Président Perrault. Le Prince de Condé continua sa route vers la Provence pour y trouver la Cour qu'il joignit à Aix, le 27 janvier 1660. Les Mémoires du temps — même ceux de la Grande Mademoiselle qui ne cache pas son dépit de n'en avoir rien pu apprendre — sont muets sur cette entrevue du Roi avec son terrible cousin. Personne ne sut les paroles échangées en un tête-à-tête qui dura plus d'une heure, mais tous purent constater que le Prince de Condé, dès qu'il eut quitté la chambre du Roi, « se trouva à la Cour comme s'il n'en était jamais sorti ».

Le lendemain ce fut le Cardinal qui traita magni-

fiquement son ennemi de la veille et qui, quelques jours plus tard, écrivant à Lenêt, parlait de leur « amitié et liaison sincère » comme de la chose qui « lui était le plus agréable (1) ».

Mais si le passé était complètement pardonné, il ne pouvait cependant être déjà oublié, et la dignité même du trône exigeait qu'avant de faire appel de nouveau à ses services, on laissât le Héros témoigner lui-même de sa soumission. Condé le comprit et se résigna à ne point prétendre, pendant quelque temps, au commandement des armées non plus qu'à aucune charge. Il revint à Paris où il fut bientôt rejoint par Claire-Clémence. L'hôtel de Condé, si longtemps abandonné, fut pendant quelques semaines le centre d'une prodigieuse animation; les Cours réunies vinrent saluer le premier Prince du sang et tout Paris suivit les magistrats. Tous ceux qui étaient restés attachés à la famille de Condé et tous ceux qui s'en étaient écartés pendant la Fronde, tous les amis particuliers du Prince et tous ceux qui faisaient semblant de l'être, tous s'y rencontrèrent pareillement empressés et complimenteurs. Il faut dire que la grâce et la bonté de Claire-Clémence avaient rallié beaucoup de ceux qu'indisposaient la hauteur et l'humeur sarcastique du Prince.

Dans cet hôtel où elle n'était point revenue depuis la mort de sa belle-mère et où elle se retrouvait main-

1 Le Cardinal Mazarin à Lenêt (Mss. de la Bibliothèque Nationale).

tenant seule maîtresse, instruite par l'expérience, grandie par le courage déployé à Bordeaux et la fermeté montrée dans l'exil, la femme du Grand Condé put croire qu'une vie nouvelle allait commencer qui la dédommagerait de tant d'épreuves et lui rendrait à la fois son rang dans la société et sa place à son foyer. En dépit du malentendu qui, depuis le jour de leur mariage, avait constamment subsisté entre les deux époux, les circonstances étaient plus que jamais favorables à un rapprochement, et Claire-Clémence pouvait espérer achever enfin la conquête d'un cœur si rebelle. Depuis l'héroïque période de Bordeaux, depuis les temps amers de l'exil, le Prince de Condé avait dû changer d'opinion sur la nièce de Richelieu. Il ne pouvait plus voir seulement en elle une femme douce, vertueuse et effacée, bonne tout au plus à assumer les devoirs de mère et les obligations d'une princesse du sang. Ayant trouvé en elle, aux heures les plus difficiles de sa vie, une auxiliaire intelligente et hardie en même temps qu'une épouse fidèle et dévouée, il n'avait pu s'empêcher de reconnaître son mérite et d'en être touché. Cette tardive admiration n'était-elle pas l'aveu d'un regret et aussi un présage? Claire-Clémence pouvait d'autant mieux s'en flatter que tout autour d'elle semblait conspirer à lui ramener son époux. Dans ce Paris où les exilés venaient de rentrer, un grand changement s'était accompli; « le bon temps de la Régence », le temps des amours faciles et romanesques était passé; l'aube du grand règne s'était

levée et une préoccupation toute nouvelle de régularité, d'ordre et, si l'on peut dire, de décorum révélait un profond changement du goût et des mœurs. L'hôtel de Rambouillet n'était déjà plus qu'un souvenir; le Luxembourg avait perdu l'éclat passager de ses réceptions; le salon de Mme de Sablé au faubourg Saint-Jacques était de moins en moins fréquenté et les samedis de Mlle de Scudéri étaient tout à fait démodés. L'ancien entourage du Prince de Condé n'existe plus, la brillante assemblée où le Héros s'était plu à faire tresser par de jolies mains ses premières couronnes s'est dispersée. Mme de Longueville qui présidait le cercle ne songe plus maintenant qu'à son foyer. La séduisante Marthe du Vigean est devenue « une bonne religieuse » dont Condé, au dire de Lenet, « garde une certaine mémoire » mais qu'il ne cherchera même pas à revoir. La piquante Louise de Toussy est désormais la sage Mme de La Motte-Houdancourt et Mme de Châtillon qui a épousé le duc de Mecklembourg traite Condé en vieil ami, le charge de ses procès ou fait appel à lui pour rétablir la paix de son ménage.

D'ailleurs M. le Prince n'est plus l'insouciant cavalier d'autrefois. Il a trop l'orgueil de sa maison pour ne pas prendre conscience de ses devoirs de père au moment où le duc d'Enghien, atteignant dix-sept ans, doit sortir des mains de ses gouverneurs et s'initier directement aux traditions de la famille.

Il était bien naturel que tous ces indices don-

nassent à l'épouse si souvent déçue un nouvel espoir de s'attacher enfin par des liens d'amitié et d'estime celui qu'elle-même n'avait cessé de chérir. Mais la pauvre Claire-Clémence dut bientôt se convaincre que c'était encore une illusion et que rien n'avait de prise sur le cœur sec et la nature entière de son mari. Persistant dans son injuste et cruel parti, le Prince de Condé reste plus que jamais étranger à l'existence de sa femme. Celle-ci habite avec lui pendant l'hiver (1) l'hôtel de Condé, mais elle y occupe une aile séparée de la maison; l'étiquette de son rang explique qu'elle ait un train distinct de celui du Prince, mais non qu'elle mène une existence à peu près aussi retirée que jadis parmi les Carmélites de la rue Saint-Jacques. Elle passe au milieu du monde sans s'y mêler; la dernière et cruelle désillusion qu'elle vient de subir l'empêche de prendre aucun plaisir aux fêtes qui saluent son retour. Trop fière et trop généreuse pour se plaindre, elle donne pour explication à sa retraite les soins qu'exige sa chétive santé, et la dignité de sa conduite lui attire la sympathie de la Reine e l'admiration de tous ceux qui ont pénétré le facile secret de ce ménage princier. Quoi qu'il puisse lui en coûter en effet, elle ne manque à aucune des obligations que son rang lui impose et assiste à toutes les grandes cérémonies de la Cour. Lors de

(1) Elle passe en effet l'été à Saint-Maur, tandis que Condé réunit à Chantilly toutes les illustrations du siècle.

l'entrée solennelle de Louis XIV et de la Reine à Paris, le 26 août 1660, elle fait partie du cortège et se trouve le lendemain au *Te Deum* chanté à Notre-Dame. Un deuil la confine pendant quelques mois dans une retraite absolue; sa fille, Mlle de Bourbon, lui est enlevée, âgée de quatre ans à peine, le 28 septembre 1660; mais dès le 31 mars de l'année suivante l'inflexible étiquette veut qu'elle assiste aux fiançailles de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre au Palais-Cardinal. Quelques mois après, le 4 octobre, on la voit aux funérailles de celui qui a été pendant la Fronde son plus redoutable ennemi, le duc d'Epernon. Elle accompagne la Reine-mère partout où la dévotion la conduit : c'est ainsi que, le 15 octobre, elle assiste aux cérémonies célébrées à Fontainebleau en l'honneur de sainte Thérèse, qu'on signale sa présence dans l'église des Carmes de Paris, le 2 novembre, et, le 10 mars 1662, dans la chapelle de l'hôpital de la Charité. Elle est en un mot partout où elle doit être et rien ne révèle dans sa conduite le profond chagrin qui la ronge : le 15 juin 1662, assistant des balcons des Tuileries au grand carrousel, elle applaudit de la meilleure grâce du monde son mari qui, habillé en empereur des Turcs, conduit un des groupes du quadrille; au mois de mai de l'année suivante, sans rancune pour tout le tort qui lui a été fait jadis, elle s'empresse de la façon la plus touchante auprès de Mme de Longueville qui vient de perdre son mari.

D'ailleurs, à défaut d'autres sujets de rapproche-

ment, une préoccupation commune s'imposait alors au Prince et à la Princesse de Condé. Il s'agissait du mariage du duc d'Enghien. Depuis que Louise-Marie de Gonzague, cette femme comparable à la Princesse Palatine, sa sœur, pour l'élévation du caractère et la pénétration de l'esprit, était montée sur le trône de Pologne (1), les liens d'amitié qui l'unissaient à Condé n'avaient fait que se resserrer, ainsi qu'en témoigne une volumineuse correspondance. M. le Prince la tenait fidèlement au courant de tout ce qu'il apprenait des desseins politiques du Roi, en même temps qu'il lui faisait part des plus menues intrigues de la Cour; elle, en échange, l'informait des affaires de Pologne et avait fait en sorte qu'il s'y trouvât directement intéressé. Elle rêvait en effet de réserver à un Condé, M. le Prince lui-même ou à son défaut le duc d'Enghien, la succession de son royal époux dont elle n'attendait plus d'enfant. Ce projet, d'abord envisagé assez académiquement, devint bientôt pour l'ardente ambition de Condé un plan de conduite. Des émissaires furent envoyés en Pologne pour y suivre les événements, puis tandis que Louise-Marie s'efforçait de rallier à son choix non seulement son mari, assez indifférent à la personne de son successeur, mais les tur-

(1) Cette princesse avait d'abord épousé Wladislas IV, roi de Pologne, qui mourut après deux ans de mariage; elle devint ensuite la femme du frère de son premier mari, Jean Casimir, le Cardinal, qui pour l'épouser n'hésita pas à renoncer au chapeau.

bulents seigneurs qui dans cet État étaient maîtres du trône, M. le Prince travaillait de son côté à intéresser le Cardinal à sa cause, à obtenir l'assentiment du Roi et l'appui de la diplomatie française. Mazarin se montra peu favorable; il n'aimait pas Condé et l'orgueil de cette maison lui portait maintenant d'autant plus ombrage qu'il avait voulu faire épouser par le duc d'Enghien celle de ses nièces qui avait été la première passion de Louis XIV. Il avait presque fait de ce mariage une des conditions du retour de Condé, et se trouvait directement déçu et mortifié. Le projet ne fut pas cependant abandonné et lorsque Mazarin mourut, le 7 mars 1661, M. le Prince espéra parvenir plus aisément à son but. Mais il se trompait en comptant si peu avec le Roi. Moins que personne Louis XIV se souciait de favoriser la candidature à un trône étranger d'un prince français qui déjà n'avait pas craint de combattre ses armées et dont l'avènement indisposerait gravement l'Empereur. Si dans le royaume même il persistait à tenir Condé à l'écart, jugeant que sa fidélité n'avait pas encore été suffisamment mise à l'épreuve, ce n'était pas pour lui procurer au dehors un trône d'où son opposition pourrait devenir singulièrement embarrassante.

D'ailleurs l'affaire ne présentait pas de moindres difficultés en Pologne. Jean-Casimir avait bien soulevé devant ses seigneurs la question de sa succession et avait proposé de la régler de son vivant pour éviter au pays l'anarchie de l'interrègne. Mais, sou-

cieuse de ses privilèges, la noblesse polonaise avait accueilli avec un enthousiasme plein de réserves et de réticences la candidature de Condé; quant à celle du duc d'Enghien, encore adolescent et inconnu, elle avait provoqué une opposition à peine dissimulée. Louise-Marie n'était pas toutefois femme à se rebuter et, renseignée par les dispositions des nobles polonais sur les difficultés, elle s'était résolue à les tourner. Rien ne l'empêchait de faire d'une des filles de la Princesse Palatine son héritière et de marier la nièce ainsi choisie au duc d'Enghien. L'avenir était ainsi ménagé et l'on se flattait de réaliser, au profit de l'ambitieuse famille de Condé, le séduisant projet d'installer un prince français sur le trône de Pologne. Telle était l'union que les combinaisons politiques préparaient au mois de juin 1663 pour le jeune duc d'Enghien. Claire-Clémence chérissait ce fils qu'elle avait gardé constamment auprès d'elle pendant les troubles de la Fronde et qui, par sa bonne grâce comme aussi par l'intérêt qu'inspirait sa situation, avait été alors l'idole du peuple de Bordeaux. Elle avait dû s'en séparer pendant le triste exil des Flandres, le Prince ayant voulu que son éducation fût confiée aux jésuites d'Anvers, et depuis lors, elle ne le voyait plus qu'à de longs intervalles. Elle n'avait cessé cependant de se préoccuper de son avenir et, plus clairvoyante que son mari, elle sentit toute la vanité du projet polonais. A une alliance qui n'apportait que le mirage d'un trône Claire-Clémence eût préféré pour son fils quelque

solide union avec la famille d'Orléans; un tel mariage eût affermi la situation des Condés en rapprochant les deux branches cadettes de la famille royale et en compensant par les grands biens de l'une la pauvreté de l'autre. Après avoir songé à Mlle de Valois, qui épousa alors le duc de Savoie, elle pensait à la sœur de celle-ci, Mlle d'Alençon, et son opinion fut partagée par plusieurs des conseillers du Prince. Mais les meilleurs avis ne pouvaient rien contre la volonté despotique du Héros et, le 23 juillet, on procéda à la signature du contrat de mariage de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, avec Anne de Bavière, seconde fille d'Édouard de Bavière, prince Palatin, et d'Anne de Gonzague de Clèves (1). Le mariage eut lieu, le 11 août, dans la chapelle du Roi et Louis XIV vint assister au dîner qui fut donné le soir à l'hôtel de Condé : il y fut, comme le voulait l'étiquette, servi par le duc d'Enghien.

Claire-Clémence avait tenu sa place dans ces cérémonies et applaudi en apparence, ainsi qu'il convenait, à un mariage qu'elle avait voulu empêcher et qui lui prouvait une fois de plus combien elle comptait peu pour son mari. Aussi, tandis que le jeune ménage s'installe à Chantilly et y crée au

(1) L'adoption de la nouvelle duchesse d'Enghien par le roi et la reine de Pologne y était annoncée en ces termes :

..... « Le contrat de mariage dudit seigneur duc d'Enghien et de la dite dame princesse Anne cy-dessus écrit ayant été conclu dans lequel la dite dame princesse a été adoptée par le roi et la reine de Pologne pour leur fille unique... »

(Archives Nationales.)

Grand Condé un brillant entourage, disparaît-elle peu à peu de la Cour et de la société. On ne la voit plus qu'aux grandes fêtes officielles où sa qualité lui fait un impérieux devoir de figurer. L'hôtel de Condé où elle vit reste désert, et les courtisans, informés d'un si grand discrédit, s'abstiennent d'y aller perdre quelques instants. La tristesse de cet isolement, jointe à l'amertume de tant de désillusions, finit par agir sur une organisation que les fatigues et les émotions ont rendue fragile. Une lourde hérédité pesait d'ailleurs sur Claire-Clémence, et il eût fallu, pour assurer l'équilibre de sa santé, une existence moins traversée d'épreuves de toutes sortes. Elle atteint alors la quarantaine et c'est l'âge où sa mère, Nicole de Richelieu, commença à perdre la raison. Bien qu'elle ait jusque-là fait preuve de rares facultés, bien qu'elle ait montré en maintes circonstances, et particulièrement pendant la Fronde de Bordeaux, une netteté d'esprit et une clairvoyance admirables, Claire-Clémence perd à son tour la pleine possession d'elle-même. Mais au moment même où elle chancelle, sa raison révèle le coup qui l'a frappée. Ce sont de continuelles récriminations contre la conduite de son mari, faisant contraste avec la réserve si digne qu'elle n'a cessé de garder jusqu'alors, qui trahissent l'idée fixe. Jamais du reste son intelligence ne s'abaissera aux puériles manies qu'on a citées de sa mère et, pendant de longues années encore, elle luttera contre le trouble douloureux qui l'envahit. Cas poignant s'il en fût

que celui de cette femme qui a su dans la guerre et l'exil faire preuve d'un courage viril, mais dont la raison n'a pu résister à la lente torture d'une vie faite de déceptions. Abandonnée dans sa retraite par tous ceux qui eûssent dû lui prodiguer leurs soins, obsédée par le chagrin, la malheureuse Princesse deviendra aisément la proie d'un entourage subalterne. Elle s'attache à l'un de ses valets, nommé Duval, qui est instruit et « de bonne conversation ». Elle lui fait des cadeaux, lui promet des pensions et Condé, averti de l'influence que ce domestique est en train de prendre sur sa femme, ordonne qu'on le chasse. L'éloignement de la seule personne qui lui témoignât de l'intérêt — un intérêt d'autant plus attentif sans doute qu'il était plus intéressé — aggrave pendant quelque temps la hantise de Claire-Clémence, mais bientôt elle retrouve son habituelle résignation et le Président Perrault, qui vient alors la visiter, ne peut que constater qu'elle est pleine de bon sens.

D'ailleurs elle sort de temps en temps pour accomplir des devoirs de piété. Le 2 avril 1665, pendant la Semaine Sainte, elle assiste aux cérémonies de la Cène; suivant l'antique usage, la Reine sert à table les douze pauvresses dont elle a lavé les pieds et la Princesse de Condé, aidée de Mlle d'Alençon et de la Princesse de Bade, apporte les plats à Sa Majesté.

Trois ans plus tard, en 1668, une cérémonie solennelle l'oblige à reparaître à la Cour. Il s'agit

du baptême du Dauphin, et le Prince de Condé a voulu que sa femme se trouvât à son rang dans le cortège de la famille royale. Les fêtes eurent lieu à Saint-Germain en Laye le 24 mars. Claire-Clémence s'employa avec Mademoiselle, Mlle d'Orléans et Mme de Guise à habiller pour le baptême le Dauphin qui leur fut présenté « dans une magnificence merveilleuse, couché sous un dais de brocart d'argent dans un lit dont la couverture était de toile d'argent, doublée d'hermine avec des draps garnis de points de France ». Princes et courtisans avaient d'ailleurs rivalisé de richesse et les gazettes mentionnent que l'éclat des costumes fut extraordinaire; on ne voyait que velours, précieuses dentelles, brocarts d'or et d'argent; la Princesse de Condé apparut, étincelante de pierreries, au bras du comte de Lussan, dans le magnifique cortège qui se déroula des grands appartements à la chapelle du château, précédé par les archers, les suisses, les trompettes, les hérauts d'armes et les Chevaliers de l'Ordre.

Après cette brillante cérémonie, où son attitude pleine de dignité s'imposa au respect de tous, Claire-Clémence ne parut plus à la Cour qu'à de rares intervalles. Le 14 décembre 1670, elle entendit dans la chapelle du Palais une prédication du Père Bourdaloue et ce fut sa dernière apparition en public avant la mystérieuse catastrophe qui devait achever de briser sa vie et d'égarer sa raison.

Dans la soirée du 13 janvier 1671, Paris apprit avec stupeur que Mme la Princesse venait d'être

l'objet d'une tentative d'assassinat. On racontait que Claire-Clémence était comme d'habitude rentrée dans sa chambre à l'issue de son dîner, sur les trois heures de l'après-midi; elle y avait été rejointe, tandis que la domesticité de l'hôtel prenait à son tour son repas, par un ancien serviteur, venu réclamer les arrérages d'une pension qui, en raison du fâcheux état des finances de la Princesse, ne lui était plus payée que fort irrégulièrement. Non content d'être ainsi entré par surprise, l'importun s'était, assurait-on, laissé aller à récriminer si impertinemment qu'un gentilhomme, ancien page de Claire-Clémence, qui se trouvait dans l'antichambre, était entré à son tour pour faire respecter la Princesse. Apostrophé comme il méritait de l'être, l'impudent valet avait perdu toute retenue et s'était précipité l'épée à la main sur celui qui voulait le faire sortir. Voyant les deux hommes aux prises, Claire-Clémence avait tenté de les séparer, mais tel était l'acharnement des deux adversaires que la Princesse avait reçu une blessure au sein et qu'elle était tombée, perdant abondamment son sang. La domesticité était arrivée sur ces entrefaites, attirée par le vacarme et, profitant des premiers instants de trouble et de confusion, les combattants étaient parvenus à s'enfuir, non toutefois sans avoir été reconnus. L'un était ce Duval qui avait su jadis prendre un si grand ascendant sur l'esprit affaibli de sa maîtresse et dont Condé avait exigé le renvoi; l'autre se nommait le Comte Jean-Louis de Bussy-

Rabutin ; il était le cousin du célèbre épistolier qui l'avait lui-même placé comme page chez Mme la Princesse en 1664, alors qu'il n'était âgé que de douze ans à peine.

Telle fut la version qui se répandit dans Paris et qui fut généralement tenue pour exacte, encore que l'attitude singulière de Condé, les calomnies des courtisans, toujours prompts à épouser les plus mauvaises querelles pourvu qu'elles fussent celles des puissants, eûssent tôt fait de donner à l'événement l'air de mystère qu'il garde pour la postérité. Les gazettes rapportèrent à peu de chose près les détails donnés plus haut, et ce fut sans autres commentaires qu'un correspondant secret, que la Cour de Londres entretenait à Paris, rendit compte de ce fait du jour (1). Olivier d'Ormesson, à son tour, a reproduit le récit dans son *Journal* sans s'en étonner et seuls les Ambassadeurs vénitiens, qui d'ailleurs étaient en général très exactement informés, racontèrent dans leurs dépêches que Duval avait tenté d'assassiner la Princesse de Condé (2).

Ce fut M. le Prince lui-même qui se chargea de piquer la malignité publique et de donner à l'événement un air de mystère et de scandale. Ne cherchait-il pas d'ailleurs depuis longtemps une occasion de se séparer d'une femme qu'il n'avait jamais

(1) Cf. Lord Mahon. — *The Life of Louis Prince de Condé, surnamed the Great*, Londres, Moreau, 1845, in-12, pp. 272 et 273.

(2) Mss. de la Bibliothèque Nationale.

aimée et qui ne pouvait plus désormais lui être utile? Sans rien vouloir examiner, sans craindre de calomnier une épouse qui jusque-là n'avait opposé à sa froideur et à ses trahisons qu'une constante fidélité et un inlassable dévouement, il estima que cette obscure affaire prouvait clairement la culpabilité de celle qui portait son nom. Bien que souffrant cruellement de la goutte, il se fit transporter de Chantilly à Paris et, sans même consentir à voir Claire-Clémence, se rendit auprès du Roi pour demander contre sa femme une lettre de cachet. Louis XIV, qui avait été lui-même si éloigné de concevoir de tels soupçons qu'il s'était rendu en personne auprès de la Princesse à l'hôtel de Condé, refusa d'abord de se prêter aux exigences de son cousin; il déclara simplement que le Parlement allait être saisi de l'affaire et que les coupables seraient punis.

Condé regagna Chantilly fort irrité, mais il ne pouvait entrer dans son esprit de se tenir pour battu; aussi, dès la nuit suivante, avait-il formé un nouveau plan. Le 15, à huit heures du matin, il faisait appeler les deux premiers témoins qu'il trouvait à sa portée : c'étaient son capitaine des gardes, Guy de Barbançon, seigneur de Roches, et le curé de Saint-Léonard de Chantilly, Gaspard Michon. Devant eux fut aussitôt rédigé et signé un pouvoir autorisant la Princesse de Condé à faire une donation entre vifs de ses biens en faveur de son fils, Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. En même temps que cette procuration avait été préparé l'acte même que

devait signer Claire-Clémence. Il était ainsi conçu :

« Par devant Nicolas et François Lange, notaires du Roi au Châtelet de Paris, soussignés, fut présente très haute, très excellente et puissante princesse Claire-Clémence de Maillé-Brézé, épouse de très haut, très excellent et puissant prince Monseigneur Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, premier pair et grand maréchal de France, duc d'Enghien, Châteauroux, Montmorency, Fronsac — et de lui autorisé pour l'effet et valide des présentes par acte passé ce jourd'hui matin par devant ledit Lange, l'un des notaires soussignés, étant présente en son hôtel sis à Saint-Germain-des-Prés.

« Laquelle déclare que, *pour la tendresse et affection qu'elle a toujours eue pour la personne de très haut, très excellent et puissant prince Monseigneur Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien,* son fils, prince du sang, pair et grand maréchal de France, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en ses provinces de Bourgogne et Bresse, *et pour reconnaître les grands respects et obéissances qu'il a toujours eus pour elle, lesquels il lui a particulièrement témoignés en la dernière occasion arrivée en sa personne;* se réservant au profit d'elle dame princesse la jouissance par usufruit pleine et entière pendant sa vie de tous ses biens meubles, effets mobiliers, droits, actions, immeubles, prétentions; icelle dame princesse a donné et donne par ces présentes, par donation entre vifs pure et simple et irrévocable en la meilleure forme que faire se peut, audit seigneur

duc d'Enghien, son fils, tous et un chacun ses dits biens meubles, effets mobiliers, droits, actions, immeubles, prétentions, en quelque lieu qu'ils soient situés, se réservant néanmoins, comme dit est, ladite jouissance par usufruit de tous ses dits biens, sa vie durant, pour en disposer en jouissance par usufruit, comme dit est, ainsi que bon lui semblera.

« Et ledit seigneur duc présent *a très humblement remercié ladite dame princesse, sa mère, des bontés qu'elle a pour lui et accepté ladite donation et ladite propriété.*

« Icelles parties constituant le porteur des présentes pour les faire insinuer où besoin sera.

« Fait et passé en l'hôtel de ladite Altesse Sérénissime l'an mil-six-cent-soixante-onze, le quinzième jour de janvier après-midi et ont signé la minute des présentes... »

L'acte avait été présenté, en effet, à l'infortunée Princesse par son fils lui-même, escorté des deux notaires. Quand elle eut signé cette sorte de testament anticipé où il semblait que son mari voulût la retrancher du monde des vivants, on lui fit connaître que M. le Prince avait réglé par une clause spéciale qu'elle pourrait disposer librement de ses diamants et de son argenterie.

Tandis que Condé, non content de condamner ainsi sa femme sans l'entendre, chargeait en quelque sorte le fils d'aller notifier la sentence à sa mère, la justice du Roi, plus humaine et aussi plus avisée, poursuivait activement son enquête.

Les coupables auteurs de tout ce trouble étaient connus. Duval avait été promptement retrouvé et arrêté chez un chanoine de la Sainte-Chapelle, nommé Frontin, qui lui avait donné refuge. On l'avait conduit, les mains liées derrière le dos, à la prison du Faubourg Saint-Germain où était déjà son frère; quant à Bussy-Rabutin, il avait su si bien se cacher qu'il fut impossible de le découvrir (1).

Le procès s'instruisit devant le Parlement, la Grande Chambre et la Tournelle assemblées, car il s'agissait d'un attentat contre la femme d'un prince du sang. Le 17 janvier, la Cour commit deux de ses membres pour aller recevoir les déclarations de Mme la Princesse. Celle-ci, qui n'était plus l'héroïne de Bordeaux mais une femme affaiblie et découragée qui venait de se voir abandonner par son mari, dépouiller par son fils, ne chercha pas à se montrer habile. Elle tint seulement à être généreuse vis-à-vis des deux accusés, qui avaient été ses serviteurs; à toutes les questions qui lui furent posées elle se contenta de répondre qu'elle seule était responsable de l'accident, puisqu'elle s'y était elle-même exposée en voulant séparer les combattants. Les conseillers se retirèrent, mais l'interrogatoire auquel ils soumirent Duval n'en fut que plus serré et plus pres-

(1) Après avoir séjourné pendant huit jours à Paris dans l'hôtel des mousquetaires, il réussit à passer en Allemagne où il fit dans la suite une brillante carrière. Il épousa la duchesse de Holstein et devint, à l'âge de vingt-six ans, général de bataille dans les troupes de S. M. Impériale (1678).

sant. Celui-ci, menacé d'être mis à la question, finit, après avoir nié longtemps, par se laisser arracher l'aveu de sa culpabilité. Aux juges eux-mêmes cet aveu parut si suspect que le Parlement, considérant que la preuve « n'était pas entière », n'infligea point à l'accusé la peine capitale mais le condamna simplement aux galères (1).

(1) Voici, tel qu'il est conservé dans les Registres du Parlement de Paris, le procès-verbal où se trouve rapportée toute la procédure suivie par la Cour dans cette mystérieuse affaire :

23 janvier 1671.

« Vu par la Cour, la Grande Chambre et Tournelle assemblées, le procès criminel instruit par recollement et confrontation par le Bailly de Saint-Germain-des-Prés à la requête de dame Claire-Clémence de Maillé, princesse de Condé, et de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, ayant charge et pouvoir du sieur prince de Condé, son père, contre Nicolas Gentil dit Duval accusé prisonnier en la Conciergerie du Palais, ledit procès apporté au greffe de la Cour pour y être jugé en conséquence d'un arrêt du 17 janvier 1671 donné sur la réquisition du procureur général et l'autre du 20e du mois de janvier donné sur la requête présentée par Messire Louis duc de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et Claire-Clémence de Maillé-Brézé princesse de Condé son épouse, plainte rendue par la dite dame princesse de Condé au dit Bailly de Saint-Germain-des-Prés, le 13 janvier 1671, que ledit jour sur les deux heures après-midi étant dans sa grande chambre, le nommé Duval serait venu la prier de lui faire donner quelque argent dont il témoignait avoir grande nécessité et lui dit qu'elle lui en ferait donner dans deux ou trois jours, Duval étant sorti, elle aurait entendu du bruit dans son antichambre au delà du salon, étant allée au bruit et entrant dans l'antichambre elle a reçu un coup dans le sein, duquel elle a perdu connaissance et n'a pu connaitre ceux qui se battaient dans l'antichambre que le dit Duval qui l'a blessée, information faite en conséquence ledit jour 13 janvier à la requête de ladite dame princesse de Condé et dudit sieur d'Enghien contre ledit Duval, addition et information faite

M. le Prince était demeuré, pendant tout le procès, dans un continuel état d'irritation. Sa conduite

par ledit Bailly de Saint-Germain-des-Prés le 15 janvier, rapport des médecins et chirurgiens du 13 dudit mois de janvier contenant l'état de la blessure de ladite dame Princesse de Condé, interrogatoire fait ledit jour par ledit Bailly à François Gentil frère dudit Duval, procès-verbal fait par ledit Bailly ce même jour sur la réquisition de ladite dame princesse de Condé et dudit sieur duc d'Enghien contenant son transport dans les chambres où logeaient ledit Duval et le nommé Rabutin pour se saisir de leurs personnes du moins de leurs hardes, habits, afin d'avoir connaissance du lieu où ils peuvent s'être retirés et du lieu de leur naissance et la description des hardes appartenant audit Rabutin, écrou d'emprisonnement fait de la personne dudit Nicolas Gentil, dit Duval, ès prisons de Saint-Germain-des-Prés en vertu du décret de prise de corps contre lui décerné et ledit Rabutin par ledit Bailly, interrogatoire fait audit Duval le même jour 14 janvier par ledit Bailly contenant ses réponses, confessions et dénégations, sentence du 15 du mois de janvier par laquelle aurait été ordonné que les témoins ouïs et informations seront confrontés audit Duval, recollement et confrontations des témoins à lui faits par ledit Bailly le 15 dudit mois de janvier et autres jours suivants, deux interrogatoires faits audit Duval les 16 et 18 janvier 1671 contenant aussi ses réponses, confessions et dénégations, procès verbal du 18 du même mois de janvier fait par ledit Bailly contenant le rapport des deux experts fourbisseurs, par lui nommés d'office qui ont vu et examiné l'épée et les taches de sang qui étaient sur icelle de laquelle ledit Duval était porteur lorsqu'il a été arrêté et confrontation d'iceux experts audit Duval, ledit arrêt du 17 janvier 1671 donné sur le réquisitoire dudit procureur général du Roi par lequel aurait été ordonné que Messires Charles Hervé et François de Creil conseillers en icelle se transporteraient à l'hôtel de Condé pour y recevoir les plaintes et déclarations qui leur seraient faites par ladite dame princesse de Condé, seraient les informations et autres procédures faites au baillage de Saint-Germain-des-Prés, apportées au Greffe criminel de ladite Cour et l'accusé incessamment transporté ès prisons de la Conciergerie du Palais pour être ouï et interrogé sur les faits résultant desdites informations, permis audit procureur général du Roi de faire infor-

vis-à-vis de Claire-Clémence, la générosité de celle-ci à l'égard des accusés, comme aussi la longue fidélité qu'elle avait gardée à un époux si peu aimant et si volage, tout devint prétexte aux insinuations les plus perfides. La Cour était un milieu peu disposé à l'indulgence et les langues ne tardèrent pas

mer par addition par devant lesdits conseillers et que les médecins et chirurgiens de la Cour assisteraient lorsque ladite dame princesse de Condé serait pansée de sa blessure dont ils dresseraient leur rapport, pour le tout communiqué audit procureur général être ordonné ce que de raison, procès-verbal desdits conseillers commis contenant leur transport audit hôtel de Condé et comme ladite dame princesse de Condé a été pansée en leur présence par ses médecins et chirurgiens ordinaires, en présence de Mes Rainssaut et Tourbier, médecins et chirurgiens de la Cour, et la déclaration de ladite dame princesse qu'elle avait rendu sa plainte au Bailly de Saint-Germain-des-Prés et n'avait autre chose à dire que ce qui y était contenu, rapport des médecins et chirurgiens de la Cour du même jour 19 janvier, ledit arrêt du 20 janvier donné sur la requête desdits sieurs prince et princesse de Condé par lequel aurait été ordonné que l'arrêt du 17 du dit mois serait exécuté, ce faisant et à leur requête, les informations et autres procédures criminelles faites par le Bailly de Saint-Germain-des-Prés seraient portées au greffe criminel de ladite Cour et ledit Duval transféré ès prisons de la Conciergerie du Palais, pour le tout communiqué audit procureur du Roi être ordonné ce que de raison, requête desdits prince et princesse de Condé contenant leurs écritures et leurs conclusions du 20 du dit mois, conclusions du procureur général du Roi et ouï et interrogé en ladite Cour ledit Gentil dit Duval, lesdites chambres assemblées sur les cas à lui imposés, tout considéré, *dit a été* que ladite Cour pour réparation des cas mentionnés au procès condamne ledit Nicolas Gentil dit Duval à être mené et conduit aux galères du Roi pour en icelles être détenu et servir ledit seigneur Roi comme forçat à perpétuité, déclare tous ses biens acquis et confisqués au Roi ou à qui il appartiendra, sera le décret décerné contre ledit Rabutin exécuté, condamne ledit Gentil aux dépens. »

Registres criminels du Parlement (Archives Nationales).

à s'y délier lorsqu'on apprit que le Roi et la Grande Mademoiselle (qui cependant dans ses Mémoires tient pour exacte la version officielle de l'accident) avaient fait des gorges chaudes sur le sort de M. le Prince. On eut vite fait de donner pour amants à la malheureuse Princesse les deux hommes qui s'étaient pris de querelle en sa présence. Bussy, qui en dépit des mécomptes que lui avait attirés son *Histoire amoureuse des Gaules* n'était pas guéri de sa médisance, vit tout de suite dans cette histoire quelque chose de flatteur pour l'orgueil de sa famille. Il déclara bien haut « que la place que tenait son petit cousin n'était pas trop mauvaise pour son âge ». A Mme de Sévigné, qui se refusait à admettre de telles imputations, il écrivait avec plus d'esprit que de bon goût : « L'aventure de notre cousin n'est ni belle ni laide : la maîtresse lui fait l'honneur et le rival la honte. » Toutefois, en dépit de ces perfides interprétations dont le mobile, que ce soit l'orgueil des uns ou la servile flatterie des autres, est aisé à deviner, bien peu parmi les *honnêtes gens* de l'époque crurent sérieusement coupable la douce et infortunée Claire-Clémence. Seuls quelques biographes de Condé, platement louangeurs, ne craignirent pas, pour effacer une ombre sur la gloire d'un héros qui n'en reste pas moins immortel, de reproduire à tour de rôle, sans apporter la moindre preuve, les pires calomnies contre une loyale épouse. Mais tout différent est le parti auquel se rangèrent sur ce point délicat les deux descendants du Prince

qui se firent ses historiens. Le premier, Louis-Joseph de Bourbon, n'hésita pas à blâmer sévèrement la conduite conjugale de son aïeul; quant au second, qui fut le duc d'Aumale, il ne voulut point aborder une question où il ne trouva de preuves suffisantes ni pour condamner son héroïque ancêtre ni pour flétrir celle qui, par une intrépidité presque virile, mérita d'ajouter à la gloire des Condés.

M. le Prince, qui se plaisait tant à se moquer des autres, fut raillé à son tour et chansonné. Lui-même d'ailleurs, et sans que rien l'y forçât, avait donné prise à ces faciles plaisanteries avec une maladresse que l'emportement de sa nature suffit à expliquer. Loin de l'amener à s'éclairer, cette petite campagne entretenue par la malignité publique ne fit que l'exaspérer davantage contre sa femme. Contre elle, dont nul n'osait plus prendre la défense, il sollicita de nouveau le Roi, et Louis XIV, qui n'avait rien à refuser au Héros devenu le plus fidèle appui de son trône, signa la lettre de cachet qui lui fut présentée. Claire-Clémence souffrait encore des suites de sa blessure mais, dès que les médecins la jugèrent suffisamment rétablie, un carrosse fut préparé par l'ordre de Condé pour la conduire à Châteauroux. Elle partit le 18 février. Au moment des adieux, elle envoya chercher le curé de Saint-Sulpice et eut avec lui un long entretien, puis, faisant venir le duc d'Enghien, elle dit au prêtre en sa présence : « Voici la dernière fois que vous me parlez puisque je ne reviendrai jamais du lieu où le Roi m'envoie. La

confession que je vous ai faite manifestera à jamais mon innocence. » Elle n'eut pas une parole amère à l'adresse du Prince pour qui elle n'avait cessé de se sacrifier et qui brisait impitoyablement sa vie; elle embrassa son fils à maintes reprises mais, quand enfin elle se résolut à partir, les forces lui manquèrent et elle tomba évanouie. Quelques instants après cette scène douloureuse le carrosse l'emportait rapidement vers la prison où Condé avait décidé de l'ensevelir vivante.

Le donjon de Châteauroux n'était en effet qu'une véritable forteresse, modifiée au cours de chaque siècle suivant les progrès de l'art militaire, mais n'ayant ni beauté ni agrément. De grosses tours carrées, des fossés profonds l'entouraient de toutes parts, enfermant dans leur enceinte, avec quelques maisons de serviteurs et une église dédiée à saint Martin, un tout petit parc orné de quinconces. C'est dans cette demeure maussade que la Princesse de Condé vivra désormais; sur la modeste pension de 25,000 livres qui lui est servie, elle entretient une dame d'honneur, Mme de la Motte, un écuyer, trois femmes de chambre et une livrée strictement suffisante. Il lui sera permis, dans les premiers temps de cette réelle captivité, de sortir en carrosse, dûment escortée par son écuyer, mais bientôt elle ne franchira même plus les murs de la forteresse. Jamais une visite ne viendra la distraire et son fils lui-même ne paraîtra pas une seule fois à Châteauroux.

Elle-même n'est plus renseignée sur les siens

que par les nouvelles adressées à son entourage. Ce fut ainsi peut-être qu'elle apprit quelques détails sur les campagnes où le génie de Condé s'unissait enfin à celui de Turenne pour assurer de nouveaux succès à la France (1673 et 1674). Mais bientôt le barbare isolement auquel on l'avait réduite finit par agir sur sa raison déjà chancelante. Toute l'amertume d'une existence manquée refluait, si l'on peut dire, vers ce pauvre cerveau usé par tant de peines et de soucis. L'image du prince qu'elle avait aimé avec une admirable abnégation l'obsédait sans cesse et devenait un fantôme redoutable dans ses moments d'hallucination. Dans cette sombre forteresse son égarement avait pris la forme de la terreur. On en jasait aux environs et, très vite, le bruit se répandit que la pauvre insensée était maltraitée par ceux à qui on avait confié le soin de veiller sur elle. Plus pitoyable que le reste de la famille, Mme de Longueville s'en émut et envoya un bénédictin, familier de sa maison, se rendre compte sur place de l'état de Mme la Princesse. Ce religieux crut bon, toutefois, d'aller prendre les ordres de Condé avant de se mettre en route et lui-même a rapporté que M. le Prince lui avait dit alors : « Vous irez à Châteauroux, puisque ma sœur le veut; vous verrez s'il manque quelque chose à Mme la Princesse, car enfin elle est ma femme telle qu'elle est et je ne veux pas que rien lui manque. Mais ne lui parlez point du tout de moi, vous entendez (1). »

(1) Mss. de la Bibliothèque Nationale — cité par MM. Le

Arrivé au terme de son voyage, le Père Tixier vit pour la première fois la Princesse au moment où elle allait se mettre à table. Claire-Clémence lui dit aussitôt : « Mon Père, vous êtes à M. le Prince qui vous envoie me voir. — Non, Madame, je suis religieux et les religieux ne sont qu'à Dieu. — Oh ! continua-t-elle, je vous entends, M. le Prince vous envoie pour me confesser, car ne l'étant pas, il a la discrétion de ne vouloir pas encore se défaire de moi. » Puis, en dépit des efforts que fit le bénédictin pour la rassurer, elle continua de manifester l'état de perpétuelle terreur où elle vivait, disant que les mets qu'on lui présentait devaient contenir du poison et qu'elle n'en voulait rien prendre.

Ainsi qu'il arrive souvent, la santé physique de la princesse fut plutôt consolidée par la déchéance de ses facultés intellectuelles. Elle devait traîner longtemps encore une existence si misérable et survivre même à celui qui, d'une manière ou de l'autre, n'avait guère cessé de la faire souffrir.

Ce souci ne paraissait point tourmenter le prince de Condé. Ayant abandonné le commandement des armées et soignant d'ordinaire à Chantilly la goutte qui l'arrêtait, le Héros coulait paisiblement des jours glorieux. Il était adulé de tous et Saint-Evremond célébrait dans ses *Stances irrégulières* un

MOINE et LICHTENBERGER, dans leur intéressant article de la *Revue de Paris*, 15 novembre 1903.

triomphe plus beau encore que celui du champ de bataille :

A ta vertu, Condé, tu t'es enfin soumis,
Tu n'étais pas encore au comble de ta gloire ;
Senef, Lens, Fribourg et Nordlingue et Rocroi
N'étaient que des degrés pour monter jusqu'à toi.
Le vainqueur s'est vaincu, c'est la grande victoire.

. . . . . .

Tranquille et glorieux
Il vit à Chantilly comme on vit dans les cieux.

Le Prince s'était plu en effet à embellir le cadre où il devait s'éteindre dans l'éclat prestigieux d'un soleil couchant. C'est dans ce même château où jadis, au temps de la Fronde, sa femme était venue aviser aux moyens de le faire sortir de prison que, sans un souvenir pour elle, il partageait son temps entre ses occupations de seigneur et le soin de l'éducation de son petit-fils. Aidé par La Bruyère, il s'efforçait de développer chez cet enfant les qualités qu'il n'avait point trouvées chez le duc d'Enghien et rêvait de voir surgir un continuateur des glorieuses traditions de la famille. Ces prévisions ne se réalisèrent pas; le jeune prince devait mourir presque imbécile, après une vie de plaisirs, succombant au milieu même d'un bal masqué qui se donnait dans son hôtel et sans avoir connu d'autres succès militaires que le siège de Namur, dont on voulut bien dire qu'il le fit « à la Condé ».

Au cours de l'été de 1685, M. le Prince commença à s'affaiblir; lentement il s'acheminait vers la mort qu'il envisageait avec la plus paisible énergie. Il se

souciait moins de sa propre santé que de celle du Roi qui préoccupait alors toute la Cour. Le 9 décembre, il sut que Louis XIV venait d'être opéré et que, suivant les propres paroles de Mme de Maintenon, le monarque « avait souffert sept heures durant comme s'il avait été sur la roue ». Apprenant qu'on redoutait une issue fatale, Condé voulut revoir une fois encore le souverain qu'il avait tour à tour combattu et servi avec tant de passion; il ordonna qu'on préparât sa chaise pour le transporter le lendemain à Paris, mais dans la nuit même son état s'aggrava subitement. Il sentit que ses moments étaient comptés et, ayant exigé que son médecin lui dît la vérité, il fit venir les siens et s'écria : « O mon Dieu, vous le voulez — que votre volonté soit faite! — je me jette entre vos bras. » Puis, avec une liberté et une tranquillité d'esprit pareilles à celles qu'il avait montrées les jours de bataille, il dicta cette admirable lettre pour le Roi où il demandait humblement pardon de toutes les fautes qu'il avait commises contre le bien de l'État et le service de son souverain. Il fit dresser son testament, n'oubliant ni les membres de sa famille, ni les provinces qu'il avait gouvernées, ni ses domestiques, ni les pauvres, et comme son confesseur, le Père Bergier, lui demandait, suivant l'usage, de pardonner à tous ceux qui l'avaient offensé, il répondit : « Ah! ne savez-vous pas que je n'ai jamais conservé le plus léger ressentiment contre personne?»

— « Tel qu'on l'avait vu dans tous ses combats,

résolu, paisible, occupé sans inquiétude de tout ce qu'il fallait faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire, qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclataient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuait à donner ses ordres; et s'il défendait les pleurs, ce n'était pas comme un objet dont il fut troublé, mais comme un empêchement qui le retardait. A ce moment il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques; avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. »

C'est en ces termes magnifiques que Bossuet a retracé les derniers moments du Grand Condé. L'histoire doit-elle s'associer sans réserve aux louanges qui tombèrent du haut de la chaire sur le catafalque du premier Prince du sang? Pas un mot de l'oraison funèbre, dont la postérité n'a pas seulement admiré l'incomparable éloquence mais dont elle a voulu aussi ratifier les jugements, ne fait allusion à celle qui fut à la fois le soutien fidèle et l'épouse délaissée de ce grand Prince. Le silence de Bossuet ne fait que rendre plus frappant celui de Condé sur son lit de mort. L'illustre agonisant, qui garda jusqu'au bout une parfaite lucidité d'esprit, qui prit soin d'éloigner son petit-fils « parce qu'étant unique il ne fallait pas l'exposer à la contagion du

mauvais air », qui songea en ce moment suprême à solliciter du Roi la grâce de son neveu, le prince de Conti, n'eut pas un mot de remords pour s'accuser lui-même de ses nombreux torts d'époux, pas un mot de reconnaissance pour les services que Claire-Clémence lui avait rendus jadis, pas même un mot de pitié pour la femme infortunée que son ordre condamnait depuis quinze ans à vivre seule et sans consolation.

Faut-il donc voir dans le prince de Condé l'homme qu'a dépeint La Bruyère, « l'homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus? » Si le pénétrant auteur des *Caractères*, familier de la maison de Condé, n'avait pas été lié par la reconnaissance, il eût plutôt dit sans doute, avec l'habituelle liberté de son jugement, qu'à de grandes vertus se trouvaient joints chez le Héros de grands défauts. C'est cette appréciation, plus impartiale, que devait porter sur son aïeul Louis-Joseph de Bourbon. « Il est impossible en lisant l'histoire du Grand Condé, avoue celui-ci, de ne pas s'affliger du peu de considération qu'il eut toute sa vie pour elle (sa femme), malgré tout ce qu'elle a fait pour lui, mais les grands hommes seraient supérieurs à l'humanité s'ils étaient exempts de toutes les faiblesses. »

Seuls parmi les contemporains, les membres de la famille de Claire-Clémence tinrent à manifester leur indignation. Les ducs de Ventadour et de Richelieu refusèrent de paraître aux funérailles du Grand Condé, bien qu'ils sussent combien leur con-

duite devait être désagréable au Roi; moins courageux, le duc de Duras s'empressa de quitter Paris afin de n'être point convié à la cérémonie.

La nouvelle de la mort de son mari ne parvint même pas jusqu'à la Princesse de Condé; rien ne fut changé à son existence et il semble que, par delà sa tombe, Condé ait veillé encore sur la prison de Châteauroux. Sur son lit de mort, devant ses proches, le Prince n'avait pas prononcé le nom de sa femme, mais après avoir rédigé son testament, il avait fait appeler Gourville pour lui dicter une lettre secrète qui, on l'apprit plus tard, fut remise au Roi. De cette lettre même on ne sut jamais rien sinon qu'elle était relative à Mme la Princesse, mais la captivité que continua de subir la veuve du Héros dit assez éloquemment de quel implacable ressentiment elle resta poursuivie.

Eût-elle, à l'heure où, après tant d'épreuves vaillamment supportées, son esprit surmené déjà s'obscurcissait, failli un instant à ses devoirs (et rien ne permet de le conclure), que ce barbare traitement demeurerait encore sans excuses de la part d'un époux qu'elle ne s'était pas lassée de servir et qui n'avait cessé de la trahir.

Enfin, la mort vint délivrer Claire-Clémence le 18 avril 1694. Après un simple service, célébré dans la petite église que renfermait l'enceinte de la forteresse, la pauvre recluse fut enterrée au lieu même de sa captivité. Aucun membre de son illustre famille ne semble avoir assisté aux obsèques et,

seuls sans doute, les douze pauvres qu'elle avait la charité d'entretenir sur sa maigre cassette vinrent, avec quelques capucins du couvent voisin, prier sur la tombe de celle qui, pour son malheur, était devenue « très haute, très excellente et puissante Princesse de Condé ».

FIN

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Préface		1
Chap. I.	— Premières années — La nièce de Richelieu	1
— II.	— Le mariage — Mort et succession du Cardinal	28
— III.	— Condé et Marthe du Vigean — Naissance du duc d'Albret	64
— IV.	— Retour de Condé à Chantilly. — Débuts de la Fronde	84
— V.	— Les Princesses à Chantilly — Évasion de Claire-Clémence — Son arrivée à Bordeaux	106
— VI.	— La première Fronde de Bordeaux	139
— VII.	— Exil de Claire-Clémence — Délivrance des Princes — Nouveaux projets de révolte.	154
— VIII.	— La deuxième Fronde de Bordeaux — Claire-Clémence organise la résistance	176
— IX.	— Exil de la princesse de Condé en Flandre — Son existence misérable	197
— X.	— Vie retirée de la princesse de Condé — Mystérieux incident — Dernières années.	221

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6687.

LIBRARY
APR
18
1984
UNIVERSITY OF TORONTO

820782

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY